# LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOLUME 54 — No 24 — CHICOUTIMI, JEUDI 30 JANVIER 1941 — Chicoutimi, Lac-St-Jean Saguenay et Charlevoix


**— CALENDRIER —**

Le 2 février. — IVe dimanche après l'Epiphanie et fête de la Purification de la T.S.V. (Bénédiction des cierges et procession). A la messe, 2e oraison du dim., préface de Noël, dernier Ev. du dim. Aux IIes vêpres, mém. du dim.

**RETRAITES FERMÉES À VAL-RACINE**

Le 30. — Chicoutimi (Ligue du Sacré-Coeur). Organisateurs: M. le chan. J. Tremblay, MM. Laurent Lapointe et Stanley Morin.

Le 2 février. — Les jocistes. Organisateur: M. l'abbé Ernest Levesque, aumônier diocésain.

Le 8 février. — St-Joseph-d'Alma. Organisateurs: M. le curé Ludger Gauthier et M. Chs-Ed. Lavigne.

# La question de l'anglais

## III

La Providence nous a voulus Canadiens-Français. C'est peut-être dommage pour ceux qui voudraient être autre chose; mais que voulez-vous que M. Harvey ou moi y fassions? Elle aurait pu nous créer Anglais, Allemands, Chinois ou Hawaïens; en fait elle nous a voulus Canadiens-Français. Nous pouvons la remercier à deux genoux et n'envier personne!

Notre premier devoir est de rester nous-mêmes, de rester Canadiens-Français, de l'être le plus possible; comme c'est le devoir des autres peuples de rester eux-mêmes et de l'être le plus parfaitement possible.

Aussi, jamais on ne pourra trop dire: *"faut du français, faut plus de français!"*

La théorie, la doctrine du français, on l'admettra, est autrement incontestable et fondée que celle qui crie soudain: *"faut de l'anglais, faut plus d'anglais!"*

Mais la Providence qui nous a voulus Canadiens-Français aurait bien pu faire aussi que nous habitions un pays où il n'y aurait eu que des Canadiens-Français; c'eût été alors fort simple pour la question de l'anglais. Elle a voulu compliquer un peu les choses, nous faire vivre dans un pays où la majorité de nos concitoyens parle la langue anglaise. Le devoir de rester nous-mêmes n'en sera pas diminué, seulement nous aurons sûrement quelque difficulté; il nous faudra vouloir, il nous faudra résister, lutter, montrer de la sagesse et de l'énergie. Mais la résistance et la lutte qui peuvent sembler fatigantes sont au fond une grâce de cette même Providence. Elle nous feront, si nous ne démissionnons pas, plus entraînés, plus virils, plus forts.

Ainsi donc, le fait est là, à côté de nous, dans le même pays du Canada vivent quelque 8 millions d'anglophones nos compatriotes, et dans le pays voisin, plus de cent millions parlent aussi l'anglais; le voisinage de cette masse d'hommes, nos relations obligées avec elle lui donne sur notre vie une influence qui est indéniable. Nous ne pouvons nous empêcher de tenir compte de ces choses.

Faudra donc de l'anglais.

Faudra donc de l'anglais, mais pas pour les raisons inexactes et étonnantes auxquelles nous nous en sommes pris, et qui concluaient à une ampleur et à une nécessité que nous n'admettons point.

Faudra donc de l'anglais, mais combien?

Qui va marquer la mesure?

La question est complexe et délicate; elle ne se tranche point par un article de journal, certainement, ni par un cri électoral, non plus!

Il faut tenir compte de maintes conditions, il faut tenir compte de la manière, des lieux et des gens.

Tout de même il est certains gros points de repère, certains principes de sens commun qui délimitent le champ. Les experts discuteront ensuite.

Faut d'abord rester nous-mêmes. Par conséquent tout ce qui va là-contre et constitue une menace sur ce point ou un empêchement doit être écarté.

Faut d'abord apprendre le français. Tout le monde s'accorde là-dessus. Par conséquent s'il n'y a moyen ou chaque fois qu'il n'y a moyen d'apprendre qu'une langue, c'est la langue française, la nôtre, qu'il faut apprendre et savoir.

Faut apprendre le français le plus et le mieux possible; faut le parler le plus et le mieux possible. Faut qu'il ait dans ce pays la place que lui garantit la constitution; dans l'industrie et le commerce l'importance que l'importance de notre groupe demande; dans les sciences et les arts la part que notre légitime fierté doit ambitionner.

L'anglais vient après cela; tant que l'on voudra, si on y tient, mais après; si on le met avant, vaut autant lâcher tout.

Mais alors, vouloir faire de nos écoles élémentaires des écoles parfaitement bilingues, c'est-à-dire des écoles de même type et programme que pourraient fréquenter indifféremment les Canadiens-Français et les Canadiens-Anglais serait la plus parfaite et la plus criminelle sottise, parce que ce serait, pour ne pas considérer les dommages qui en résulteraient pour ceux de langue anglaise, corrompre notre âme française, empêcher étrangement le développement que la nature lui dicte, compromettre à jamais notre culture, et conduire fatalement à la mort du français et à la fin des Canadiens-Français. Les circonstances où nous vivons hâteraient singulièrement la chose, ça ne prendrait probablement pas les cinquante années que le bon vieux juge de Toronto posait comme limite.

On se demande comment il se fait que des gens puissent songer à de telles théories scolaires; puissent y songer pour les écoles de Montréal, y songer ensuite comme un idéal à réaliser dans toute la province!

D'après les pédagogues les plus avertis, qui se basent sur la psychologie, le bon sens et l'expérience, il est condamnable d'enseigner une langue seconde avant que l'enfant ait atteint un certain âge et acquis une certaine connaissance de sa langue maternelle, expression normale de ses idées. Agir ainsi c'est nuire gravement à la formation intellectuelle et brouiller le net concept des choses, c'est nuire à la langue maternelle sans profit pour la langue seconde; c'est placer l'élève sur un pied d'infériorité en comparaison de l'élève unilingue.

Par conséquent, vouloir enseigner l'anglais aux petits Canadiens-Français à la petite école, dès les premières années de l'école primaire, est une mesure dangereuse pour leur formation obligée qui doit être rejetée. (1)

Encore une fois, les circonstances délicates au point de vue canadien-français où nous vivons, l'attitude de réserve et de ténacité qui nécessairement s'impose, rendent encore plus considérable pour nous autres le sentiment des pédagogues de toutes langues et de tous pays.

L'enseignement de l'anglais, puisqu'il doit venir, ne saurait nulle part commencer avant que l'élève soit rendu à telle année du cours. Aux experts de la déterminer.

Bien plus, vouloir mettre l'anglais au programme de toutes les écoles élémentaires de la province, sans distinction et dans une égale mesure, n'est pas sage ni acceptable. Là où le besoin ne s'en fait pas sentir, où le milieu et le voisinage sont entièrement canadien-français, ce serait faire perdre ainsi un temps précieux pour l'étude de la langue maternelle et ne donnerait aucun résultat pratique pour l'anglais.

*"Devons-nous diminuer, — écrit le P. Robert Picard, S.J., dans "Relations", — la valeur culturelle de notre jeunesse tout entière pour donner à une fraction de cette jeunesse quelques bribes d'anglais? sacrifier à ceux qui ne sentent pas le besoin de se développer, tous ceux-là qui gardent un autre idéal, ceux qui porteront demain notre peuple à un niveau plus élevé par une culture plus intégralement humaine?"*

Non, nous ne prétendons pas après trois articles, avoir réglé à jamais la question de l'anglais, nous ne prétendons pas avoir exposé toutes les considérations qu'il aurait fallu faire ni avoir écrit aussi bien qu'il aurait fallu écrire; nous avons voulu simplement poser une bonne sourdine de bon sens aux cris inconsidérés qui ont retenti au cours de l'automne et dont l'écho se prolonge, nous avons voulu démolir les raisons saugrenues qu'on a servies, rappler certains principes desquels il ne nous est pas permis à nous Canadiens-Français, de nous éloigner.

*"Faut de l'anglais, faut plus d'anglais!"* A quoi bon ce tapage! La mesure, elle est déjà sagement établie dans nos programmes scolaires, il n'y a pas à y toucher; on ne veut pas, dit-on maintenant y toucher; mais alors pourquoi la campagne soudaine!

C'est M. le sénateur Léon-Mercier Gouin qui déclare avec tout le bon sens du monde: "il s'agit bien plus d'une question de qualité que d'une question de quantité."

Qu'on enseigne mieux l'anglais qu'on enseigne, la chose est toujours possible, ça par exemple, nous en sommes et ça suffira.

C'est M. Perrier, secrétaire de la province, qui disait devant le comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique:

*"Je ne réclame aucune réforme radicale relativement à l'enseignement de l'anglais: je désire seulement que, dans les milieux où l'anglais est nécessaire, l'enfant puisse en commencer un peu plus tôt l'étude à l'école publique. Il me semble qu'un enfant de dix ans qui est rendu en 4ième année pourrait recevoir oralement quelques notions d'anglais sans nuire à ses autres études et sans risquer de fausser sa mentalité canadienne-française.*

*"Il n'est pas question de bouleverser notre système, il n'y a pas même lieu de modifier considérablement le programme établi par le comité catholique: il suffit de permettre que dans certains milieux les élèves soient initiés un peu plus tôt à la pratique de la conversation anglaise et de prendre les mesures pour que cette matière soit enseignée avec l'intérêt et la compétence nécessaires."*.

Et c'est le comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique qui exprimait ainsi ses décisions.

*"Pour ce qui est de l'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires, le Comité a décidé que le programme actuel est suffisant pourvu qu'il soit mis en valeur avec le savoir-faire et le zèle requis; pour répondre cependant à des besoins locaux, il autorise le surintendant à permettre aux commissions scolaires, dans des cas exceptionnels, d'anticiper ou de retarder de deux ans l'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires."*

A la vérité, il y a quelques petites concessions, quelque flottement dans la détermination de l'âge ou du cours où commencera l'enseignement de l'anglais; mais on ne perd pas la tête et on ne compromet point ce qui serait vite compromis si on allait écouter les théories de certains.

PHILIPPE

(1) A lire en *Petite Tribune* ce que disait récemment M. l'abbé Groulx.

# Petite tribune

## Sentiment des pédagogues

Voici comment, dans une récente conférence, M. l'abbé Groulx rappelait le sentiment des pédagogues quant au moment où se peut commencer l'enseignement de la langue seconde:

*Ai-je besoin d'affirmer une fois de plus que personne en cette province, pas même votre humble serviteur, n'est opposé à l'enseignement de la langue seconde en nos écoles. Seuls les esprits faux l'ont dit et continuent à le dire. Faut-il s'occuper des esprits faux? Ceux qui s'entendent un tant soit peu en pédagogie s'opposent tout au plus à un enseignement de la langue seconde qui serait contraire aux principes de la meilleure pédagogie, c'est-à-dire qui ne serait mesuré ni à l'âge ni au degré de culture de l'enfant, qui par conséquent, chez nous, gâcherait la formation intellectuelle et nationale des petits Canadiens français. Notre pensée est claire: Nous ne voulons pas d'un enseignement qui, non seulement désaxerait nos enfants de leur nationalité et de leur culture, mais qui, en les faisant moins intelligents, les rendrait moins aptes à la vie économique.*

*L'on admettra, je pense, que cette question de langue seconde relève avant tout de la pédagogie et des spécialistes en pédagogie. Or lisez, dans l'*Action Nationale *de novembre, le Rapport du Conseil pédagogique de la Commission scolaire de Montréal ;et qu'y apprendrez-vous? Au témoignage unanime des pédagogues, non seulement de ceux de notre pays, mais de ceux de tous pays et de toute race, l'on ne saurait enseigner l'anglais plus tôt qu'on ne le fait déjà, sans l'enseigner prématurément, autant dire, sans l'enseigner en des conditions antipédagogiques. Ce n'est pas seulement l'abbé J.-O. Maurice, qui affirme, avec preuves à l'appui, "qu'avant la sixième année (nouvelle appelation) l'enfant ne connaît pas suffisamment sa langue maternelle pour commencer l'étude formelle d'une langue seconde"; ce sont les plus renommés des pédagogues américains, et des pédagogues anglais qui déclarent antipédagogique l'étude des langues étrangères avant l'âge de dix ans.*

## Histoire vraie

Ça remonte au mois de septembre; un marchand de langue anglaise, qui est depuis nombre d'années installé dans une petite ville de la région à grande majorité canadienne-française, à qui ses concitoyens de langue française ont fourni sans y regarder leur clientèle, recevait d'une importante maison de commerce de Toronto une lettre *écrite en français*. Le nom du marchand, le lieu où il exerce son commerce, faisaient supposer qu'il était de langue française.

Rien de grave en tout cas. Mais la chose l'a mise en colère, il a écrit la lettre que voici, et qui illustre chez cet homme un état d'esprit fort grossier et fort singulier, tellement singulier qu'il est unique, espérons-le!

"With reference to Yours dated sept. 20th 1940. The contents of same may be very nice or otherwise, yet *I am that ignorant I do not know or understand what it is about (But will get it translated)*

"Therefore I am taking the liberty of asking you to send me in future all communication typed or otherwise *in white man's language*".

Inutile de traduire, nous croyons nos lecteurs assez bilingues pour comprendre.

Voici un homme civilisé, qui depuis des années vit parmi une population canadienne-française, et il n'a pas su apprendre la langue de ceux qui l'entourent et qu'il entend chaque jour assez bien pour comprendre une lettre écrite en français, et il n'a pas honte de l'avouer, bien plus il s'en vante.

Voici un homme que vous insulteriez de l'appeler imbécile et qui écrit de la langue française qu'elle n'est point à ses yeux *a white man's language, une langue de civilisé!*

La sottise humaine a de ces profondeurs!

Mais, reconnaissons que le cas poussé à cet extrême est plutôt rare; ne lui accordons pas plus d'importance qu'il faut.

## Etranges choses...

La guerre fait surgir des situations étranges et des problèmes compliqués, et on n'est pas au bout.

La France, pour avoir dû conclure une armistice avec l'Allemagne n'est point pour autant en guerre avec l'Angleterre, loin de là; encore que les relations soient fort délicates, qu'il ait pu se faire et se dire de part et d'autres de regrettables choses. L'Angleterre n'a point intérêt à tourner contre elle la France, et la France point intérêt à tourner contre elle l'Angleterre.

Angleterre et France sont encore des alliées d'hier.

La France souffre, les privations y sont grandes, on y manque en territoire non occupé comme en territoire occupé d'une infinité de choses nécessaires, la santé publique est sérieusement compromise, les médicaments font défaut, les enfants particulièrement pâtissent et promettent une génération affaiblie.

Pourtant la France a encore ses colonies où elle pourait se procurer ce qu'il lui manque si durement, elle aurait encore de quoi acheter en Amérique par exemple ce qui soulagerait sa misère, elle a des navires qui le pourrait transporter... Mais rien de cela n'est possible, l'Angleterre se voit forcée de maintenir le blocus et d'interdire les importations françaises. Elle ne peut point faire autrement.

Dure nécessité de la guerre qu'une ancienne alliée, qu'une nation encore amie, voyons, empêche son amie de la veille de se ratitailler et de se soutenir. Ce que la France importerait pour ses besoins les Allemands le pourraient réquisitionner et cela il le faut empêcher.

Cependant, les Etats-Unis qui sont d'un si grand secours à l'Angleterre, qui par la bouche de leur président marquent une si vive amitié et une volonté si décidée de lui venir en aide, les Etats-Unis ont jusqu'à ces derniers temps exigé que toute leur assistance fût payée en bel argent comptant, avant de quitter le sol d'Amérique et transporté aux frais et risques des destinataires. Concours précieux, sans doute, mais où se mêle, quoi qu'on dise, un peu de commerce profitable.

Et pendant qu'on aide et qu'on veut aider l'Angleterre et qu'on dit qu'on la veut aider dans cette lutte capitale, d'où il faut qu'elle sorte vainqueur, on commerce plus que jamais avec la Russie, quand on sait bien que ce que la Russie achète avec tant d'abondance est destiné à ravitailler le Reich qu'on veut tant voir battu.

Etrange chose!

Métaxas de Grèce vient de mourir, on le porte aux nues, la presse et la radio y concourent, nous le voulons bien, on ne craint même pas d'avouer qu'il était un dictateur. Mais alors, la démocratie?...

Ça revient à dire qu'on trouve démocratie et dictature tolérables, louables même quand elles sont de son côté, qu'au fond ce qui les rend mauvaises et damnables c'est de se trouver dans le camp opposé.

Etranges choses!

Pierre DUPONT

# Les élections municipales à Arvida et à Dolbeau

## A Dolbeau

La mise en nomination pour les élections municipales de Dolbeau a eu lieu samedi. En voici le résultat:

Ont été réélus échevins par acclamation, MM. Wilbrod Lussier, au siège No 1; Dosithée Lavergne, au siège No 2; Sydney-E. Williams, au siège No 3; M. J.-F. Parrot a été élu par acclamation au siège No 4, en remplacement de M. Roméo Grenier.

A la mairie, il y a lutte entre M. J.-Adélard Gagnon, industriel, maire sortant de charge, et M. J.-H. Bégin, agent d'assurances. La votation aura lieu le 1er février.

## A Arvida

Monsieur D.-T. Ross, a été élu, samedi par acclamation, échevin de la Cité d'Arvida. M. Ross remplace M. le Dr Riddell, échevin et maire sortant de charge. En vertu de la charte spéciale de la Cité d'Arvida, le maire est élu par le conseil. Le choix du successeur du Dr Riddell se fera le 12 février.

Le Dr A.-E. Riddell, était maire de la cité d'Arvida depuis le 6 août 1928, soit 12 ans et demi.

# Activités jocistes

Dimanche prochain, les dirigeants jocistes de tout le diocèse se réuniront en journée d'étude, afin d'examiner le travail accompli depuis la dernière période, et pour étudier le programme à suivre jusqu'à la prochaine journée d'étude.

Cette grande journée d'étude se tiendra ici à Chicoutimi, à l'Académie Commerciale pour les garçons, au Pensionnat du Bon Pasteur pour filles. Les deux groupes se rendront d'abord à 8 heures, à la chapelle de l'Académie Commerciale, et assisteront à une messe célébrée par S. E. Mgr Melançon.

Cette "Journée" sera d'autant plus importante que le nouveau président général et la propagandiste générale du mouvement, seront à Chicoutimi à cette occasion. Ils accompagneront le R. Père A. Sanschagrin, O.M.I., assistant-aumônier général de la J.O.C.

X X X

Les Jocistes vont bénéficier encore de deux retraites fermées spécialisées. En effet, cette journée d'étude sera précédée d'une retraite pour les dirigeantes jocistes, chez les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, du 29 janvier au 1er février; elle sera suivie aussi d'une retraite pour les dirigeants chez les Pères Jésuites de Val-Racine. C'est la 7e retraite jociste depuis 8 mois.

X X X

Dimanche soir, à 8 h.30, grande soirée fédérale, au Capitole, sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Melançon. Il y aura représentation du film du Congrès des Cent Mariages. Tout le public est admis et la jeunesse est cordialement invitée.

Nous profitons de la première visite à Chicoutimi de Madeleine Maillé et de Jean-Pierre Forest, en qualité de responsables généraux, pour leur souhaiter la plus cordiale bienvenue et les assurer de notre plus sincère collaboration. Tous les jocistes se feront certainement un devoir d'accueillir avec grande joie les chefs généraux de leur mouvement.

Les Comités fédéraux de J.O.C. et de J.O.C.F.

# Le Conseil Central

## Des Syndicats nationaux catholiques du diocèse de Chicoutimi.

Le Conseil Central des Syndicats Catholiques du Diocèse de Chicoutimi existe. C'est un fait accompli. En effet le 19 janvier courant, 72 délégués, représentant les principaux syndicats catholiques du diocèse se réunissaient en assemblée régulière et prenaient certaines décisions importantes pour le bon fonctionnement de cet organisme appelé à diriger la destinée du mouvement syndical dans la région du Saguenay.

Il est necessaire d'exposer les principes du Conseil Central Diocésain, son but, sa composition, ses méthodes d'action et ses devoirs.

Depuis quelques années existaient dans la région quatre conseils centraux relevant individuellement comme tels de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, la C.T.C.C.

Chacun de ces organismes centraux avait un territoire d'activité déterminé et y exerçait une autorité responsable. Les syndicats de chaque local central devaient y être affiliés et recevaient leur autorité du dit conseil ainsi que les directives d'action.

Depuis 2 ans déjà, il était question de créer un conseil supérieur qui aurait été appelé Conseil Régional, aurait réuni les délégués des 4 conseils centraux, mais sans enlever la juridiction existante de chaque conseil.

Après maintes entrevues et discussions, il a été suggéré de ne former qu'un seul conseil central et de supprimer les quatre actuellement en force. En un mot de créer une centralisation syndicale, en diminuant les intermédiaires, en créant un organisme unique, tant pour la direction du mouvement que pour son contrôle parfait.

Se basant sur l'expérience des "Syndicats Chrétiens d'Europe" qui démontre que "les Syndicats qui ont le mieux réussi sont ceux qui ont adopté une organisation centralisée", cette question a été étudiée, débattue et enfin, pour le bien général, adoptée.

L'histoire des Syndicats Chrétiens d'Europe suffit pour prouver que leur expérience est certaine et que la centralisation dans le mouvement syndical ne peut qu'apporter un résultat pratique, satisfaisant pour l'heure, et qui de plus en plus s'accentuera à mesure qu'il prendra autorité.

Cette centralisation consiste essentiellement à placer les syndicats locaux sous la direction et le contrôle d'un seul organisme qui, lui, sera doté de pouvoirs étendus tant pour l'administration que pour la discipline et le contrôle de tous les syndicats.

Il existe dans le Diocèse de Chicoutimi 41 syndicats se rapportant à différents métiers ou professions d'un bout à l'autre de cet immense territoire.

Il s'en trouve aux extrémités et un peu partout. Chaque centre économique avait sa direction et organisait son affaire. Il arrivait parfois des divergences dans les vues, un flottement dans la discipline, un manque d'uniformité dans l'action et les moyens employés.

La centralisation met fin à cet état de chose. Il n'y a plus qu'une seule direction pour tous, et l'unité d'action concertée serait une force de résultat que l'effort individuel de chaque centre.

C'est ce que tous les syndicats du diocèse ont compris. Ils ont constaté que la centralisation raisonnable de tous les syndicats donnerait plus de cohésion au mouvement syndical, plus d'autorité, et que cette unité d'action concertée serait une force plus importante lorsqu'il s'agirait d'exposer nos demandes et nos manières de voir.

De plus cette unité accroîtra rapidement le nombre des syndicats, ils acquerront plus d'adhésion et plus de stabilité à cause de la discipline et du contrôle qui sera exercé sur ces organismes locaux par le Conseil Central Diocésain.

Dire que tout s'est passé sans discussion et même sans divergence d'opinion sur les résultats futurs de cet organisme nouveau, ... non. Tous s'y attendaient, même ceux qui étaient le plus en faveur de ce renouveau dans le damaine syndical.

S'il en avait été autrement cela aurait été une vraie surprise et aurait semblé de mauvaise augure.

En effet au début un organisme de ce genre, centralisant un nombre aussi imposant d'organisations, groupant quelques mille syndiqués sous une seule direction, et imposant une discipline plus rigide et un contrôle plus parfait ne pouvait se réaliser sans qu'il y ait réaction.

Cette réaction a eu lieu: Elle est venue des syndiqués, qui se souciaient peu d'accorder aussi rapidement leur confiance à un conseil

(Suite à la 4e page)

# Cette question du prorata dans l'industrie papetière

Notre journal a déjà signalé la sérieuse anomalie qui demeure dans les moulins à papier de Québec et d'Ontario.

Afin de parer le mieux possible à la crise qui sévissait dans les moulins à papier et de maintenir dans les différents centres d'industrie papetière une production raisonnable, les gouvernements de Québec et d'Ontario s'étaient entendus avec les manufacturiers pour que les commandes de papier à journal fussent distribuées entre eux au prorata de leur capacité de production.

De cette manière, certains moulins qui avaient des commandes pour produire à pleine ou quasi-pleine capacité, se virent obligés de passer partie de leurs commandes à d'autres moulins moins bien partagés et qui auraient, sans cela, été obligés de fermer leurs portes, au grand dommage des ouvriers et de la population attachés à ces usines.

Les temps étaient tellement graves, le chômage si imminent que la mesure prise par les gouvernements de Québec et d'Ontario et l'accord qui s'établit entre les manufacturiers pouvaient être considérés comme absolument conformes au bien commun.

Pour une raison ou une autre, l'*Ontario Paper*, qui possède des moulins dans l'Ontario et la nouvelle usine de Baie Comeau dans Québec, réussit à se tenir en dehors de l'entente et à faire tolérer cette exemption par les gouvernements intéressés. Pendant que les autres compagnies papetières étaient obligées de se partager les commandes, celles qui en avaient davantage en passant à celles qui en avaient moins, l'*Ontario Paper* gardait toutes les siennes et ses moulins marchaient à pleine capacité.

Etait-ce bien juste et pour les compagnies et pour la population ouvrière? était-ce équitable et marquer comme il convient le sourci qu'il faut du bien commun?

Il y a eu de vigoureuses protestations. Les compagnies papetières veulent que tout le monde soit mis sur le même pied, même à l'heure actuelle où une reprise générale a amélioré la situation de chacune.

Aux protestations des compagnies se joignent des requêtes de municipalités intéressées; nous publions celle que viennent d'adresser au gouvernement de Québec, quatorze localités de la région. Le *Progrès du Saguenay*, parce qu'il lui semble que sont en cause le bien commun et l'équité qui doit prévaloir en un pays bien gouverné, n'hésite pas à seconder ces requêtes et à approuver les raisons qu'elles allèguent.

Pierre DUPONT

Suit le document;

PETITION DEMANDANT L'ANNULATION DES EXEMPTIONS QUANT AU PRORATA DU PAPIER-JOURNAL

au

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Soumise par les municipalités de:

| | |
|---|---|
| Bagotville | Shipshaw |
| Chicoutimi | St-Alexis |
| Dolbeau | St-Ambroise |
| Jonquière | St-Félicien |
| Kénogami | St-Honoré |
| Port-Alfred | St-Jérôme |
| Roberval | St-Joseph-d'Alma |

D'après le système de prorata établi en 1938 par les gouvernements du Québec et de l'Ontario, toutes les usines de papier-journal de notre district, et à peu près toutes les usines des autres districts où se fabrique le papier-journal dans cette province et dans l'Ontario, doivent partager la production entre elles, ceci dans le but de distribuer le travail et de maintenir des listes de salaires aussi uniformes et aussi justes que possible.

Une exception cependant a été faite à la règle. La Compagnie *Ontario Paper* n'est pas tenue de partager sa production avec les moulins des autres localités. Et du fait que l'*Ontario Paper* n'est pas soumise au règlement du prorata, certaines autres compagnies ne remplissent cette obligation que partiellement.

Notre district a été affecté de cet état de choses. En 1938, 1939 et durant les premiers six mois de l'année courante, notre moyenne de main-d'oeuvre a à peine dépassé la limite du demi-temps. Pourtant, au cours de cette période entière de deux ans et demi, l'*Ontario Paper* a travaillé à plein temps, et c'est parce qu'elle ne partageait pas ses travaux avec les moulins des autres localités qu'elle a pu y arriver. Si l'*Ontario Paper* avait été obligé de suivre le système du prorata, notre district aurait employé plus de main-d'oeuvre et fourni des listes de salaires plus élevées.

C'est une perte qui a été ressentie localement en chaque endroit, on peut dire, tant dans les localités urbaines que rurales. Les employés et leurs dépendants ont souffert directement, par le chômage et par le salaire partiel. Les marchands et les hommes d'affaires en ont souffert. Les contribuables ont dû payer de plus fortes taxes par suite du secours direct. Les cultivateurs ont trouvé un marché très restreint pour leurs produits; ils ont également souffert du manque d'ouvrage dans la coupe du bois et dans le hâlage. Ces pertes subies dans les localités possédant des moulins de papier-journal et dans les régions agricoles et riches en bois, ont eu leur répercussion dans nombre d'autres villes et villages, si bien que le district entier a été affecté désavantageusement par ces exemptions du système de prorata.

Une situation similaire a existé dans les alentours de Ste-Anne-de-Beaupré, Donnacona, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières, Shawinigan-Falls, Grand'Mère, Bromptonville, East-Angus, Buckingham, Hull et tous les endroits de la région du Lac-St-Jean.

Très respectueusement nous soumettons que cela est injuste. Puisque de nombreux établissements sont tenus de diviser main-d'oeuvre et liste de salaire, il n'est pas juste qu'il y ait des exemptions. Si le prorata existe, il doit exister pour tous et sur une même base.

Le problème ne se confine pas aux usines de papier-journal seulement, il s'étend à des milliers de gens. C'est en 1938 que l'*Ontario Paper Company* a obtenu son exemption, sous prétexte que la *Tribune de Chicago* en est la propriétaire et qu'elle emploie tout le papier-journal qu'elle produit, et qu'ainsi les règlements établis pour les autres usines ne la touchent pas. Pourtant tels règlements ont été faits pour résoudre la question sociale du chômage, problème d'étendue provinciale. La raison invoquée par la compagnie *Ontario Paper*, à l'effet que la *Tribune de Chicago* la possède, est toute personnelle, car elle n'a rien à faire avec les besoins urgents et les droits des résidants de notre district et des autres districts de la province, quant à leur proportion de travail.

Vu le récent obstacle à l'exportation du papier-journal de Scandinavie, l'industrie du papier-journal, au Canada, est plutôt active. A l'heure présente, la différence serait légère, que l'*Ontario Paper* conserve son exemption ou qu'elle doive se soumettre au prorata. Mais les conséquences de deux ans et demi d'exemption, en faveur de cette compagnie, sont encore visibles dans notre district et ailleurs. Les individus sont plus pauvres qu'ils le seraient, en eût-il été autrement, et il en est de même des municipalités. Comme résultat de ces pertes, l'avenir apportera de nombreuses difficultés.

Nous prions le Gouvernement de profiter de la période d'activité actuelle, pour prévenir aux maux plus graves encore que ceux dont le public a souffert depuis la mise en vigueur du système de prorata. La sécurité sociale y gagnerait certes, si les exemptions étaient annulées, et c'est ce que nous suggérons humblement.

## Pour les dames et demoiselles

### Dimanche prochain

Dimanche prochain, le 2 février, à 2 h., aura lieu à la grande salle du Pensionnat du Bon-Pasteur une réunion générale des Dames de la Ligue Catholique Féminine, à laquelle sont aussi invitées toutes les Dames de la ville et de la paroisse.

S. E. Mgr Melançon honorera l'assemblée de sa présence; Mme la Présidente présentera à Son Excellence les hommages de la Ligue et M. le chanoine Tremblay, curé de la cathédrale et aumônier de la Ligue, donnera une conférence. Il y sera question de *la vérité* et... *de vérités*.

L'entrée est gratuite.

# Carnet mondain

*M. et Mme Léon Beaulieu, née Patricia Côté, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 27 janvier sous les prénoms de Marie-Stella. Parrain, M. Simon Maltais; marraine, Mlle Cécile Beaulieu, tante de l'enfant; porteuse, Mlle Annette Maltais.*

—o—

*Mesdemoiselles Gilberte et Rolande Gagnon sont de retour à Chicoutimi après avoir passé quelques jours à Jonquière les invitées de parents et d'amis.*

—o—

*Madame Laurent Hudon, d'Hébertville, passe un mois en promenade à Chambord chez sa nièce, Mme Oswald Tremblay. Elle sera aussi l'invitée de mesdames Adélard Lemay et Herménégilde Simard.*

—o—

*Mlle Hermance L'Abbé, de N.-D.-d'Hébertville, est venue passer quelques jours à Chicoutimi, l'invitée de sa cousine, Mlle Rolande Tremblay. Mlle L'Abbé a visité également ses parents de Port-Alfred et de Grande-Baie.*

—o—

*M. et Mme Hidola Girard, de Jonquière, ont passé la fin de semaine à Chicoutimi, chez des parents et des amis.*

—o—

*Mardi, le 28 janvier, les parents et les amis de M. et de Mme Joseph Levesque, de Chicoutimi, se sont réunis à leur demeure pour fêter le 59e anniversaire de naissance de M. Levesque. Parmi les personnes présentes on remarquait Mme Aurèle Girard, M. et Mme Adjutor Boucher, Mme Joseph Boucher, de Bagotville, M. et Mme Lucien Lavigne, Mme Edmour Bouchard, Mme Noël Barrette, M. et Mme Jean-Marie Lepine, M. et Mme L.-P. Dutil, Mlle Yvette Girard, Mlles Georgette et Germaine Simard, de Port-Alfred, Mlle Marie-Noëlle Boucher, Mlles Fernande et Marthe Levesque, MM. Jean-Joseph Gagné, Jean-Marie Levesque, Maurice Levesque, Jacques et Marc Boucher, Yvon et Guy Lavigne.*




LA 'MAGIC' DONNE TOUJOURS
UNE MIE LÉGERE ET FINE
Coûte moins de 1¢ par cuisson ordinaire
FABRIQUÉE AU CANADA


# SECURITE

C'est par le procédé éducatif que les automobilistes peuvent être amenés à se rendre compte quelle large part de responsabilité leur échoit et quelle partie du blâme ils doivent prendre pour les innombrables désastres dus à l'automobile, tels que pertes de vie, mutilations, dommages à la propriété, etc. Cette déclaration de la Ligue de sécurité de la province de Québec, dans son message hebdomadaire aux automobilestes, fait bien ressortir quel besoin ont les conducteurs de coopérer dans l'oeuvre de prévenir les accidents de la circulation. Le problème de la sécurité-automobile est inhérent à l'homme au volant. Un examen des vraies causes d'accidents de la circulation révèle à l'observateur méticuleux que la majorité des personnes qui conduisent des voitures sur nos routes aujourd'hui n'ont jamais eu d'entrainement spécial dans l'art de conduire un véhicule. La plupart d'entre elles ont appris comment faire l'embrayage et comment tenir le volant, en regardant faire les autres ou se faisant montrer par un parent ou un ami, deux méthodes découlant du principe d'imitation, par lequel les mauvaises techniques sont absorbées en même temps que les bonnes. En d'autres mots, un mauvais conducteur pourra enseigner à une cinquantaine d'autres conducteurs, et ceux-ci deviendront mauvais en un point ou l'autre de leurs pratiques, parce que leurs théories ne sont pas exemptes de faussetés. Si notre observateur continue son enquête, il découvrira que nous avons maintenant trois générations d'automobilistes sur nos routes et qu'une grande partie d'entre eux ne connaissent que les rudiments de l'art de piloter pour ne pas dire qu'ils sont complètement ignorants. Il constatera aussi qu'un nombre considérable d'accidents peut être attribué à des conducteurs qui n'ont jamais appris les bonnes méthodes d'effectuer le virage ou la marche arrière, ou de signaler leurs mouvements, ou à des chauffards qui n'observent point les règles de priorité de passage, qui n'arrêtent jamais complètement aux enseignes d'arrêt, ou qui ne signalent point leur désir d'arrêter, de doubler, de modérer, de tourner, etc., sans mentionner le mépris complet dans lequel ils tiennent les piétons.




Toutes ces remarques prouvent une chose, c'est que l'éducation sécuritaire ne concerne pas seulement ceux qui en font la propagande, mais aussi le public en général et les automobilistes en particulier qui devraient manifester un meilleur esprit de collaboration en accueillant d'abord avec bienveillance les conseils qui leur sont communiqués, et, surtout, en mettant en pratique toutes les précautions recommandées par voie de littérature, de conférences, de causeries radiophoniques, de cours de sécurité, d'entrevues personnelles et de tout autre moyen publicitaire.

La récente tragédie du passage à niveau de Longueil a soulevé toute la population. Dire qu'il n'y a pas très longtemps encore, la loi obligeait tous les véhicules à faire un arrêt complet aux traverses des voies ferrées! En effet, la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, après une étude approfondie de la question, avait recommandé l'adoption d'un arrêté ministériel qui obligerait tout conducteur d'un véhicule automobile, à s'immobiliser quand il arrive à un passage à niveau. Les Législateurs examinèrent ce projet de loi et adoptèrent la mesure recommandée.

Comme toujours, le bon sens ne triomphe pas si facilement des individus. Plusieurs personnes s'imaginèrent que la prescription était un attentat à la liberté individuelle et prétendirent qu'elle était inutile. Elles envoyèrent des plaintes. Aujourd'hui, la prescription demandant un arrêt complet aux traverses à niveau est révoquée et la police des routes tolère qu'un automobiliste ne fasse que ralentir. Il est vrai d'ailleurs que, pour un grand nombre de mécontents, tout le code de la route est empiètement sur leurs droits sacrés, et ils ne sont pas encore satisfaits qu'on ne les force qu'à diminuer de vitesse aux passages à niveau.

Il est bon de noter cependant que ceux qui ont observé cette ordonnance quand elle était en force, et qui se sont habitués à stopper instinctivement aux passages à niveau, ne s'en ressentent pas plus mal, et ils se savent pleinement protégés par leur automatisme. Les quelques secondes perdues sont amplement compensées par l'augmentation appréciable de la sécurité des occupants de la voiture. D'ailleurs, cet acte de pure sagesse et d'élémentaire bon sens constitue le meilleur des préservatifs. On arrête quand bien même, on ne verrait pas le besoin immédiat et, tôt ou tard, dans un cas d'urgence où il y aura danger, cette pratique d'arrêter d'instinct partout où il le faut, sauvera la vie du conducteur prévoyant et si bien discipliné. Dans le cas de Longueil, c'est la vie d'une trentaine de personnes qui était en jeu.

En face des circonstances actuelles, nous ne pouvons que souhaiter que nos législateurs prendront bientôt les dispositions nécessaires pour protéger l'homme contre lui-même, puisqu'il est incapable de le faire de son propre chef.


## Comment Traiter L'Enfant

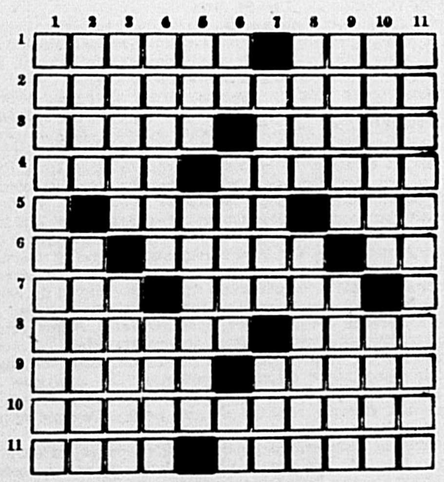
**qui a un rhume de poitrine**

Pour calmer les quintes de toux, détacher le flegme, soulager l'irritation, dissiper la douleur et la constriction musculaires, donnez à votre enfant un "massage VapoRub perfectionné".

Grâce à ce traitement plus complet, l'action cataplasme-et-vapeurs, du Vicks VapoRub, PÉNÈTRE plus efficacement dans les voies respiratoires irritées, y répandant ses vapeurs médicamenteuses calmantes . . . STIMULE la poitrine et le dos, comme un cataplasme ou emplâtre réchauffant . . . *commence immédiatement à soulager* les souffrances! Les résultats enchantent même les amis de longue date du VapoRub.

*Pour obtenir* tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes, avec du VapoRub, l'IMPORTANTE RÉGION COSTALE DU DOS ainsi que la gorge et la poitrine; mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.


## Mots croisés du "Progrès"



**HORIZONTALEMENT**

1.—Personne qui manifeste une agitation excessive. — Enveloppe du grain dans l'épi.
2.—Dont on a absolument besoin.
3.—Qui n'est pas courbe — Répète ce qu'on a déjà dit.
4.—Place qui convient à chaque personne — Parera, décorera.
5.—Liquide coloré — Massif montagneux du Maroc espagnol.
6.—Chemin de halage — Ote la rate — Possède.
7.—Chef-lieu d'arrondissement (Vaucluse) — Mammifères artiodactyles ruminants.
8.—Qui est à toi — Lobéliacée ornementale d'Amérique.
9.—Désavoue — Conquérant hongrois, fonda la dynastie des "Arpadiens".
10.—Qui s'exerce par intérim.
11.—Boutique de boucher — Femmes des rois.

**VERTICALEMENT**

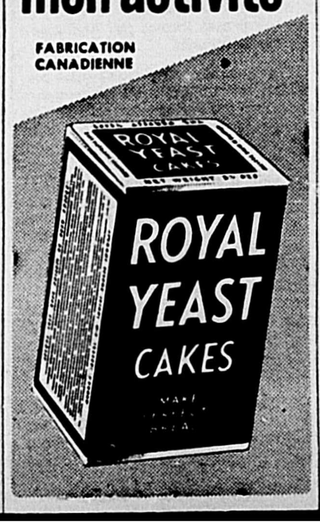
1.—Culte divin rendu à un homme
2.—Administra pour le compte d'autrui — Observent secrètement.
3.—En Russie, image peinte représentant la Vierge. — Entreprit, essaya.
4.—Petit papillon, dont les larves rongent la laine, etc. — Maréchal de France, né à Muret.
5.—Orient — Marquer d'un cran.
6.—En les — Qui appartient à la bouche — Symbole chimique de l'iridium.
7.—Empêcha de marcher — Conscience.
8.—Ce qui est conforme au devoir — Pasai du dehors en dedans.
9.—Brûler—Forme du verbe latin qui ressemble à un participe passé.
10.—Ville du Portugal (Estrémadure) — Orné, embelli.
11.—Coupures longues faites avec des instruments tranchants.

**Solution du problème précédent**

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| B | O | N | N | E | ■ | A | N | N | E | E | |
| I | R | A | I | S | ■ | S | A | U | T | S | |
| F | O | C | ■ | T | A | S | S | A | I | T | |
| U | S | E | R | ■ | G | U | E | ■ | E | R | |
| R | E | L | A | T | E | R | ■ | A | R | A | |
| C | ■ | L | I | E | ■ | P | A | I | S | ■ | P |
| A | G | E | ■ | T | A | S | S | E | R | A | |
| T | A | ■ | F | I | T | ■ | O | P | E | S | |
| I | N | C | R | E | E | S | ■ | S | I | S | |
| O | S | I | E | R | ■ | E | P | I | N | E | |
| N | E | S | T | E | ■ | L | I | E | E | S | |


"Enveloppé hermétiquement, je conserve ma pureté et mon activité"

FABRICATION CANADIENNE





# Au Séminaire

## TABLEAU D'HONNEUR

*1er semestre*

PHYSIQUE. — *Lauréatss* MM. Geo.-Henri Villeneuve, Geo.-Ed. Boullanne, Olivier Tremblay, Robert Claveau.

*Bacheliers*: MM. Albert Allard, Geo.-Ernest Lessard, Sabin Lavigne, Jean-Baptiste Gagnon, Edgard Tremblay, Gérard Dumais, Gaspard Tremblay, André McNicoll, Yvan Lambert, Henri-Jos. Bergeron, Ls-Ph. Villeneuve, Jean Gosselin.

PHILOSOPHIE. — *Lauréats*: MM. Jean-Louis Boivin, Raymond Brassard, Georges Côté, Jean-Paul Laliberté, Gustave Racine, Jean-Paul Gagnon, J.-Arthur Asselin.

*Bacheliers*: MM. Aubin Charbonneau, Gaston Larouche, Edmond Savard, Frs-Xavier Belley, Raymond Cimon.

RHETORIQUE. — *Bacheliers*: MM. Guy Beaulieu, Oswald Villeneuve, Jean-Paul Simard, Roland Côté.

BELLES-LETTRES. — *Lauréats*: MM. Marcel Carrier, Julien Harvey, Ls-Henri Harvey.

*Bacheliers*: MM. Ls-Georges Boivin, Vincent Tremblay, Maurice Tremblay, Georges-Henri Perron, J.-Hilaire Gaudreault, Ls-de-Gonzague Tremblay, Rosario Gaudreault, Henri Belanger, Gilbert Finn, Paul-Emile Tremblay, Germain Dallaire, Robert Charbonneau, Jacques Tardif, Cléophas Claveau, Armand Simard, Ph.-Ed. Simard, Paul-Marie Côté, Albert St-Louis, Cyrille Couture, Errol Lavoie, Roland Tremblay.

VERSIFICATION. — *Lauréats*: MM. Alphonse Parent, Guy Tremblay, Geo.-Henri Levesque, Majoric Néron, Rosario Claveau, Geo.-Henri Lachance, P.-Eugène Harvey, Jean-Ph. Blackburn, Lormay Coulombe.

*Bacheliers*: MM. Joseph Martin, Robert Lavoie, Henri Carrier, Geo.-Henri Blackburn, Pamphile Larouche, Jean-Maurice Gagnon, Michel Savard, Maurice Marquis, Jean-Baptiste Bergeron, Lucien Bergeron, Raymond Fortin, Adéodat Perron, Lionel Bergeron, Léonce Potvin.

METHODE. — *Lauréats*: MM. Fernand Madore, Jean-Marie Paradis, Clément Fortin, Réal Quinn, Edouard Bluteau, Jean-Charles Claveau, André Duchesne.

*Bacheliers*: MM. Gaston Brassard, Angelo Villeneuve, Maurice Bussières, Laurent Larouche, Jean-Marie Boivin, Bertrand Fournier, Fidèle Tremblay, Paul-Eug. Leclerc, Toussaint Bouchard, Claude Madore, Adrien Guilmette, Léo Gosselin, Gérard Dubois, Conrad Laforte, Guy Tremblay, Robert Bhérer, Saul Otis, Albert Tremblay, Jules Tremblay.

SYNTAXE A. — *Lauréats*: MM. Jules-Yvon Dumont, André Simard, Aldéi Duchesne, Laurier Bouchard, Jean-Jos. Paradis, Georges Tremblay, Paul-Armand Boudreault, Jos.-Edmond Tremblay, Jean-Charles Audet.

*Bacheliers*: MM. Gaston Harvey, Gérard Tremblay, Fernand Dufour, Noël Tremblay, Bernis Simard, Laurent Gaudreault, Alain Bilodeau, Robert Dufour, Bernard Gagnon, Fernand Murray, Clément Gagnon, Armand Delisle, Philippe Paradis, Laurent Tremblay, Gérard Guilmette, Ls-Ph. Girard, Robert Simard.

SYNTAXE B. — *Lauréats*: MM. Laurent Fortin, Maurice Gallienne, Chs-Elz. Simard, Jacques Gagnon, Toussaint Bergeron, André Desmeules, Martial Asselin.

*Bacheliers*: MM. Joseph Gravel, Antoine Simard, Bernard Desgagné, Guy Bélanger, Roland Boily, Alfred Fortin, Claude Savard, Didier Dufour, Paul-Emile Fortin, Robert Côté, Youville Fortin, Lucien Dallaire, Marcel Simard, Paul-H. Tremblay, Jos.-Marcel Simard, Maurice Boivin.

ELEMENTS A. — *Lauréats*: MM. Roland Dufour, Joseph Boies, Jules-Arthur Dallaire, Jean-Marc Lavoie, Guy Angers, Yvon Hamel, Jean-Joseph Fillion, Gérard Ouellet, Jos.-Eugène Houde, Adrien Boivin, Jules Gagnon, Raphaël R iverin, Yves Gaudreault, Léo Brassard.

*Bacheliers*: MM. Georges Otis, Guy Bergeron, Réné Pagé, Benoit Maltais, Robert Larouche, Ls-Ph. Dallaire, Fernand Niquet, André Bergeron, Wilbrod Allard, Robert Morin, Léo Vandal, Fernand Lapointe, Guy Simard, Léopold Côté.

ELEMENTS B. — *Lauréats*: MM Pierre-Eug. Maltais, Jacques Coutu Jean-Paul Brassard, Philémon Beaudin, Jean Madore, Lucien Gauthier, Louis Bourgeois, Fernand Tremblay, Jean-Baptiste Potvin Lucien Harvey.

*Bacheliers*: MM. Ronaldo Noël Benoit Tremblay, Maurice Boilard Gérard-Claude Tremblay, Guy Bertrand, Léger Tremblay, F.-X. Fortin, Cyrille Bouchard, Marcel Chiasson, Ludovic Hudon, Rémi Bouchard, Christian Tremblay, Raymond Gagné, Eric Gagnon, Marcel Leclerc, Léonce Beaulieu, Stanley Dufour, Robert Desmeules, Maryan Gaudreault, Fernand Sasseville, Gérard Tremblay, Raymond Girard.

CLASSE D'AFFAIRES. — *Bacheliers*: MM. Jean Larouche, Georges-David Gauthier, Robert Gauthier, Conrad Lapointe, Réal Boisvert.

QUATRIEME A. — *Lauréats*: MM. Gaston Beaulieu, Georges-Henri Sasseville, Roland Fortin, Chs-Eug. Riverin, André Garant.

*Bacheliers*: MM. Gabriel Godin, Mario Côté, André Girard, Robert Boivin, Gilbert Nadeau, Roland Levesque, Alonzo Levesque.

QUATRIEME B. — *Lauréats*: MM. Yves Coulombe, Henri Boudreault, Gaston Tremblay.

*Bacheliers*: MM. Jean-Marie Belley, Jean-Marc Belzile, Daniel Savard, Jacques Simard, Thomas-Ls Bertrand, Antoine Perron, Benoit Levesque, Michel Leclerc, Jules Tremblay, François Gagnon, Jacques Côté.

TROISIEME. — *Lauréats*: MM. Guy Gariépy, Robert Montminy, Joseph Beauchamp, Michel Gendron.

*Bacheliers*: MM. Léon Gaudin, Raymond Maziade, Benoit Simard, Jean Russell, Jean-M. Tremblay, Bertrand Ouellet, Richard Tremblay, André Laflamme, Roger Beaudoin, Vincent Bouchard, Valérien Harvey.

SECONDE. — *Lauréats*: MM. Yvan Lajoie, Antoni Gauthier, François Bouchard, Conrad Tremblay.

*Bacheliers*: MM. Robert Dufour, Jean-Yves Desbiens, Gaston Racine, Léon-Maurice Lavoie, Jean-Claude Laforest, Jean-Marc Boucher.

## Au Lac-Bouchette

*Naissance*

Lac-Bouchette, (D.N.C.) — Marie-Cécile, enfant de M. et de Baptiste Julien, née Yvonne Gaudreault. Parrain: M. Léo Cloutier, marraine: Mlle Rita Gaudreault.

*Décès*

Hélène, âgée de 9 mois, enfant de M. et de Mme Eugène Gaudreault, née Félicitée Tremblay.


*Pour toutes vos réparations de*

CLAVIGRAPHES

de toutes marques, machines à additionner, caisses enregistreuses, balances calculatrices, etc., ainsi que service de pièces de rechange, adressez-vous à . . .

**Raoul Blackburn**
**66, Av. Bégin, CHICOUTIMI**
TÉL. : 246

Une garantie de trois mois accompagne toute réparation.





**C.-Émile MORISSETTE** LIMITÉE Fondée en 1894
ENTREPRENEURS GENERAUX
Importateurs de cloches Ouvrage de menuiserie, bois, moulures.
230, rue Latourelle, QUEBEC


# À Laterrière

## En consultant les archives paroissiales.

(Suite)

*Copie de tous les actes relatifs aux églises*

Le site de l'église est sur un terrain donné par les RR. PP. Oblats. Il se trouve à une dizaine d'arpents de l'ancienne chapelle. On procéda à la bénédiction de la pierre angulaire en 1863, sous l'administration de M. Hudon, curé. Cette cérémonie est indiquée dans les archives (p. 34) par le document suivant:

"Aujourd'hui le vingt-huitième "jour du mois de septembre mil huit "cent soixante-trois nous, prêtre "soussigné, curé de St-Alphonse, "après l'autorisation requise, avons "fait la bénédiction de la pierre an"gulaire de la nouvelle église de "cette paroisse; assistaient à la cé"rémonie:

"Messieurs Dominique Racine, vi"caire Forain, curé de Chicoutimi, "Antoine Martel, curé de St-Alexis, "Jos Hudon, curé de cette paroisse, "puis un grand concours de parois"siens. La collecte en cette circons"tance s'est évaluée à vingt-huit "piastres et vingt centins.

"Signé: D. Racine, V.F., Ls-Ant. "Martel, Ptre, Jos Hudon, A. Bou"cher, ptre, Jos.-H. Obrien, R. Gos"selin.

En 1865 eut lieu la bénédiction de l'église, comme il appert par le document suivant:

"Aujourd'hui le douzième jour du "mois de janvier mil huit cent soi"xante-cinq, nous, prêtre soussigné, "curé de Chicoutimi, avons fait la "bénédiction de la nouvelle église de "cette paroisse. Assistaient à la cé"rémonie Messieurs Dominique Ra"cine, vicaire Forain, curé de Chi"coutimi, François Morin, curé de "St-Alphonse, Jos. Hudon, curé de "cette paroisse, Antoine Martel, cu"ré de St-Alexis, J.-B. Villeneuve, "curé d'Hébertville, Chs Richard, "curé de Ste-Anne, P. Gaudet, vi"caire de Chicoutimi, et puis un "grand concours de paroissiens.

"Signé: F. Morin, ptre, J.-B. Vil"leneuve, ptre, P.-H. Beaudet, ptre, "D. Racine, V.F., Ls-A. Martel, "Chs Richard, Jos. Hudon.

La construction du clocher eut lieu sous l'administration de M. Mailley, 1871, pour la somme de deux cents piastres, en même temps que les travaux à l'intérieur de l'église. On emprunta pour ces différents travaux la somme de (650) six cent cinquante louis. Dans cette même année, le cimetière fut entouré du mur que nous voyons encore.

Dans l'année de la bénédiction de l'église, au mois d'avril, fut prêchée la première retraite paroissiale par le Révérend M. Dom. Racine, curé de Chicoutimi, et à la fin de la retraite, la société de tempérance fut établie. Cent cinquante chefs de famille donnèrent leurs noms pour être enrolés dans la société.

En 1867 au mois d'août commença à s'agiter la question de bâtir un presbytère, et au 1er septembre, on donnait l'entreprise à Sieur Edouard Falardeau qui devait "finir complè"tement le presbytère, charpenterie "menuiserie, maçonnerie, enduits, "ferrure, enfin la clef à la main, "pour la somme de trois cent cin"quante louis".

Le presbytère fut béni le 25 novembre 1869, en la fête de Ste-Catherine, en présence de tous les curés du Saguenay, excepté un Monsieur Nap. Constantin, curé de St-Jérôme. Voici les noms:

D. Racine, Jos. Hudon, J.-B Villeneuve, G. Potvin, P. Girard, A Pelletier, F.-X. Delâge, Nap. Laliberté, Elz. Auclair.

Le terrain qui appartient maintenant à la Fabrique a été l'objet de transactions. D'abord le terrain où se trouvent l'église, le presbytère, le cimetière et toute la cour de l'église a été donné par les RR. PP. Oblats — 29 octobre 1849 — et confirmé le 31 mars 1862. Les actes sont conservés aux Archives.

Plus tard des difficultés s'étant élevées entre la Fabrique et sieur Ferdinand Larouche qui avait acheté des RR. PP. Oblats le lot qui se trouve vis-à-vis de l'église, on résolut de couper court à ces difficultés, et il fut décidé dès la première année de l'administration curiale du R. Monsieur Bacon, d'acheter au profit de la Fabrique huit à dix arpents de terre appartenant au dit Ferdinand Larouche, c'est-à-dire, l'extrémité de son lot, terrain borné au nord par le petit marécage et s'étendant jusqu'à la Rivière du Moulin.

La terre de sieur Ferdinand Larouche passa ensuite entre les mains de la famille Gauthier, tout le pendant de la côte jusqu'au marécage lui appartenait. En 1884, cette partie du terrain fut cédée à la Fabrique, à condition que tous les ans, elle ferait chanter une messe (grand' messe de Requiem) pour la famille Gauthier pendant 25 ans.

C'est ainsi que le terrain de la Fabrique s'est successivement accru et forme un tout régulier borné d'un côté par le chemin du Roi et de l'autre par la rivière du Moulin.

Il ne reste plus rien de la pointe de terrain d'environ un demi-arpent que la famille Gauthier n'a jamais voulu céder, et qu'elle utilise en se servant d'un chemin privé passant sur le terrain de la Fabrique.

La salle publique autrefois était bâtie sur le terrain donné par les RR. PP., c'est-à-dire au bas de la côte de la cour de l'église, à l'ouest. Quand il fut question de la rebâtir on pensa de la mettre vis-à-vis l'église. Ce terrain où elle se trouve maintenant n'avait pas été donné à la Fabrique. Il avait été réservé par les RR. PP. pour les fins de l'éducation, terrain d'environ deux arpents de superficie, cette réserve fut faite quand ils vendirent le lot vis-à-vis de l'église.

Est-ce à dire que la salle publique est bâtie sur un terrain qui appartient aux Commissaires d'école? Non. La chose est réglée. Ce terrain appartient maintenant à la Fabrique. Il y a un contrat de cession entre le ministre de l'Instruction Publique l'hon. P.-O. Chauveau (13 sept. 1869) et Sieur G. Gaudreault, président des Commissaires et Sieur Luc Bouliane, marguillier en charge.

Mgr M.-T. Labrecque, évêque de Chicoutimi, répondant à une consultation faite par Monsieur le curé de Notre-Dame-de-Laterrière, A.-H. Marceau — 3 février 1902 — décidé que MM. les Commissaires d'école ne peuvent aucunement vendre ce terrain ni aucune partie dicelui "sans empiéter sur les droits de la Fabrique".

La petite prairie près de la salle publique a été réservée pour l'usage du bedeau, avec la charge de fournir l'eau à l'école modèle.

La Fabrique possède encore une terre à bois à environ deux milles dans les montagnes — un demi-lot nord-est No 22, VIème Rang Downship Laterrière — La patente est dans les Archives.

La première croix qui a été plantée est celle que l'on rencontre au coin de la route du Rang des Menés, près de chez Monsieur Placide Collard. Tous les voyageurs qui allaient à Québec, de tous les points de la forêt jusqu'au lac St-Jean, avant la construction du chemin de fer du lac St-Jean, passaient par cette route et prenaient le chemin des montagnes du Saguenay par St-Alexis, on ne pouvait placer une croix en un meilleur endroit. Cette croix a été plantée en 1878 et bénie le 23 septembre par Rvd Monsieur Bacon. Une autre a été plantée dans le Rang du Bassin, au coin de la route qui mène à l'église. Il y en a une autre dans le Rang de l'église, près de l'école. La date de leur érection est inconnue.

La première cloche qui servait dans les premiers temps est maintenant à St-Cyriac. Le carillon actuel a été acheté et béni pendant l'administration du Rvd Monsieur F.-X. Delâge.

*Date des retraites*

La première retraite a été prêchée par Messire D. Racine:

"Le 29 avril 1865 "disent les ar"chives" jour des Rameaux après "vêpres, a été chanté un "Te Deum" "à la suite d'une retraite de cinq "jours prêchée par Rvd Monsieur D. "Racine, curé de Chicoutimi, la"quelle retraite a été la première "prêchée dans la paroisse de Notre-Dame-de-Laterrière.

En 1883, une autre retraite fut prêchée par des Pères, pendant que Monsieur Delâge était curé.

Une autre retraite fut prêchée en 1895 au mois de juillet, pendant que Monsieur Roy était curé, par les RR. PP. Rédemptoristes.

Une autre retraite fut prêchée par le Rvd Père Travert, Eudiste, au mois de mars de l'année 1903 sur l'invitation de Monsieur A.-H. Marceau. Elle a duré huit jours.

*Les écoles*

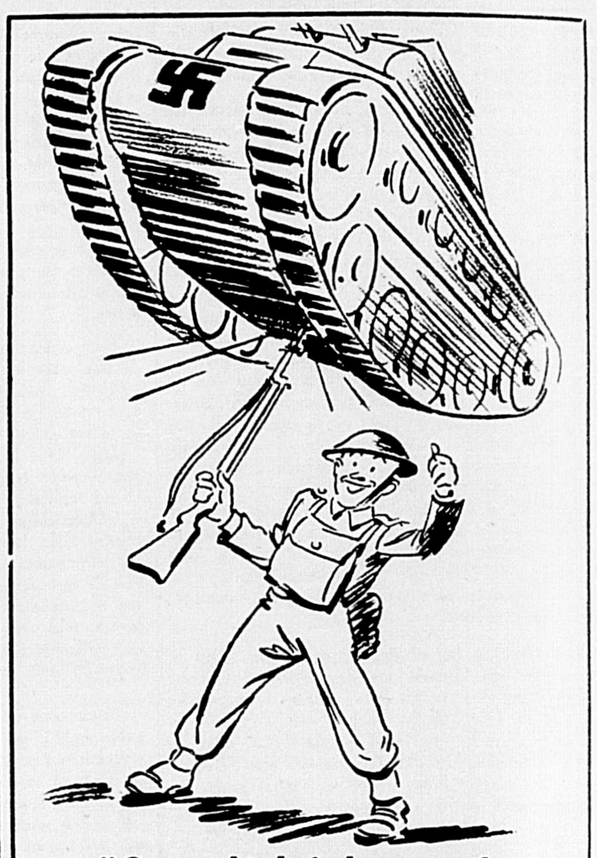
Il y a tout lieu de croire que la première école date du temps des RR. PP. Oblats. Le terrain réservé par eux pour les fins de l'éducation devait être le lieu où l'école se faisait, près de l'église.

Le nombre actuel des maisons d'école de la paroisse est de quatre écoles élémentaires et une école modèle."

## Feu Mme Wm Ringuette

Madame William Ringuette, née Marie Gagnon, est décédée à Chicoutimi, à l'âge de 75 ans. Les funérailles ont eu lieu, lundi matin, à 8 h.30, à la Cathédrale.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

"On a dû lui donner du BOVRIL"
Thé de boeuf concentré
DONNE DE LA FORCE
40-22F



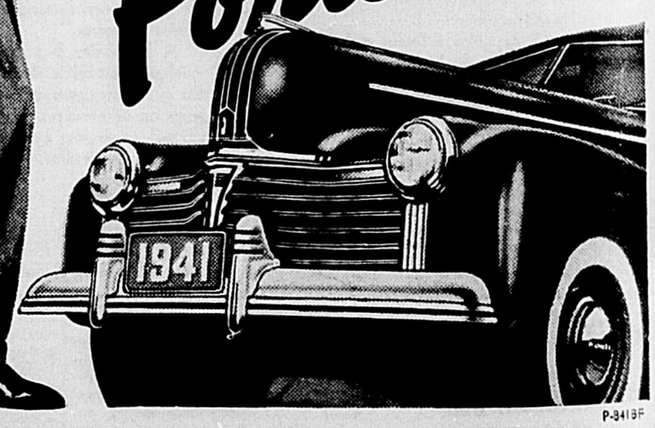
La PONTIAC "Fleetleader" FAIT BIEN ICI !



A PRIX COMPARABLES AUX PLUS BAS . . . mais pourvue d'un MOTEUR À TÊTE EN L . . . des GENOUX MÉCANIQUES les plus avancés . . DU STYLE TORPÉDO avec marchepieds dissimulés

DÉBORDANTE de caractéristiques de belle voiture et construite en vue de l'économie, la Pontiac est *la seule* auto à bas prix à offrir les avantages réunis de ce qui suit: MOTEUR A TÊTE EN L pour une performance silencieuse, douce, puissante et économique . . . GENOUX MÉCANIQUES de la conception la plus avancée, pour un confort de roulement et une facilité de direction incomparables . . . STYLE TORPÉDO avec marchepieds dissimulés, soustraits à la glace, la neige, la boue et la poussière. La Pontiac est plus grosse, plus spacieuse, plus reposante et plus belle que tout ce que vous auriez pu espérer d'une voiture à bas prix. Renseignez-vous — aujourd'hui.

Pontiac




P-941BF

CÔTÉ, BOIVIN AUTO SERVICE INC., ..... Chicoutimi
CÔTÉ, BOIVIN & CIE ..... Roberval, P. Q.
J.-C. HUDON ..... MÉTABETCHOUAN, P. Q.

30 JANVIER 1941

Les parents doivent instruire leurs enfants, dès le bas âge, des méfaits de l'alcool, et leur inculquer le sens chrétien de la mortification qui est le signe de notre appartenance au Christ.

(Lettre des Evêques)

# LE PROGRÈS DU SAGUENAY

En quinze ans, soit de 1922 à 1937, la dépense pour les spiritueux, dans notre province, a été de $700,000,000, de quoi couvrir le coût de 70 universités de $10,000,000 chacune.

(Lettre des Evêques)

## LA COOPÉRATION

### Principes et méthodes

### III — CONCLUSIONS

Si nous jouissons aujourd'hui de l'abondance, avec tous les moyens de l'augmenter, c'est que l'humanité a résolu le problème de la production. Nous essayerons donc, dans un court résumé, de retracer l'histoire de l'organisation et du contrôle de la production dans le monde.

En 1791, la Révolution Française, par la loi Chapelier, donna le coup de grâce aux corporations établies depuis six siècles. Un esprit d'individualisme soufflait sur toute l'Europe, balayant tout concept d'associations libres et enlevant ainsi à l'homme cette liberté qu'il a de droit naturel d'unir ses forces intellectuelles et matérielles à celles de ses semblables en vue du bien commun de sa professisn ou de son métier.

A partir de ce moment la machine fait son apparition, les découvertes scientifiques viennent à son secours et voilà que la grande industrie crée les grands centres, produit les agglomérations urbaines et attire vers elle les populations rurales.

Les capitalistes pressés de ramasser les dividendes sont cependant obligés de faire face à la concurrence; pour ce les ouvriers doivent travailler parfois comme des esclaves, fournir de longues heures d'ouvrage et, comme récompense, retirer des salaires de famine.

L'agriculture qui, jusque là, avait été une affaire familiale, tombe aussi dans les griffes du commerce organisé. Malgré le manque de bras, dû à l'exode rural vers les villes, le cultivateur doit produire davantage pour nourrir les populations urbaines et ainsi faire beaucoup d'argent; il entendra même parler d'exportation... et toujours, bien entendu, avec des affaires d'or. Il s'agit tout simplement de changer les méthodes de culture et de faire donner à la terre un plein rendement sans s'occuper de son appauvrissement.

Les intermédiaires entre le producteur et le consommateur se multiplient et voilà qu'un bon jour l'agriculture, alimentée par la finance, est à son tour dans les bras de la spéculation, à la merci de ceux qui veulent s'enrichir à même la production agricole sans tenir compte de faire mourir à petit feu cette "mère nourricière du genre humain."

Peu importe, la finance réussit, l'industrie exploite l'homme, le commerce spécule, la machine fait des merveilles et, à la fin, la production est parfaitement organisée.

X X X

De nos jours, de plus en plus nombreux sont les gens qui se rendent compte que le système économique actuel est bel et bien un "système de bénéfices" édifié sur la disette des uns pour l'abondance des autres dans une proportion tout-à-fait renversante.

Si l'humanité a si bien résolu le problème de la production, elle n'a cependant point réglé celui de la consommation et ce n'est certainement pas le moins important des deux; car si tous les hommes ne sont pas des financiers, ils sont tous des consommateurs. Et dans le partage des consommateurs qui peuvent se procurer facilement tous les objets nécessaires de la production et de ceux qui ne le peuvent pas, la différence n'est pas énorme; c'est par légions que nous pouvons compter les pauvres infortunés du sort de la piastre.

A qui donc faudra-t-il avoir recours pour régler le problème de la consommation? D'abord inutile de se fier sur les gouvernements; car ces derniers ne peuvent guère contrôler qu'une seule chose qui est la caisse électorale du parti abondamment remplie par ceux-là mêmes qui dirigent la production. Alors essayons ces doctrines nouvelles qu'on appelle nazisme, fascisme et communisme!... A notre opinion ni l'une ni l'autre de ces modes de gouverner ne peut résoudre le problème en question; car les régimes guidés par ces doctrines se placent toujours au point de vue de la production et sans tenir compte de la consommation; ou s'ils en tiennent compte c'est afin de rationner le peuple pour économiser en vue d'une plus grande production.

Si donc ni les gouvernements de chez nous ni ceux d'ailleurs ne peuvent résoudre le problème de la consommation, il faut que le peuple lui-même s'attaque à la tâche, quoiqu'il en coûte d'efforts répétés, d'énergie méconnues, de sacrifices immérités et d'attentes prolongées. En plus il faut que tous mettent l'épaule à la roue et comme disait l'autre jour le president de la Chambre de Commerce: "Il faut clore l'ère où chacun semble croire que ce qui regarde ses propres affaires va se régler tout seul ou par le travail des autres."

Entendu que la route sera remplie d'obstacles de toutes les sortes: obstacles de la finance, obstacles des influences, politiques ou autres, obstacles d'égoïsme, obstacles de moquerie, etc.; mais toutes ces embûches peuvent être évitées si le peuple soutient la lutte avec une volonté qui ne flanche jamais. Loin de nous la pensée que la victoire doit se gagner à coups de matraque; ces sortes de triomphes ne durent qu'un temps. Avant et pour le combat le peuple doit être préparé par une solide formation morale, intellectuelle, sociale et économique afin qu'il sache se qu'il fait et où il va; afin qu'il puisse refuser les offres de retour et être en mesure de poursuivre sa route par une marche continue vers l'idéal proposé.

X X X

Dans le domaine économique, seul le mouvement coopératif, avec son mode de contrôle démocratique dans les affaires, sa conduite du commerce et de l'industrie par les consommateurs organisés, son système pratique de distribution des bénéfices en vue de l'utilisation et non de la spéculation, peut nous donner la solution à notre problème économique et résoudre celui de la consommation.

Nous terminerons ces conclusions en faisant un autre appel à la jeunesse; car, suivant l'opinion de nos meilleurs sociologues, l'avenir appartient à la jeunesse et à la coopération. Il y a quelque temps nous lisions les réflexions d'un jeune américain à qui on avait demandé ce qu'il pensait de la situation actuelle. "Le gouvernement, dit-il, a fait détruire du coton et massacrer des porcs parce qu'il semblait y en avoir de trop. Faut-il détruire aussi des jeunes gens? Il semble que nous soyons trop nombreux." Cette réflexion a été faite avant la guerre, bien entendu.

Jeunes gens il se peut que le système des bénéfices n'ait pas de place pour vous; mais le mouvement coopératif a besoin de votre force, de votre courage et de votre idéalisme pour le triomphe d'une vie économique organisée en dehors du champ de la spéculation et comme récompense de votre travail.

Préparez donc cet avenir dès maintenant par l'étude sérieuse du mouvement coopératif; plus tard vous serez des soldats bien armés et bien disciplinés à l'heure du combat; la victoire n'en sera que plus facile et les biens acquis par la conquête ne se mesureront pas, cette fois, à prix d'argent.

Chambord, le 24 janvier 1941.

J.-Augustin FORTIN

## L'ALCOOLISME

C'était durant l'autre guerre. Des blessés du Chemin des Dames étaient hospitalisés à l'Hôtel du Rond Royal en la bonne ville de Compiègne.

Un, surtout, avait attiré mon attention; j'étais arrivé juste à l'heure de son pansement. Un gros éclat d'obus lui avait labouré la cuisse, heureusement, sans guère toucher l'os, et l'on voyait clair à travers les chairs traversées de part en part. A mon avis, une grosse blessure. Le voisin avait une plaie qui me parut beaucoup plus insignifiante.

La "visite" terminée, j'interrogeai le major, plaignant, diversement, suivant la mesure estimée par moi convenable, les deux intéressés.

"Celui que vous imaginez gravement atteint se remettra promptement, m'expliqua le major. L'organisme est sain; les chairs se reformeront. Le grand blessé, c'est le voisin; extérieurement sa plaie n'a l'air de rien; il est perdu; c'est un alcoolique; les tissus sont altérés; il ne guérira pas".

L'alcool poison des corps.

X X X

En mars dernier, nous étions, pour un ministère, dans un port du Pas-de-Calais, devenu depuis tristement célèbre, et le désir de revoir la mer nous avait amené sur les quais. Pas mal de bateaux de pêche étaient rentrés: harengs, masquereaux, raies, limandes foisonnaient. Les femmes de marins étaient venues à la rencontre de leurs hommes. Une d'elle nous frappa. Entourée d'enfants, avec un gosse tout jeunet dans les bras, elle errait partout, ne trouvant pas son mari, dont le bateau pourtant était rentré... Le malheureux! Sitôt débarqué, il était allé boire sa paye à l'estaminet; sa femme le retrouva étendu dans un caniveau de bois servant à faire glisser, à marée descendante, les caisses ou les paniers dans les barques. L'alcool l'avait couché, là, raide, ronflant, inconscient.

Quel spectacle! cette femme et tous ces petits, devant l'homme, époux et père!

L'alcool poison des foyers.

X X X

La période de stagnation, dans les premiers mois de la guerre, a produit une recrudescence de l'alcoolisme. Les hommes n'ayant rien à faire (rien à faire?), buvaient; ceux des mobilisés dont les soldes étaient rondelettes fréquentaient assidûment les terrasses de cafés, avides des poisons distingués et dispendieux.

Avant-guerre, déjà, l'on dépassait le taux normal. La moyenne de consommation annuelle de vin s'élevait à 167 litres par habitant et la moyenne d'eau-de-vie à 5 litres. Ces chiffres grossirent. Les statistiques des coopératives militaires sont là; beaucoup de médecins s'effrayèrent des consultations et hospitalisations dues aux troubles alcooliques. Le gouvernement jugea prudent un rappel à l'ordre, et en février 1940 le premier ministre alors en fonctions alerta le Parlement. Ce ne fut guère opérant.

X X X

Le gouvernement actuel ne s'est pas contenté d'une platonique lamentation. Il a commencé de prendre des mesures; il faut l'en féliciter vivement.

Une loi du 20 juillet 1940 a supprimé le privilège des bouilleurs de cru, c'est-à-dire la faculté, pour les récoltants, de distiller à domicile pour leur consommation domestique (sauf un minimum prévu).

De plus, certaines dispositions d'ordre public sont intervenues. Au restaurant, l'interdiction du "trou normand", c'est-à-dire de l'ingestion d'un verre d'alcool raide lampé au milieu du repas; limitation du débit des liqueurs et apéritifs, maintien des trois jours sans alcool par semaine. Défense, dans les villes et villages, d'ouvrir de nouveaux débits de boissons. Interdiction, dans les distilleries, de certaines fabrications particulièrement nocives.

Voilà qui est bien: mais que sont les lois sans les moeurs? Le gouvernement fait son devoir en édictant de justes prescriptions aux citoyens de faire le leur en observant les décisions judicieuses de l'autorité compétente.

Il nous faut une race saine; combattons l'alcool. Il nous faut des foyers intacts, où l'idéal soit élevé et où règne la paix, des foyers où le meilleur de la solde ou du traitement ou de la paye ne passe pas dans le tiroir des estaminets ou des cafés. Combattons l'alcool. Et puisqu'il s'agit d'un problème de moralité, que l'on apprenne, dès l'école, la discipline de la volonté, l'art des contraintes nécessaires, la répression de tous les plaisirs bas.

Raoul PLUS, S.J.

"La Croix", 28 novembre 1940.

## Sur le Pont de Ste-Anne

Beau, mais pas chaud, chaud!

X X X

Ceux qui se basaient sur les Avents froids que nous avons eus pour prédire un hiver doux, qu'est-ce qu'ils en disent?

X X X

La mode est aux explications, ils vont sûrement s'expliquer.

X X X

Une semaine, ce sont les lumières des rues qui n'éclairent point; l'autre, le cadran des Postes qui est gelé; l'autre, la sirène municipale qui a une extinction de voix. En quels temps vivons-nous!

X X X

Autrefois l'on disait: Audette, Fisette, Ouimette, Chabotte, Talbotte, Manouanne, sans cérémonie, comme tout le monde en pays démocratique.

X X X

A présent faut se serrer le bec: Audé, Ouimé, Fisé, Chabo, Talbo, Manouan. En voilà une affaire!

X X X

M'est d'avis en tout cas que c'est Manouanne qu'il faut prononcer, en faisant sonner l'n, comme c'est l'habitude de dire Métabetchouanne, Ouiatchouanne, et Couchepeganne.

X X X

Les auteurs diffèrent d'avis: Sir William Mullock prévoit que sous l'influence d'hommes "comme Harvey et Adélard Godbout qui conduisent notre province vers des vues plus larges", ça prendra cinquante ans pour qu'elle devienne une province anglaise. M. Mathewson, notre ministre provincial des finances, fixe pas mal plus loin la limite: "lorsque les Laurentides seront aplaties."

X X X

Des deux, c'est le dernier qui a raison... mais à condition de ne pas trop nous laisser mener!

X X X

Voulez-vous lire une jolie phrase? Je la tire d'un long article de propagande transmis par une agence de publicité, et comblant de gloire l'attitude et les gestes du premier ministre de Québec à la conférence d'Ottawa.

X X X

La première séance s'ouvre, les hommes d'Etat arrivent, c'est solennel... "Alors, comme le carillon de la Grande Tour de la Paix sonnait 10 h. 45, *un chuchottement se fit entendre parmi ces hommes remarquables réunis*, (il y a une virgule) *à la Chambre*. Et ce chuchottement signalait l'entrée de *"L'Homme de l'Heure"* du Québec, du loyal premier ministre canadien-français, de l'hon. Adélard Godbout, issu de la province de Québec, où les fondateurs du Canada débarquèrent d'abord, où les Pères de la Confédération se rencontrèrent en premier lieu."

X X X

C'est parfait! il ne manque plus que la photo et les empreintes digitales de l'auteur.

X X X

Un seul prix... Le prix que vous voudrez.

Paul DUPONT

### A Mistassini

Monsieur J.-Antonio Hébert, garde-forestier, de Mistassini, a été réélu maire de cette municipalité, par acclamation, lors des dernières élections municipales.

**Si vous n'annoncez pas dans le "Progrès du Saguenay" votre chiffre d'affaires n'est pas aussi élevé qu'il pourrait l'être.**

HISTOIRE VRAIE

## La maison qui brûle

CHEZ MADAME

*—Bonjour, Madame.*

*—Bonjour, Monsieur le Curé.*

*—Comment va le docteur?*

*—Toujours le même, pas mieux assurément.*

*—Que dit son médecin?*

*—Son médecin hausse les épaules et croit que la maladie sera longue.*

*—Moi aussi, Madame. J'ai même oui dire qu'elle serait plus courte, à moins d'un miracle sur lequel on ne peut compter. En attendant, il faut se préparer et éviter toute surprise. Voudriez-vous, Madame, m'introduire dans la chambre de votre cher malade?*

*—Je le ferais volontiers, Monsieur le Curé, mais vous comprenez bien que, dans cet état, ça l'épouvanterait.*

*—Moins qu'au jugement de Dieu, s'il venait à mourir subitement.*

*—Il serait capable d'en mourir.*

*—D'en revivre, vous voulez dire. Et s'il en mourait, ce serait une raison secondaire, dès lors le prêtre serait là, près de lui. La mort comme la maladie, la maladie comme la mort doivent l'avoir pour compagnon.*

*—Ça l'épouvanterait trop!*

*Ça l'épouvantera bien plus, vous dis-je, de paraitre devant Dieu, s'il n'a comparu en premier lieu devant le prêtre du pardon. La mort qui arrivera, qui arrive déjà, n'est pas autre chose qu'une comparution.*

*—Montez l'escalier, Monsieur le Curé, si vous voulez, mais dame, je ne vous accompagne pas...*

CHEZ LE DOCTEUR

*—Bonjour docteur. Comment allez-vous?*

*—Pas bien fort, comme vous voyez.*

*—Je fais ma tournée de malades et je n'ai garde d'oublier de venir vous demander de vos nouvelles. Dans le pays, votre santé serait assez compromise.*

*—Je vous sais gré de votre attention. Monsieur le Curé, mais, Dieu merci, je n'en suis pas là. Je vais mieux depuis hier.*

*—C'est une fluxion de poitrine, n'est-ce pas?*

*—Il parait, avec un peu d'artériosclérose et un accès de diabète.*

*—Cher docteur, je crois que le médicament le plus pressé serait le mien. Le médecin du corps a passé, voici celui de l'âme qui arrive. L'âme et le corps ne font qu'un. Ils demandent à être traités et guéris ensemble.*

*—Ne me parlez pas de cela, je n'en suis pas là. Je me sens mieux et je saurai bien vous faire avertir, si le moment vient, et quand il sera venu.*

*—Cher docteur, les médecins eux-mêmes se trompent sur les autres quand ils sont en bonne santé. Quand ils sont malades, comment voulez-vous qu'ils ne se trompent pas sur eux-mêmes. On en a vu qui, dévorés par la fièvre, demandaient de l'eau fraiche à grand cris, alors qu'une seule gorgée d'eau fraiche pouvait les tuer.*

*...Je n'en suis pas là, je n'en suis pas là. Plus tard, Monsieur le Curé, pas aujourd'hui.*

*—Alors, ce sera pour demain... A quelle heure?*

*—On vous le fera dire.*

LE LENDEMAIN

*—Bonjours, docteur. Eh bien, j'ai attendu toute la matinée, et on n'est pas venu. Alors j'ai pensé que peut-être vous vous trouviez moins bien et que vous oubliiez la consigne.*

*—Demain, demain, pas aujourd'hui.*

*—Vous m'aviez pourtant promis.*

*—Non, pas aujourd'hui, je suis trop fatigué.*

*—En ce cas, je vais me retirer avec tous mes regrets pour vous qui, médecin des corps auxquels vous dictez vos ordonnances, refusez d'appliquer celles que vous dicte le recours à vous, lors de ma gastro-entérite et vous ai demandé votre avis qui m'a sauvé.*

DERNIERE QUESTION

*—A propos, avant de me retirer, docteur, j'ai un renseignement à vous demander.*

*—Ah!*

*—J'aurais besoin de savoir si vous avez assuré votre ferme des Bruyères contre le feu.*

*Oh! oui, il y a plus de trente ans. Un coup de soleil, une flammèche, une allumette, un rien... c'est si vite arrivé!*

*—Le feu pourtant ne brûle pas le centième des maisons. Il n'en détruit par année que dix au plus sur mille. Les neuf cent quatre-vingt-dix autres sont épargnées.*

*—Possible, mais un malheur, ça vient tout seul, quand on ne s'y attend pas.*

*—Votre prévoyance cher docteur, est digne des plus grands éloges. Je vous en félicite d'autant plus sincèrement que certains de mes paroissiens sont très loin d'avoir la même prévoyance.*

*—Je croyais...*

*—A l'heure où je vous parle, il y a une maison qui brûle en pleine place et face à l'église. Le feu a pris d'abord dans la cheminée. De la cheminée les étincelles sont retombées sur le toit, et tout le monde dit que, malgré les pompes qui sont arrivées en toute hâte, la maison est perdue.*

*—Est-elle assurée?*

*—Mais non, mais non, elle n'est pas assurée. Figurez-vous qu'il y a de cela un instant — peut-être même y est-il encore — un agent s'est présenté pour lui proposer un contrat qui le couvrirait du gros risque de l'immeuble tout entier.*

*—Et le propriétaire s'est empressé...*

*—Le propriétaire a refusé.*

*—Peut-on être aussi imprudent?*

*—Vous l'avez dit.*

*—Qui donc, celui-là?*

*—Je crois qu'il est quelque peu de votre parenté...*

*—Qui?*

*—Le propriétaire de la maison qui brûle?... Mais vous le connaissez. Le feu qui la consume, c'est votre fluxion de poitrine. Le bois qui l'alimente et qui propage la flamme, c'est la diabète et l'artériosclérose. L'agent, c'est moi, qui viens pour la deuxième fois vous proposer le contrat d'assurance contre la catastrophe de la maison qui peut s'effondrer d'un moment à l'autre dans les flammes éternelles. Ici, cher docteur, entendez-moi bien, ce n'est pas une proposition ni la crainte d'un malheur qui a cent chances contre dix de ne pas survenir, c'est une réalité toujours latente jusqu'à ce qu'elle arrive à découvert. Le feu de l'incendie qui s'appelle la mort est là infailliblement. Sa flamme a consumé, depuis l'origine du monde, par millions et par milliards, les édifices de chai, châteaux, palais, maisonnettes, sans en excepter un seul... Et ce n'est pas une perte relative pour les propriétaires qu'elle a ainsi pris au dépourvu, c'est la perte totale et éternelle, la perte irréparable de leur fortune dans une catastrophe qui ne finit plus. Quand un homme est atteint, comme vous, de trois maladies dont l'une suffit à le mener à la mort, n'est-ce pas la maison qui brûle? Docteur, docteur, vous qui avez assuré une simple ferme contre un risque très éventuel et très passager, il en est temps encore. Voulez-vous, oui ou non, de mon contrat d'assurance à vie, alors qu'il doit couvrir le palais merveilleux qui renferme tous vos trésors, le palais de votre être tout entier, contre le risque de l'éternel incendie? Le temps passe... Les minutes sont comptées... La flamme crépite sur le toit!*

*Le docteur:* Bénissez-moi mon père, parce que j'ai péché...

Louis COLIN.


Service Rapide et Moderne

**SACS DE THÉ "SALADA"**


### Commes nous sommes heureux!

Une nouveauté qui se recommande aux lettrés et aux éducateurs est *COMME NOUS SOMMES HEUREUX*, collaboration de Tavi et de Jeanne L'Archevêque-Duguay. Quarante photos à la gloire de la Famille saine et heureuse de chez nous, appuyées, éclairées et commentées par une mère de famille admirable. — Dans le Devoir du 26 décembre, monsieur Omer Héroux a commenté longuement la publication de cet album. *"C'est en un genre particulièrement difficile l'une des plus belles choses que l'on ai faites depuis longtemps".*

Au sujet des 40 photos, monsieur Héroux note: *"Elles constituent un ensemble émouvant et délicieux. Les types sont de chez nous, sans florriture, sans fantaisistes embellissements; nous les avons tous vus. Les figures des enfants sont magnifiques, mais celles des vieux!"* Des textes de madame Duguay: *Il y a de tout là-dedans, sans que l'auteur paraisse y appuyer, un traité d'éducation, les plus sages conseils, l'hommage à la famille qui constituent la enfants, parents, l'hommage [illegible] que l'avail, à tout [illegible]orales". "Je sais [illegible] si belles et aussi [illegible]*

*Comme nous sommes heureux* est en vente au *Service de Librairie du Progrès* au prix de 75 sous.

### A Ste-Hedwidge

*Revenus des chantiers*

Monsieur et Madame Joseph Tremblay "Henri", entrepreneurs, sont revenus des chantiers, au cours de la semaine dernière ainsi que leur fils Henri, et leur fille Noëlla Madame Elie Dion est aussi arrivée avec toute sa famille.

*Le Docteur Thibeault*

Depuis plus d'un mois, Monsieur le Dr Thibeault, de Roberval, a ouvert un bureau à Ste-Hedwidge, où, chaque semaine, le mercredi, il reçoit une nombreuse clientèle. Nous formons des voeux pour que cet état de choses se continue. Dans le passé, nous avons déjà assisté à plusieurs tentatives de ce genre qui ont toutes abouti à un véritable fiasco. Nous espérons que la population appréciera les nombreux avantages qu'il y a pour elle d'avoir un médecin qui vient la visiter chaque semaine et qu'elle lui donnera tous les encouragements possibles. Nous souhaitons plein succès au docteur Thibeault.

### "Ensemble"

VOL. 2. No. 2

NUMERO DE FEVRIER

*La Coopération au Service du Peuple*, (la question service-profit), Georges-Henri LEVESQUE, o.p.

*Les Coopératives d'Electrification Rurale en Europe*, Albert RIOUX.

*Progrès de la Coopération à Montmorency*, Jean-Marie MARTIN.

*La Coopération au "Pays d'en Haut"*, J.-A. PARENTEAU, agronome régional.

*Savez-vous que?*

*Le vente des Animaux en Coopération*, Théo BUSQUE.

*La Métamorphose d'un milieu franco-américain* (suite), Gaston CHOLETTE.

*Page de la Famille.*

*Gazette Coopérative.*

*Faits et Nouvelles.*

*Consultations Coopératives.*

*Notes Bibliographiques.*

*QUESTIONNAIRE.*

ABONNEMENT $1.00 par année. S'adresser à "ENSEMBLE", Case Postale 188, QUEBEC.

MINISTERE DU SECRETARIAT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Hon. Hector Perrier, Ministre — Jean Bruchesi, Sous-Ministre

## ÉCOLE TECHNIQUE

200 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

### Cours d'Automobile

Un cours pratique de mécanique et d'électricité d'automobile. Moteurs modernes de 6, 8 et 12 cylindres. Venez voir ou écrivez. Demandez prospectus No 1-F.

*Le prochain cours commencera le 17 février 1941*


## Cartes professionnelles

ARCHITECTES

**LAMONTAGNE & GRAVEL**
ARCHITECTES
Édifice Giroux, rue Racine
CHICOUTIMI, QUÉ.
— TÉL. 356 —

DENTISTE

**Dr PAUL RIVERIN**
DENTISTE
335, RUE RACINE
Voisin du Théâtre — Chicoutimi
TÉL: 880
(BUREAU ET RÉSIDENCE)
Bureau ouvert de 7 à 8 heures le soir.

AVOCAT

**J.-C. GAGNÉ, C. R.**
AVOCAT
253, RUE RACINE — TÉL.: 274
CHICOUTIMI

AVOCAT

**Joseph Dandurand**
AVOCAT
262, RUE RACINE — TÉL. 787
CHICOUTIMI

MEDECIN-CHIRURGIEN

Tél.: 429
Consultations:
le jour, de 2 à 5 hrs
le soir, de 7 à 8 hrs
**Docteur GILLES TREMBLAY**
MEDECIN - CHIRURGIEN
Attaché à l'Hôtel-Dieu St-Vallier
259, rue Racine — Chicoutimi
(Voisin de la Commission des Liqueurs)

AVOCAT

TÉL.: 299 — 256 RACINE
**Roland Angers**
AVOCAT
CHICOUTIMI
Bureaux en face de la Commission des Liqueurs.

AGENT

**Roland Lavoie**
Représentant
l'Action Catholique
64, RUE DU PONT
JONQUIERE

OPTICIEN

EXAMEN de la VUE
**L. Lavallée, B. O.**
Spécialiste - Optometriste
Bachelier licencié de l'Université de Montréal.
Examinateur officiel: Price Bros.
190, rue St-Dominique - Jonquière

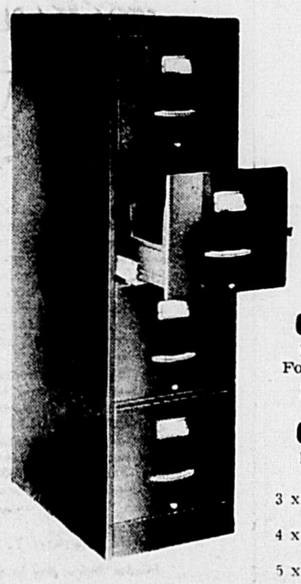
COMPTABLES—VERIFICATEURS

ANTOINE GAUTHIER, B. A., L. S. C. — GASTON TREMBLAY, B. A., L. S. C.
**GAUTHIER & TREMBLAY**
COMPTABLES PUBLICS — VÉRIFICATEURS
VÉRIFICATION—ORGANISATION DE SYSTÈMES ET TENUE DE COMPTABILITÉ
249, RUE RACINE — CHICOUTIMI — TÉLÉPHONE 185
— ÉDIFICE DUBUC —

COMPTABLES — AUDITEURS

J.-E. PARADIS, C.P.A., C.G.A. Comptable Licencié — FRANÇOIS PARADIS Comptable Autorisé
**FRS PARADIS,** Enrégistrée
COMPTABLES AUDITEURS
38, avenue Morin, — Tél. 414 — CHICOUTIMI

**FOURNITURES DE BUREAU**



**À RABAIS de janvier**

Voici des occasions exceptionnelles pour ceux qui sont en affaire ou qui songent à s'y installer.

**Classeurs tout acier**
Fini vert olive — 4 tiroirs
Format légal — Format lettre
**$24.50 $19.50**

**Classeurs tout acier**
pour cartes, fini vert olive
3 x 5 x 12 ..... **$2.50**
4 x 6 x 12 ..... **$3.25**
5 x 8 x 12 ..... **$4.00**

**La Librairie Régionale, Inc.**
12, av. Labrecque — Tél.: 402 — Chicoutimi, P.Q.




**SOURIEZ!.... et restez jeunes! ALLEZ CHEZ**
**THIFFAULT & SAINTONGE**
310, RUE RACINE — TEL.: 443 — CHICOUTIMI

# Le Saguenay-Paper remporte trois victoires consécutives à Port-Alfred

**Le Chicoutimi passe en seconde position après deux défaites. — Saguenay-Paper compte 9 à 2 contre Price-Brothers. — Une seule partie à Port-Alfred en février.**

Après trois victoires consécutives en quatre jours sur son propre terrain, le Saguenay-Paper est passé en première position, quatre points avant du Chicoutimi qui passe en ...nde place. Le Price Brothers tient à une seule victoire.

...endredi dernier, le Saguenay-...er comptait 8 à 3 contre le Chi...timi, dans une partie régulière. ...gars de la Baie y allèrent avec un entrain formidable et comptèrent sept points dans les trois périodes avant que le Chicoutimi ne réussisse à prendre Marc-Aurèle en défaut. Ce n'est qu'à la fin de la troisième période que le Chicoutimi compta trois points pour éviter un blanchissage formidable. Comptèrent pour le Saguenay-Paper: L. Delisle, R. Beaudoin (2), Jacques Tremblay (3), F. Dufour et A. Dallaire. Les Dallaire et les Delisle fournirent plusieurs assistances au cours de la partie. Jacques Tremblay fut l'étoile de la partie avec trois points.

Pour le Chicoutimi, comptèrent: A. Picard sur une passe de J.-P. Picard, J.-M. Lapointe et Pelletier sur des passes de F. Desbiens. Les deux clubs jouèrent une partie des plus intéressantes en ce qu'il n'y eut qu'une punition. Si ce n'est pas le record, c'en est pas loin.

Dimanche, à Port-Alfred également, le Saguenay Paper remportait sa deuxième victoire, en infligeant un pointage de 9 à 2 aux jeunes de Price-Brothers. Cette partie fut beaucoup plus rude que la précédente et l'arbitre infligea une douzaine de punitions dont deux majeures de 10 minutes à Imbeau et F. Gobeil.

Le Saguenay-Paper compta trois fois dans la première période, quatre fois dans la seconde et deux dans la dernière période. Le Price compta un point dans les deux dernières périodes, dont le dernier quelques secondes avant la fin. Gobeil et Peterson, sur des passes d'André Gagnon, sauvèrent leur club d'une défaite humiliante. Des points individuels furent comptés pour le Saguenay-Paper par L. Delisle (3), J. Tremblay, R. Beaudoin, R. Dufour et A. Dallaire. L. Delisle, Beaudoin, Dallaire, et Gaudreault aidèrent Delisle et Fortin à compter les deux autres points.

Par cette victoire, le Saguenay-Paper prenait la tête de la Ligue avec deux points en avance sur le Chicoutimi.

Lundi soir dernier, le Saguenay-Paper et le Chicoutimi reprenaient, à Port-Alfred, la partie du 29 décembre dernier qui n'avait pu être jouée. Le Saguenay-Paper continua sa série de victoires et comptant trois points contre le Chicoutimi. Ce dernier, malgré une vive résistance, ne put déjouer Marc-Aurèle que 2 fois. F. Dufour compta deux fois dans la seconde période, immédiatement après A. Dallaire. Picard, pour le Chicoutimi, compta dans la seconde période sur une passe de F. Desbiens et A. Ross, compta dans la dernière période, sur une passe de Macquillan-Lambert. J.-M. Lapointe reçut une punition de 5 minutes pendant la seconde période, ce qui fut fatale au Chicoutimi. Cette partie fut une des meilleures de la saison.

# Concours de ski à ...ère dim...

Le club de ski de Jonquière, qui fait partie de la Zone de Ski du Saguenay depuis deux ans, tiendra à Jonquière, dimanche, le 2 février, un grand tournoi invitation pour tous les clubs de ski de la Zone. Ces concours auront lieu au Bras Jacob, c'est-à-dire au même endroit que l'an dernier.

*Voici le programme du concours*

11 heures. — Concours de saut.
...eure. — Diner intime.
...eures. — Distribution des nu... pour les cross-countries pour ...es et femmes.
2 h.30. — Départ du cross-country pour hommes.
3 heures. — Départ du cross-country pour femmes.
5 heures. — Souper à l'hôtel de ville, résultat du concours et distribution des coupes. (Il y aura un seul prix pour le combiné du saut et du cross-country).

Voici les concurrents du club de ski de Chicoutimi qui participeront à ce concours: MM. L.-P. Desbiens, Alfred Demers, Garry Wells, Maurice Pagé et Jean Pouliot. Mlles Marguerite Harvey, Rita Lagacé, Fleurette Dufour, Lucienne Smith et Louise Smith.

# Mascarade à Jonquière

Jonquière, (D.N.C.) —

Une grande mascarade aura lieu vendredi, le 31 janvier, à huit heures et trente, à la patinoire St-Laurent de Jonquière. Ce grand événement sportif, organisé par les Marchands de cette ville, promet de remporter un beau succès. De beaux prix, fournis en grande partie par les marchands, seront accordés pour chanque épreuve ainsi q ue pour les plus beaux costumes.

Voici le programme élaboré pour cette mascarade:

1.—Grande mascarade.
2.—Joute ballon en souliers blancs, avec des buts sans gardiens.
3.—Course aux patates, en chaussons.
4.—Pour filles: Une course avec un oeuf dans une cuillère.
5.—Course pour hommes de 40 ans (Il faut que leur pipe soit bien allumée à la fin de la course).
6.—Course de bicyclette bien tranquillement (Celui qui arrivera le dernier sans avoir mis le pied à terre).
7.—Course en patins pour filles: trois tours.
8.—Course en patins pour hommes: cinq tours.
9.—Course pour hommes: les deux pieds dans une poche.

N.B. Si la température n'est pas favorable, ce programme sera remis à plus tard.

Les personnes qui désirent prendre part à la mascarade, doivent commencer immédiatement à organiser leur costume afin d'être prêts pour vendredi, le 31 janvier.

On peut être assuré de passer une agréable soirée. Le prix d'admission pour les spectateurs est de $0.25 et $0.35.

## Le concours interscolaire

Le concours de ski interscolaire, organisé par le club de ski de Chicoutimi, et qui devait avoir lieu dimanche, n'aura pas lieu à cette date. Ce concours est remis à plus tard, à une date qui sera annoncée dans le *Progrès et à la radio.*


EXCURSIONS à prix spéciaux pour L'OUEST CANADIEN

À TOUTES LES STATIONS DE L'OUEST

Départ quotidien du 15 FÉV. au 1er MARS inclusivement

Exemples de BILLETS ALLER-RETOUR À PRIX RÉDUITS DE CHICOUTIMI

Durée de validité 45 jours

| À | Voiture ordinaire | Wagon-lits touriste* | Wagon-lits première* |
|---|---|---|---|
| Winnipeg | $37.60 | $45.75 | $54.20 |
| Régina | 45.65 | 55.55 | 65.80 |
| Saskatoon | 48.20 | 58.75 | 69.55 |
| Calgary-Edmonton | 55.65 | 67.85 | 80.30 |
| Jasper-Banff | 58.20 | 70.90 | 83.95 |
| Vancouver-Victoria | 71.30 | 86.85 | 102.65 |
| Prince Rupert | 71.30 | 86.85 | 102.65 |

*Couchette ou fauteuil en plus. Les prix ci-dessus ne couvrent que le passage.

Ces excursions, en voitures ordinaires, de l'Ouest à l'Est canadien, seront effectuées du 15 fév. au 1er mars.

Pour billets et tous renseignements sur les itinéraires, arrêts en cours de route, location de places de wagons-lits, etc., adressez-vous à tout agent de chemin de fer.

HENRI MORIN, AGENT DU C. N. R.
TÉL. 615 — CHICOUTIMI

CANADIEN NATIONAL


# Ligue junior

Jonquière. — D. N. C. —

La course aux honneurs devient plus intéressante dans la ligue junior et la première position est encore dans la balance actuellement. Alma mène par un point avec une partie de plus que les autres à date. Mais vendredi dernier, à l'aréna de Chicoutimi, les joueurs de Peterson, le souriant gérant du Chicoutimi, ont mis le grappin sur les invincibles joueurs du Lac-St-Jean. Ce fut une affaire de taille où Lapointe, cerbère émérite, eut les honneurs de la joute grâce à sa performance remarquable devant le filet local. Et comme à la mort du lion, tout le monde est resté stupéfait devant les exploits des gars de la ville-reine.

Rosaire Gagnon et Robert Quenneville menèrent l'attaque du côté de Chicoutimi tandis que les frères Lamirande, héritiers d'un grand nom, suèrent sous la chemise foncée de l'Alma.

X X X

Mais deux jours auparavant, à Arvida, les juniors de Bob Morrisson ont battu le Chicoutimi au pointage de 3 à 2 après une période supplémentaire. Et, de ce fait, l'Arvida s'installait en troisième position.

X X X

Le lendemain, ce fut au Bassin, que l'Arvida continua ses exploits en prenant la mesure des malheureux joueurs du Père Dumaresq au compte de 5 à 4. Pourtant, les gens de Chicoutimi avaient fait leur possible puisqu'à un moment donné, en première période, ils menaient le bal par 3 à 0. Mais Bob Morrisson tint à ses hommes un petit discours et les ouvriers de la ville champignon ont fait le nécessaire en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire.

X X X

Le mauvais sort qui poursuit inlassablement les juniors du Bassin a continué de les poursuivre à ... dimanche alors ...

...joyés de Paradis et Cie enfoncent les clous à ces pauvres gens du Bassin. Le compte fut de 9 à 1. Plus ...

...jamais, les jeunes de Chicoutimi-Ouest trainent le déjeuner dans la Ligue. Jean-Paul Lamirande avec 2 points et quatre passes a dominé la bataille qui, à certains moments, a pris l'allure d'un massacre. Le Bassin n'a jamais eu de chance contre la rapidité et les passes de l'Alma et le gardien Harvey a arrêté assez de rondelles durant la partie pour pouvoir ressemeler une partie des chaussures de sa paroisse.

X X X

A l'aréna de Chicoutimi, dimanche, le Jonquière s'est avancé à un point de la première position dans le circuit Paradis et Simard, en battant l'équipe locale par 2 à 1. Le Chicoutimi compta en première période grâce à une course de R. Quenneville. Et le résultat demeura tel jusqu'au milieu de la troisième, quand St-Pierre, du Jonquière, tint à ses hommes une harangue qui leur fouetta le coeur. Charest compta au milieu de la dernière période pour Jonquière sur un haut lancer dans la coin de la cage. Scullion donna la victoire à son club en lançant la rondelle à travers un fouillis de jambes et de bâtons jusqu'au fond du but de Lapointe. Le Jonquière étrennait pour la circonstance un nouveau gardien, Léo Bourgeois, qui a fait les honneurs de sa première avec beaucoup d'habileté. Roland Bouchard et Paul Gingras arbitrèrent la rencontre à la satisfaction de tous.

COMPTEURS DE LA LIGUE JUNIOR

| | P. | A. | T. | Pun. |
|---|---|---|---|---|
| Paul Maltais, Alma | 14 | 0 | 14 | 8 |
| G. Lamirande, Alma | 9 | 5 | 14 | |
| J.-P. Lamirande, Alma | 6 | 8 | 14 | |
| L. Côté, Alma | 0 | 8 | 8 | 2 |
| René Gagnon, Alma | 0 | 8 | 8 | 2 |
| R. Quenneville, Chic. | 6 | 0 | 6 | 8 |
| Scullion, Jonq. | 5 | 1 | 6 | |
| L. Savard, Bassin | 1 | 5 | 6 | |
| F. Charest, Jonq. | 2 | 3 | 5 | |
| Chiasson, Arvida | 5 | 0 | 5 | |

POSITION DES

# Léon Bergeron, de Jonquière brille au concours d'Arvida

**Dîner au Saguenay-Inn. — Assemblée de la Zone de Ski du Saguenay.**

Léon Bergeron, du club de ski de Jonquière, s'est signalé à l'attention du monde sportif, dimanche dernier, en enlevant, avec une facilité extraordinaire, les deux épreuves du club de ski d'Arvida. Bergeron, qui est âgé d'environ 17 ans, a accompli une belle performance et a dignement représenté son club.

Plus de deux cents skieurs et spectateurs assistèrent aux concours du club de ski d'Arvida, dimanche dernier. Plus de quarante concurrents se livrèrent une lutte serrée dans le downhill et le slalom. Les pistes d'Arvida étaient en bonne condition et le temps des concurrents fut particulièrement bon.

Après les concours il y eut diner au Saguenay Inn pour tous les membres et leurs invités. M. L.-S. Apedaille, président du club de Ski d'Arvida, présenta ensuite les trophées aux gagnants. La Zone de Ski du Saguenay se réunit avant de terminer la journée.

Voici maintenant les dix meilleurs concurrents dans chaque épreuve:

DOWNHILL

| Nom-Club | Temps Sec. |
|---|---|
| 1—L. Bergeron, Jonq. | 59 — 3 |
| 2—A. Lock, Arvida | 61 — 3 |
| 3—L. Rasmussen, P.-A. | 64 — 3 |
| 4—A. Gagnon, Chic. | 64 — 3 |
| 5—C. Horton, Kén. | 69 — 1 |
| 6—E. Zinniger, Arvida | 70 — 2 |
| 7—G.-W. Graham, P.-A. | 73 — 3 |
| 8—V. Tremaine, Kén. | 74 — 4 |
| 9—M. Pagé, Chicoutimi | 75 — 0 |
| 10—L.-P. Desbiens, Chic. | 75 — 4 |

SLALOM

| Nom-Club | Temps Min. sec. |
|---|---|
| 1—L. Bergeron, Jonq. | 1 — 35 — 3 |
| 2—D. Ward, Arvida | 1 — 41 — 2 |
| 3—E.-H. Sangwine, Ar. | 1 — 42 — 1 |
| 4—C.-H. Horton, Kén. | 1 — 46 — 0 |
| 5—A. Gagnon, Chic. | 1 — 50 — 0 |
| 6—L. Rasmussen, P.-A. | 1 — 51 — 3 |
| 7—F. Paquet, Arvida | 1 — 55 — 3 |
| 8—A. Locke, Arvida | 1 — 56 — 0 |
| 9—G. Wells, Chic. | 1 — 58 — 4 |
| 10—G.-W. Graham, P.-A. | 2 — 4 — 1 |

# Les petites Quilles

**Les Chevaliers prennent la tête et établissent deux records: 639 pour une partie et 1,750 pour la soirée.**

"LE JEU S'AMELIORE"

Les Chevaliers de Colomb ont pris la tête de la ligue, cette semaine, après une lutte formidable contre l'équipe des Price. Les deux équipes comptaient chacun 21 points au début de la soirée et bataillaient pour la première position.

Price remporta la première partie par 39 points et perdit la deuxième par 86 points. La dernière partie, qui décidait de la première position, se termina avec un pointage égal pour les deux clubs à 545.

Avec l'assentiment du président de la ligue, on décida de jouer une boite supplémentaire. La chance favorisa les Chevaliers qui l'emporta par six points.

Cette dernière partie fut une des plus intéressantes de la soirée et fut suivie avec grand intérêt par tous les joueurs des autres clubs.

Abel Simard, qui contribua largement à la victoire de son club compta la plus haute partie de la soirée avec 169. J.-Chs. Girard, avec une moyenne de 130 pour trois parties, seconda magnifiquement ses coéquipiers.

Les Chevaliers, brisèrent deux records cette semaine en comptant 639 pour une partie et un total de 1750 pour trois parties. Ceci démontre tout l'intérêt que les joueurs portent à la ligue des petites quilles, intérêt qui s'est manifesté cette semaine par des parties meilleures en moyenne.

Les Banques, avec deux victoires sur la Cie du Téléphone se classent en deuxième position avec les Price. Ces trois clubs se font une lutte serrée pour le championnat.

La Cie Electrique et le Club de Ski se sont fait une lutte acharnée pour laisser la dernière position. Le Club de Ski, avec deux victoires se classe encore en dernière position avec un point seulement en arrière de la Cie Electrique.

Comme on peut le voir, la lutte sera très serrée vers la fin.

Voici le résultat des parties:

CHEVALIERS

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| A. Simard | 119 | 169 | 100 | 388 |
| J.-C. Girard | 117 | 135 | 139 | 391 |
| J.-O. Lapointe | 91 | 90 | 95 | 276 |
| R. Delisle | 119 | 122 | 111 | 352 |
| M. Vachon | 110 | 123 | 110 | 343 |
| Totaux net: | 556 | 639 | 545 | 1750 |
| Min. add.: | ... | ... | ... | ... |
| Totaux: | 556 | 639 | 545 | 1750 |

PRICE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| L.-H. Tellier | 111 | 94 | 93 | 298 |
| L. Delisle | 111 | 128 | 143 | 382 |
| Fortin | 106 | 101 | 93 | 300 |
| Ph. Duhaime | 140 | 122 | 116 | 378 |
| L. Gosselin | 127 | 108 | 100 | 335 |
| Totaux net: | 595 | 553 | 545 | 1693 |
| Min. add.: | ... | ... | ... | ... |
| Totaux: | 595 | 553 | 545 | 1693 |

Plus haute partie simple: A. Simard, Chevaliers, 169.

Plus haute moyenne dans trois parties: J.-C. Girard, Chevaliers, 130.

BANQUES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Blanchette | 99 | 89 | ... | 188 |
| Audet | 105 | 128 | 128 | 361 |
| Simard | 125 | 93 | 112 | 330 |
| St-Amour | 121 | 121 | 127 | 369 |
| Dallaire | 93 | 101 | 151 | 345 |
| Menard | ... | ... | 103 | 103 |
| Totaux net: | 543 | 532 | 621 | 1696 |
| Min. add. | ... | ... | ... | ... |
| Totaux: | 543 | 532 | 621 | 1696 |

CIE DU TELEPHONE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| G. Maltais | 110 | 129 | 87 | 326 |
| S. Tremblay | 88 | 117 | 100 | 305 |
| W. Coudé | 143 | 112 | 101 | 356 |
| Alseno | 75 | 75 | 75 | 225 |
| Dubé | 99 | 130 | 99 | 328 |
| Totaux net: | 515 | 563 | 462 | 1540 |
| Min. add.: | ... | ... | ... | ... |
| Totaux: | 515 | 563 | 462 | 1540 |

Plus haute partie simple: Dallaire, Banques, 151.

Plus haute moyenne dans trois parties: St-Amour, Banques, 123.

CLUB DE SKI

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Levesque | 95 | 95 | 118 | 308 |
| Desbiens L.-P. | 125 | 79 | 87 | 291 |
| Coulombe W. | 100 | 101 | 100 | 301 |
| Tremblay P. | 130 | 113 | 121 | 364 |
| Giroux R. | 68 | 80 | 94 | 249 |
| Totaux net: | 518 | 468 | 520 | 1506 |
| Min. add. | 7 | ... | ... | ... |
| Totaux: | 525 | 468 | 520 | 1513 |

CIE ELECTRIQUE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Brosseau | 103 | 107 | 101 | 311 |
| Ouellet P. | 71 | 122 | 105 | 302 |
| Leclerc F. | 88 | 125 | 112 | 325 |
| Beaudoin | 98 | 128 | 80 | 306 |
| Lapointe A. | 97 | 137 | 85 | 319 |
| Totaux net: | 457 | 619 | 483 | 1559 |
| Min add.: | 4 | ... | ... | 4 |
| Totaux: | 461 | 619 | 483 | 1563 |

Plus haute partie simple: A. Lapointe, Cie Electrique, 137.

Plus haute moyenne dans trois parties: P. Tremblay, Club de Ski, 121.3.

## Coups de gouret

On se fait la lutte serrée aux petites quilles.

Le Chicoutimi évite le "Zero" par quelques minutes seulement.

Il faut toujours compter la dernière période.

Deux heures, adossé à un sapin, sous un froid de 15 sous zéro; rien à prendre pour se réchauffer; trois milles à faire pour revenir au chalet, et suivre attentivement les concours de ski,! Ah! il ne fait pas chaud!

Voilà les impressions d'un spectateur qui ne s'y laissera plus prendre.

Le ski, ça se fait sur les deux jambes, dit l'instructeur.

Les jeunes n'aiment pas qu'on les pique.

Le hockey n'est pas un jeu de sentiment.

Maintenant G. Froid va en ski, ce vétéran s'est *Pricé* de changer de poil.

G. FROID.

## Avis aux membres du club de ski

Tous les membres du club de ski de Chicoutimi sont priés de prendre note qu'il y aura un autobus qui partira du chalet, à Chicoutimi, dimanche matin, à 10 h.15, pour se rendre à Jonquière pour les concours du club de ski de Jonquière.

## 'GUE SENIOR

:SULTAT DES PARTIES

...nvier. — Saguenay-Paper, 8; ...timi, 3.

26 janvier. — Saguenay-Paper, 9; Price-Brothers, 2.

27 janvier. — Saguenay-Paper, 3; Chicoutimi, 2.

29 janvier. — Chicoutimi, 4; Price-Brothers, 0.

CLASSEMENT DES EQUIPES

| | J. | G. | P. | Pts |
|---|---|---|---|---|
| Sag. Paper | 9 | 7 | 2 | 14 |
| Chicoutimi | 10 | 6 | 4 | 12 |
| Price-Brothers | 9 | 1 | 8 | 2 |

PROCHAINES PARTIES

Vendredi le 31. — Price-Brothers vs Saguenay-Paper à Port-Alfred.

Dimanche, 2 février. — Price-Brothers vs Chicoutimi à l'aréna local.

Mercredi, 5 février. — Saguenay-Paper vs Price-Brothers à Chicoutimi.

# Ligue junior

Vendredi soir. — Chicoutimi et Bassin au Bassin.

Même soir. — Alma à Arvida.

## A Ste-Hedwidge

*Décès*

La grippe a fait plusieurs victimes depuis le premier janvier. Elle a frappé des jeunes et des vieillards. Parmi les cinq disparus, il y a un pionnier du Lac-St-Jean, M. Télesphore Fortin, décédé à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Voici, par ordre chronologique, la liste des morts.

Janvier: 6— Mlle Cécilia Rodrigue, enfant de feu Gaudiose Rodrigue et d'Emélia Guay, décédée à l'âge de 21 ans. Son père et une belle-soeur l'avaient précédée dans la tombe, il y a quelques mois. Quelques jours plus tard, l'un de ses neveux descendait également dans la tombe.

11— Joseph-Gilbert-Russel Martel, enfant de Armias Martel et de Juliette Bouchard, âgé de 38 jours.

15— Raymonde Roy, enfant de Antoine Roy et de Laura Bonneau âgée de 7 ans.

17 — Ghislaine Rodrigue, enfant de Cyrille Rodrigue et de Marie-Blanche Tremblay, âgée de 11 mois.

18— Télesphore Fortin, époux de feu Malvina Lajoie, décédé le 18 janvier âgé de 95 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu, lundi, à 8 heures. Le défunt laisse, pour pleurer sa perte, trois filles et un fils: Mme Edmond Girard, domiciliée à Jonquière; Mme Héraclius Simard, domicilié au Lac-Bouchette; M. Benjamin Fortin, veuf, demeurant en cette paroisse ainsi que Madame Michel Lavoie. Portaient le corps: MM. Edmond Girard, Benjamin Fortin, Aimé Simard et Michel Lavoie.

*Naissance*

Marie-Antoinette-Solange, enfant de Alfred Pitré et de Yvette Gagnon. Parrain et marraine: M. et Mme David Bédard, de Roberval, oncle et tante de l'enfant.

*En visite*

M. et Mme Charles-Eugène Dion, demeurant à l'Isle-Maligne, sont en visite chez leurs parents: M. Joseph Tremblay "Henri".

*La grippe*

La grippe continue toujours de sévir parmi nous. Nombreux sont ceux qui chaque semaine en sont atteints. Plusieurs malades ont bien de la difficulté à s'en défaire.

# Le Conseil Central

(Suite de la 1ère page)

central diocésain, un peu lointain, pas encore connu, n'ayant pas fait de preuve, etc... De plus ils constataient que les cotisations ordinairement payés à leur organisme central allaient aller à un organisme extérieur.

La réaction est venue également de la part de certains dirigeants, qui du fait de la formation de cet organisme voyaient une partie de leur autorité leur échapper ainsi qu'une partie de la juridiction territoriale.

En outre le caractère des travailleurs de tel métier ou de tel région, au point de vue de certains,des circonstances spéciales, etc... auraient milité en faveur de l'état des choses existant.

Cependant d'un commun accord, s'imposant tous les sacrifices pour la cause commune du syndicalisme dans la région, tous les Conseils Centraux, tous les syndiqués en particulier ont dit "présents" pour la formation et la réalisation immédiate du Conseil Central Diocésain.

Cette centralisation, de fait n'a pas été imposée, elle a été voulue par les circonstances actuelles, le besoin de direction unique, tant pour l'unité de doctrine que pour l'unité d'action.

Tous les conseils centraux qui existaient précédemment se sont dissous par le retrait de leurs délégués officiels et le Conseil Central Diocésain a pris naissance.

La tâche du Conseil Central Diocésain sera de soigner l'éducation syndicale, par la multiplication des cercles d'études qui donneront naissance aux syndicats, qui formeront les membres à l'esprit syndical, au dévouement syndical et au point de vue professionnel perfectionneront les syndiqués par tous les moyens en son pouvoir.

Ce Conseil Central Diocésain fournira aux délégués de tous les centres du diocèse l'occasion de se connaitre, d'échanger leur opinion, de faire rapport à l'organisme central de la marche des syndicats et cela mensuellement.

Le contrôle permettra de former des syndiqués scrupuleux de leur devoir de justice et de charité envers leur union, le paiement de la contribution mensuelle et l'assistance régulière aux assemblées.

La discipline dans nos rangs permettra qu'il ne se glisse pas d'erreurs regrettables quant aux actions prises dans certains cas difficiles, où, emporté par un premier mouvement, l'on serait porté à tout briser, tandis que la patience et l'action opportune vaut bien mieux que les coups de force.

L'union de toutes ces forces syndicales, en arrière du Conseil central Diocésain, l'encourage à affronter hardiment la tâche et à la bien remplir.

Le fonctionnement du Conseil Central Diocésain: celui d'un conseil central ordinaire. Les délégués des différents syndicats formant l'assemblée; il y a des officiers chargés de la direction ou Régie (17 officiers) ou l'exécutif (5 officiers) Tous coopèrent, se consultent et prennent action après étude.

Les questions sont exposées, discutées, remises à plus tard, ou action est prise selon l'importance des cas.

Enfin l'on reste uni à la C.T.C.C. et l'on réfère à cette autorité pour certaines questions provinciales ou fédérales. Il n'y a rien de nouveau.

Quant aux devoirs du dit Conseil Central Diocésain, j'y ai fait allusion en parlant du but poursuivi et en d'autres endroits mais il convient de noter le but ultime du dit Conseil Central Diocésain qui est de *former des syndiqués, des chefs convaincus,* qui de retour à leur centre respectif convaincront les autres des mêmes idées et principes: l'étude de la mystique syndicale, de l'idéal chrétien que doit réaliser chaque syndiqué.

Par une saine et bonne publicité il devra poursuivre l'étude des principes et les faire connaitre aux syndiqués.

Il devra organiser des syndicats nouveaux, perfectionner les syndicats actuels, diriger en un mot tout le mouvement syndical par une ferme discipline, par un contrôle constant et par une direction unique et persévérante dans l'action.

Il devra encourager les oeuvres syndicales connexes, prendre en main et poursuivre le bien matériel des syndiqués, favorisant les mouvements propres à donner au salarié des conditions de vie honorables et à lui procurer une modeste aisance.

Par l'encouragement à l'épargne, par l'appui aux coopératives il coopérera au relèvement économique de la classe ouvrière.

Voilà syndiqués du diocèse en quelques mots ce que se propose le Conseil Central Diocésain. Vous tous qui formez ce Conseil Central Diocésain vous serez à la hauteur de votre tâche et vous serez des modèles.

J.-Ant. LAFRANCE.
Président.

## L'intention du mois

*Intention générale bénie par le Saint-Père*

L'ETABLISSEMENT ET LA CONSERVATION DE LA PAIX ENTRE LES PEUPLES

*Intention missionnaire*

LA CONVERSION DES ADHERENTS AUX RELIGIONS PRIMITIVES

## Servante demandée

ON DEMANDE. — Une servante pour famille de deux enfants. S'adresser à Mme Brehaut, 191, rue Price, tel.: 905.

ON DEMANDE. — Une jeune fille pour aider au ménage dans famille privée. Références exigées. S'adresser à Mme J.-R. Walton, 5, rue Larouche, Boul. St-Sacrement, tél.: 848.

SERVANTE DEMANDEE. — On demande une bonne servante avec références pour famille trois personnes. Bon salaire. S'adresser chez le Docteur Potvin 22 rue Lafontaine Chicoutimi.


RETROUVEZ L'ENDURANCE DE VOS 20 ANS!



Le manque d'endurance est une affection commune chez les hommes ayant dépassé la quarantaine. Le surmenage, la fatigue habituelle laissent leur empreinte sur l'organisme, mais quelques boites de PILULES MORO refont les forces de l'homme et le rajeunissent. Ce bon tonique a fait ses preuves dans le traitement des malaises suivants: manque de force, perte d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, épuisement, douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement.

"Depuis plusieurs mois, je ne me sentais plus moi-même, j'étais toujours fatigué et je ressentais beaucoup de douleurs aux reins. Je me suis mis à prendre les PILULES MORO et mon état de santé en général s'est beaucoup amélioré. Depuis à différentes reprises lorsque je me suis trouvé fatigué, j'ai repris des PILULES MORO et chaque fois, j'ai constaté qu'elles m'ont fait beaucoup de bien..."

(Signé)—EDOUARD BEAUVAIS,
Cultivateur, P. Q.
Témoin (Signé)—Y. P.

Pilules Moro, par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

PILULES MORO
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1366, St-Denis, Montréal


Vous sauvez du temps en écrivant ou en voyant notre agent local Bray. Il a la liste de prix et la liste des spéciaux de chaque jour. Procurez-vous des poulets en vue du marché. Commandez dès maintenant. J.-Emile Brassard, Jonquière.

# ANNONCES CLASSIFIÉES

## — TARIF —

Un sou le mot, minimum 25 sous.

Naissances, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements pour sympathies, etc.: 50 sous par insertion suivant la formule ordinaire.

Toutes les annonces doivent nous parvenir au plus tard le mercredi pour publication le lendemain.

Conditions de paiement: comptant. Annonces facturées chargées le double.

## ON DEMANDE

DAMES DEMANDEES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. National Manufacturing Co., Dépt. 10, Montréal.

LOGEMENT DEMANDE. — On demande de un logement de 6 pièces. S'adresser à M. Ls-Georges Laberge, 15, av. de l'Ecole, Rivière-du-Moulin.

LOGEMENT DEMANDE. — On demande à louer un logement de 5 ou 6 pièces avec chambre de bain et eau chaude. S'adresser au lieutenant L.-P. Dion, centre d'entrainement militaire, Chicoutimi. Tél.: 948.

ON DEMANDE. — On demande à échanger une propriété, grand terrain, plusieurs logements près d'Arvida, pour une maison située à Chicoutimi. S'informer à Henri Gagnon, 125, Racine, tél.: 511, Chicoutimi.

ON DEMANDE. — Un voyageur pour vendre à commission du poisson aux bouchers, aux épiciers et aux contracteurs de chantiers dans le nord du Québec. Application par lettre donnant références et territoire désiré. O'Connor's Fish, Co. Ltd. 141, King St., Montréal.

ON DEMANDE. — On demande à acheter une terre, lot ou demi-lot, en culture en tout ou en partie, ayant maison convenable. Indiquer où située et prix. S'adresser au Progrès du Saguenay.

ON DEMANDE. — Une maison ou loyer à louer, meublé ou non, soit à Chicoutimi, Kénogami ou Arvida. Pour toute information communiquer avec case postale 283, Arvida, P. Q.

VENDEURS DEMANDES. — Splendide chance pour homme ou femme, de gagner du bon argent dans un travail agréable, permanent. Vous toucherez un bon profit dès le premier jour. Une compagnie qui date de 1872. 12,000 établissants. Ecrivez aujourd'hui même la compagnie J.-R. Watkins, 2177, rue Masson, Montréal, Dépt OC-C-1.

## À VENDRE

A VENDRE. — Un comptoir Frigidaire marque "Shearer" coils compris pour boucherie, en très bon ordre. Bonnes conditions. S'adresser à M. Willie Dufour, 390, rue Racine (en face du pont de Ste-Anne).

MAISONS A VENDRE. S'adresser au magasin Populaire, 85, rue Taché, Chicoutimi-Ouest.

MAISON A VENDRE. — Maison à vendre, située sur la rue Racine, No 13. Comprenant 3 logements et un sous-bassement qui peut être converti en logement. Terrain de 100 pieds carrés. Bon poste commercial, beau site sur le bord du Saguenay. Bon revenu. Pour informations s'adresser à 60, avenue Ste-Anne, Chicoutimi.

MOTEUR A VENDRE. — 1 moteur de 5 forces, 3 phases, 220, en parfaite condition, à vendre. S'adresser à nos bureaux.

A VENDRE. — Propriété commerciale située rue Racine, quartier Centre, coin de rues, 10,700 pi. car. de terrain, important édifice à 6 logements, dont un grand local commercial 1,800 pi. car. plain-pied; pour $3,000 de comptant, balance $12,000 se paie par elle même, revenu prévu $2,500 annuel. S'adresser à Henri Gagnon, 125, Racine, tél.: 511, Chicoutimi.

A VENDRE. — Deux bonnes maisons dont une à 3 logements et l'autre un logement privé, située à proximité d'Arvida; occasion intéressant particulièrement les employés à Arvida. Marchés attrayants, un peu de comptant, balance comme un loyer. S'adresser à Henri Gagnon, 125, Racine, tél.: 511.

## À LOUER

A LOUER. — On trouvera chambre chauffé à l'eau chaude. Famille de deux adultes. Bain, eau chaude. S'adresser à 12, avenue Riverin, Chicoutimi.

A LOUER. — Appartements à louer pour jeune ménage. Usage de la cuisine. S'adresser à Rosaire Lapointe, 66, Chemin St-Paul, Chicoutimi.

A LOUER. — Magasin autrefois occupé par la Pâtisserie Française, à louer. S'adresser à Jean Angers, 237-39, rue Racine, Chicoutimi.

BUREAUX A LOUER. — 100, rue Jacques-Cartier. Bureaux spacieux et bien éclairés, avec salle d'attente et espace dans la voûte; loyer modique comprenant chauffage, éclairage et aqueduc. S'adresser à Raymond Belleau, notaire, 100, rue Jacques-Cartier. Téléphone: 208.

CHAMBRE ET PENSION. — On peut se procurer une chambre avec pension si désirée en s'adressant à: Horace Tremblay, 17, rue du Hâvre, (1e étage).

## PERDUE

PERDUE. — Une plume fontaine de marque Waterman a été perdue à partir du pensionnat du Bon-Pasteur jusqu'au restaurant J.-P. Gauthier, 110, rue Racine, Chicoutimi. Si trouvé, veuillez l'apporter au Progrès du Saguenay.


Vous désirez des impressions soignées et en plusieurs couleurs! Adressez-vous au "Progrès du Saguenay".



## DIVERS

Montreal Jobbing
21-21½, rue St-Joseph
QUÉBEC

C'EST LE TEMPS plus que jamais d'acheter votre linge neuf ou de seconde main, vos fourrures ou des coupons de toutes sortes, à des prix si bas que nous sommes seuls à pouvoir vous donner. Notre Maison est la plus considérable du genre de la province. Toute transaction est basée sur l'honnêteté et la satisfaction. Demandez notre catalogue Automne-Hiver 1940-1941 et soyez un de nos meilleurs clients satisfaits. Adressez-nous vos commandes de suite. Profitez de nos bas prix.

# Page Agricole

## La lumière artificielle pour la production des oeufs

Il y a à peine 25 ans, l'hérédité, l'alimentation et l'hygiène étaient à toutes fins pratiques les seuls facteurs reconnus comme propres à influencer la ponte. Il est maintenant démontré que la lumière artificielle possède un effet direct sur la production des oeufs. Etant donné la brièveté des jours durant nos automnes et nos hivers canadiens, ce facteur peut même être considéré, du moins pour ces deux saisons, comme limitatif du rendement. En effet, tandis que l'intensité de la ponte variait jadis avec la longueur des jours pour atteindre son sommet au début de l'été, l'usage de la lumière artificielle permet aujourd'hui de modifier cette courbe presque à volonté.

A la station expérimentale de Normandin, nous avons pu observer à date que la lumière artificielle permet d'augmenter, durant l'hiver, la production des poulettes de 20 à 30 pour cent et leur production annuelle de quelques oeufs, et qu'elle assure une croissance plus rapide des sujets nés tard au printemps et un départ plus hâtif de la ponte des sujets à maturité tardive. Elle favorise un retour plus rapide à la production des poules plus âgées, grâce à son influence sur la consommation, la pousse du plumage qui suit la mue annuelle et son effet direct comme stimulant physiologique de l'ovaire.

On a trouvé très satisfaisant l'emploi quotidien de la lumière artificielle dans les poulaillers, à partir de quatre heures du matin durant le mois d'octobre et d'une heure du matin durant les mois de novembre à mai. Il faut, cependant, que les changements de la lumière naturelle à la lumière artificielle, de même que tout avancement d'heure se fassent graduellement afin de ne pas provoquer la mue des pondeuses.

Grâce à la lumière artificielle, l'aviculteur peut donc faire donner simultanément à plus d'une génération de pondeuses leur plus forte production durant l'automne, à l'époque des hauts prix des oeufs et durant tous les mois d'hiver. Ce facteur lui permet aussi d'augmenter sensiblement le rendement de ses volailles dont les oeufs sont destinés à l'incubation et retirer de la sorte un meilleur revenu de sa basse-cour.

B.-E. TETREAULT.

*Corporation des Agronomes*

## Vers la pleine mise en valeur des sols du Québec

Par Roland Lespérance, du Ministère provincial de l'Agriculture.

(Suite)

Un deuxième groupe d'initiatives a porté sur l'amélioration des conditions chimiques de nos sols.

*Amendements.* — Nos terres, qui sont en général gorgées d'eau, sont aussi, et pour la même raison, le plus souvent acides. Les eaux de pluie en filtrant dans les sols leur enlèvent chaque année d'importantes quantités de chaux qui sont entraînées par lessivage vers nos fleuves et rivières. D'où chez nous le développement de l'acidité des sols et l'importance des amendements.

Champs de démonstration, trains-expositions, camions-écoles, conférences, bulletins, articles de journaux, tous les moyens de propagande ont été utilisés pour enseigner dans la province la théorie et la pratique du chaulage des terres. L'Etat, depuis plusieurs années déjà, offre des octrois qui défraient presque entièrement le coût de transport de la chaux agricole, et subventionne en certains cas l'achat de broyeurs de pierre à chaux. Il s'est employé dans la province, en 1939, 38,000 tonnes d'amendements calcaires. Les agronomes estiment cette consommation insuffiante et font actuellement campagne pour généraliser davantage cette pratique nécessaire du chaulage des sols acides.

*Laboratoires des sols.* — A l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, comme à l'Inst. Agricole d'Oka, des laboratoires bien aménagés reçoivent les échantillons de sols que les cultivateurs désirent leur adresser. C'est ainsi que tout cultivateur peut gratuitement faire analyser ses terres et connaître leurs besoins de chaux ou d'éléments fertilisants. Inutile d'insister sur les avantages pratiques d'un tel service; leur évidence s'impose.

*Engrais chimiques.* — L'interdépendance qui existe entre la consommation des engrais chimiques et les progrès de l'agriculture est, en certains pays d'Europe, un article de foi agronomique. Pouvons-nous adopter cette manière de voir? Dans une certaine mesure, oui. Pourtant nos sols sont jeunes. Mais un grand nombre de ces sols sont originairement pauvres en éléments fertilisants et les autres, les plus riches, montrent souvent, déjà, des signes de fatigue.

Une loi fédérale protège maintenant les cultivateurs contre les fraudes qui, dans le passé, ont dégradé le commerce de ces produits d'utilité professionnelle. Une technique améliorée permet aujourd'hui la fabrication d'engrais minéraux de toute première qualité.

Au moyen de divers octrois, l'Etat, en ces dix dernières années, a fortement encouragé l'emploi de ces engrais. Fait significatif, au fur et à mesure que ces octrois diminuaient, l'emploi des engrais chimiques dans Québec augmentait annuellement. Ce qui semble prouver que l'enseignement agronomique et l'expérience des cultivateurs de progrès restent en définitive les meilleurs agents d'éducation agricole.

Il s'est employé dans Québec, en 1939, plus de 80,000 tonnes d'engrais chimiques. Que les prix des produits agricoles se relèvent quelque peu, que le pouvoir d'achat des cultivateurs s'améliore, et ce chiffre de consommation connaîtra sûrement de plus hauts sommets.

On peut affirmer que l'ancienne défiance des cultivateurs envers les engrais chimiques est aujourd'hui révolue. Il reste à diffuser largement les connaissances indispensables au choix judicieux et à l'emploi rationnel de ces fertilisants commerciaux dont les avantages se révèlent de plus en plus nombreux.

x x x

Telles sont donc, dans leurs grandes lignes, les données essentielles du problème de nos sols, et telles sont, incomplètement énumérées, les directives qui ont présidé à la restauration, au maintien, à l'augmentation de leur productivité. Une étude plus élaborée aurait compris d'autres item: conservation et utilisation des engrais de ferme, assolements etc. Naturellement l'application systématique de ces politiques agricoles demande à s'appuyer sur un inventaire. C'est la classification des sols, oeuvre déjà commencée depuis quelques années, et qui se poursuit à bonne allure.

Au cours de ces propos, que l'espace nous force d'abréger, nous n'avons guère insisté sur l'importance d'une question qui, en certains pays, met aujourd'hui les gouvernants en émoi. On sait que nos puissants voisins, les Etats-Uniens, ont consacré en ces dernières années des centaines de millions de dollars à la restauration de la productivité de leurs sols. Constatons que cette question, sans avoir chez nous le même caractère d'acuité, n'en a pas moins déterminé des préoccupations et des actes.

N'est-ce pas dans la mesure où les initiatives en ce domaine s'avéreront de plus en plus fécondes que nous nous acheminerons plus ou moins rapidement vers la pleine mise en valeur de nos sols, et d'une agriculture progressive, relativement prospère?

Roland L'ESPERANCE

## Cercle agricole de Saint-Edmond-les-Plaines

St-Ed.-les-Plaines, — D.N.C.R. — A la suggestion de leur dévoué curé, M. l'abbé Lucien Savard, les cultivateurs de la jeune paroisse de St-Edmond-les-Plaines fondèrent au cours du mois de juin 1940 un cercle agricole comme premier organisme de leur profession. Les officiers élus furent les suivants: président, M. Méridée Doré; vice-président, M. Thomas Tremblay; directeurs: MM. Roméo Bernard, Albert Dion, Lionel Fortin, Anthyme Boisvert et Léopold Nadeau. M. François Fortin fut choisi comme secrétaire.

Quarante et un membres à date ont payé leur contribution; avec l'octroi du gouvernement le cercle a pu disposer d'un actif de $66.00.

Le programme pour 1940 était le drainage et l'amélioration du bétail; on a employé le montant en caisse pour acheter des animaux de bonne race afin d'améliorer différents troupeaux.

Egalement, au cours des réunions, les membres étudièrent différents sujets agricoles afin de se renseigner sur les bonnes méthodes de culture et la sage administration d'une ferme.

## Chez les Fermières d'Albanel

Albanel, (D.N.C.R.) — Le Cercle des Fermières de Ste-Lucie d'Albanel fut fondé le 14 juillet 1937, à la suggestion de M. J.-C. Pelletier, agronome officiel.

Au cours de l'année 1938, le cercle fit l'acquisition d'un métier simple avec tous ses accessoires et d'une sertisseuse pour la mise en conserve. A la fin de cette première année, 95 membres composaient le cercle des Fermières de Ste-Lucie-d'Albanel. Dès le début le cercle paya un abonnement à la reuve "Paysana".

En 1939 on fit l'achat d'un autre métier et de trois sertisseuses; ceci pour prouver tout l'intérêt des membres envers leur cercle. Au cours de cette même année les Fermières se rendaient visiter la Ferme expérimentale de Normandin.

1940 apporta encore un regain d'activité. Cette fois un métier double fut acheté afin de suffire aux travaux des Fermières. Encore une visite à la Ferme expérimentale.

Après ces trois années d'activité, le cercle des Fermières possède un actif en caisse de $30.50, après avoir payé toute son organisation. En plus les membres du cercle ont tenu deux expositions locales de travaux d'arts domestiques; ces expositions remportèrent un franc succès.

Le bureau de direction actuel se compose des membres suivants: aumônier, M. l'abbé Adjutor Tremblay, ptre, curé; présidente et conseillère provinciale, Mme Elisée Plourde; vice-prés, Mlle Elisabth Tremblay; lectrice, Mme Réné Simard; 1ère conseillère, Mme Alfred Gagnon; 2ième, Mme Thomas Bluteau; 3ième, Mme Alphonse Leboeuf; secrétaire, Mme Joseph Boivin.

## St-Thomas-Didyme

STATISTIQUES PAROISSIALES

Population: 985 âmes; 50 naissances; 18 mariages; 12 décès.

## Station-d'Hébertville

*Mariage*

Station-d'Hébertville, (D.N.C.) — M. Xavier Barr a épousé dame Vve Lorenzo Vaillancourt. M. Tancrède Guérin accompagnait sa fille et M. Alfred Gervais servait de témoin au marié.

M. le curé J.-J. Gagnon donna la bénédiction nuptiale aux nouveaux époux.

*Baptême*

Jos.-Alfred-Anatole-Denis, enfant de Lionel Paradis et de Dorina Ouellet. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Ouellet, oncle et tante de l'enfant.

*Funérailles*

Le 20 janvier avaient lieu les funérailles de dame Philomène Simard, épouse de feu Hippolyte Côté, décédée à l'âge de 84 ans et 9 mois.

M. le curé fit la levée du corps et chanta le service. Un bon nombre de parents et d'amis y assistaient.

Portaient le corps: MM. Arm. Côté, Jos.-Chs. Larouche, Ernest Côté, Jos.-Méd. Côté, Yvon Gaudreault et Chs-Eug. Gagnon.

Nos sincères condoléances.

## A St-Coeur-de-Marie

St-Coeur-de-Marie, (D.N.C., — Joseph-Arthur-Gaston, enfant de M. et de Mme Noël Brisson, née Emma Pelletier. Parr: M. Lévis Pelletier; marr: Jeannette Perron.

Joseph-Lucien-Benoît, enfant de M. et de Mme Eugène Larouche, née Marie-Luce Angers. Parr: M. Rosaire Laforest; marr: Gérardine Larouche.

Marie-Josèphe-Ginette, enfant de M. et de Mme Joseph-Elie Maltais, née Mariette Trépanier. Parr. et Marr: M. et Mme Joseph Potvin.

Joseph-Thomas-Louis, enfant de M. et de Mme Réné Lessard, née Annette Tremblay. Parr. et marr: M. et Mme Thomas Lessard.

*Promenade*

Mlle Rénée Tremblay, de St-Coeur-de-Marie, est en visite à Kénagami, chez son oncle, M. Eugène Bergeron.

**Vous désirez des impressions soignées et en plusieurs couleurs! Adressez-vous au "Progrès du Saguenay".**


La portée qui a Brisé tous les records

**LE PLUS BEAU GROUPE DE CÔTÉS DE BACON JAMAIS EXPORTÉS DU CANADA**

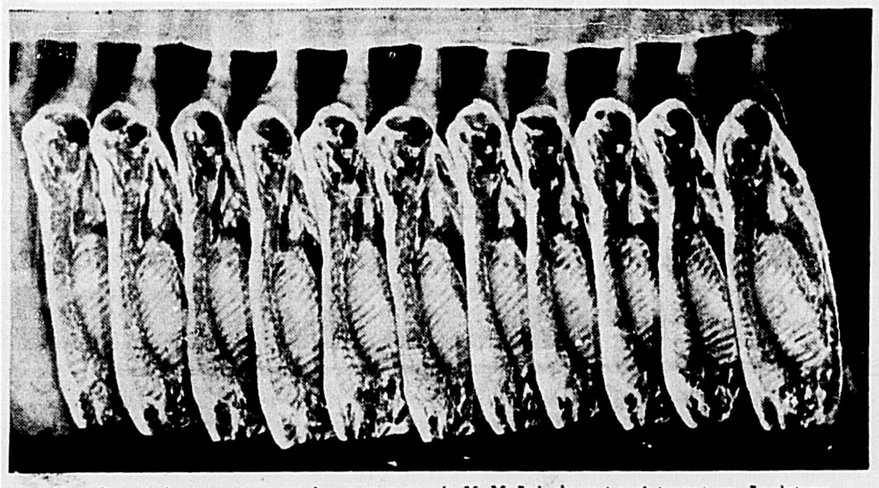


M. J. J. McAninch, R. R. No. 4, Guelph, Ont., qui a élevé et alimenté cette portée record.

Onze porcs, tous d'une même portée, mis sur le marché en même temps, tous 'Select' obtenant 96% à l'inspection précédant l'expédition. La meilleure classification de côtés Wiltshire jamais obtenue, par un groupe de porcs canadiens.

J. J. McAninch en donne le crédit au

**CONCENTRÉ SHUR-GAIN 41% POUR LES PORCS**



Ces côtés de bacon provenant des onze porcs de M. McAninch sont maintenant en Angleterre.

M. J. J. McAninch, R. R. No. 4, Guelph, Ontario, élève de bons porcs et tient des records parfaits du coût de l'alimentation. Quand une de ses truies donna une portée de onze porcelets en avril dernier, et que les onze survécurent à la première semaine, il jugea que cette portée avait bien débuté. Plus tard, quand il vit qu'aucun avorton n'apparaissait parmi les onze, il fut enchanté. A quelques semaines d'âge, il les alimentait à la moulée de début Shur-Gain pour les porcs, et peu de temps après il les nourrissait d'un mélange d'avoine et d'orgue moulues et de concentré Shur-Gain 41% pour les porcs, et il continua ainsi d'utiliser Shur-Gain jusqu'à la mise sur le marché.

**Chaque porc s'est classé "Select". $11.00 de prime pour M. McAninch.**

M. McAninch savait que ses onze porcs étaient les plus beaux qu'il avait mis sur le marché depuis qu'il en envoyait, et il avait déjà envoyé plusieurs "select". Donc il ne fut pas surpris quand il apprit que chaque porc s'était classé "select". Il a réalisé un profit additionnel de $11.00 pour une portée de onze ce qui représente un profit appréciable pour n'importe quel cultivateur.

**Economie de 5000 livres de grain en utilisant 550 livres de concentré Shur-Gain.**

M. McAninch sait qu'il faut 1,100 livres de grains pour alimenter un porc jusqu'à sa mise sur le marché, quand les grains seuls sont utilisés, mais, il estime qu'il économise 450 livres de grains par porc, en utilisant pour $1.50 de concentré Shur-Gain 41% pour les porcs et dans ce cas, la prime obtenue sur ces porcs "select" paye les ⅔ du coût du concentré Shur-Gain. "C'est — dit-il — le meilleur moyen de retirer des profits de l'élevage des porcs."

**M. McAninch dit qu'il ne peut pas se dispenser d'utiliser le concentré Shur-Gain. Il réalise ainsi plus de $3.00 par porc.**




Tous les cultivateurs peuvent faire ces économies et réaliser ces profits. Les "select" que vous obtenez vous rapportent un surplus de profits.

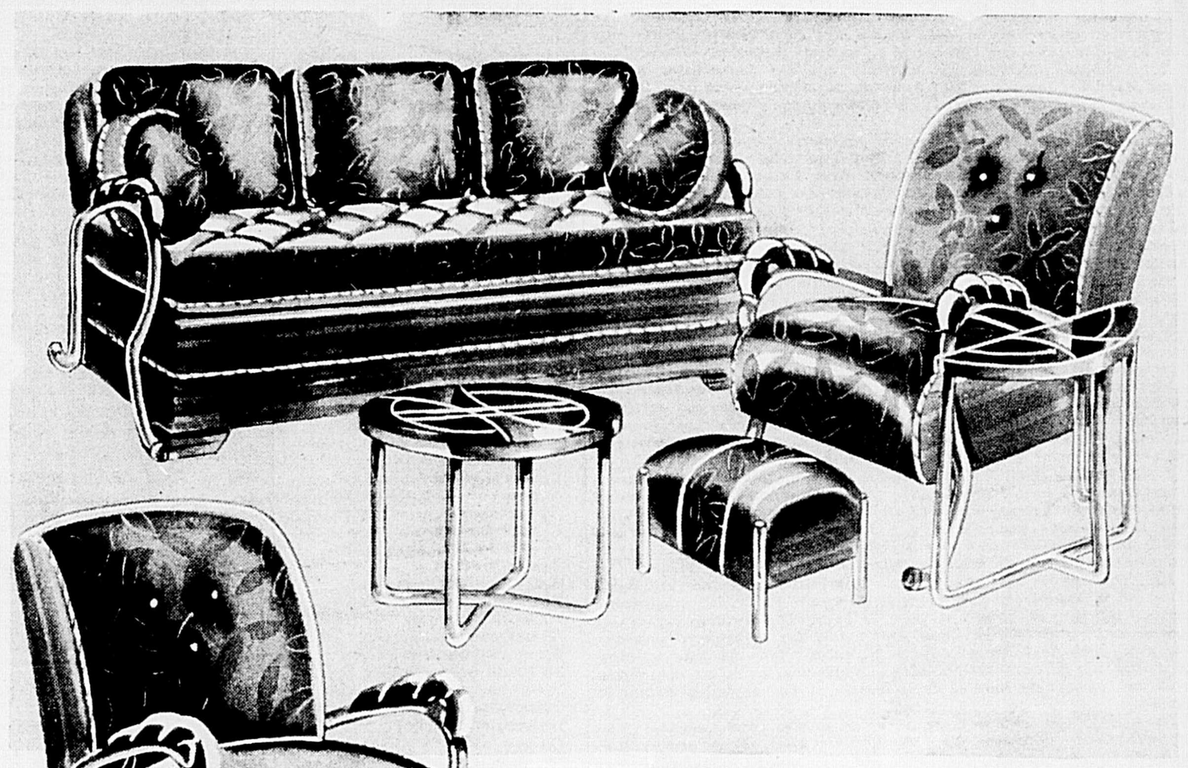
Demandez à votre marchand local le concentré Shur-Gain 41% pour les porcs.

Fabriqué par
**CANADA PACKERS LIMITED**
**Division des Engrais Alimentaires**



**LEGARÉ**

**Votre "HOME" doit plaire**

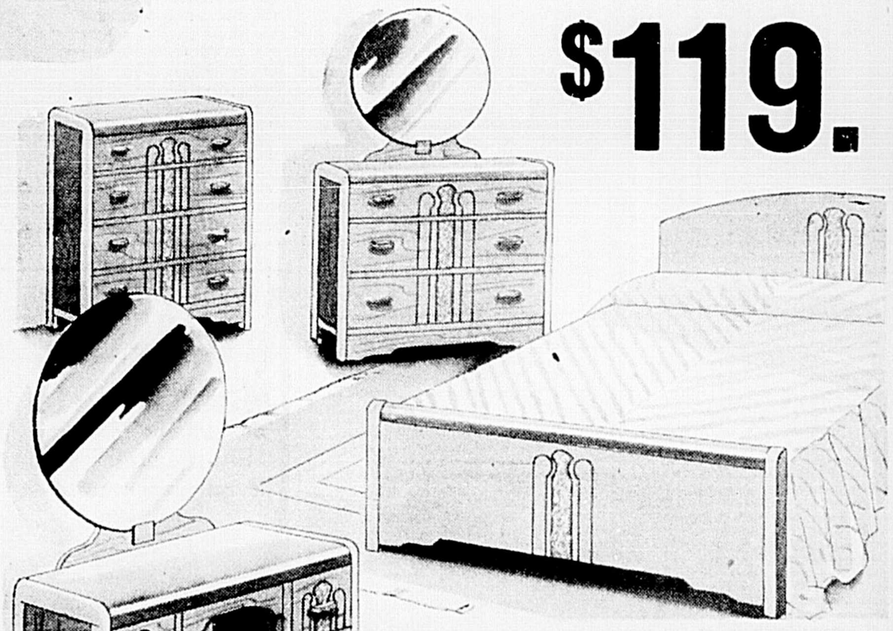


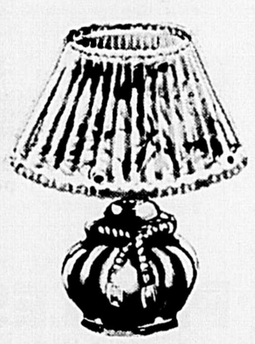
**ENSEMBLE - 8 articles**

Tel qu'illustré: chic ensemble combiné pour un intérieur splendide. Il comprend un mobilier de trois morceaux: un divan et deux fauteuils montés sur charpente chromée avec couverture en velours et reps combinés; 2 gros coussins, un tabouret avec pattes chromées, une table à café et une table de bout construites tout acier: le dessus est fini noyer et les pattes chromées.

**$119.**

**CONDITIONS FACILES SUR DEMANDE**





**LAMPE POTICHE**

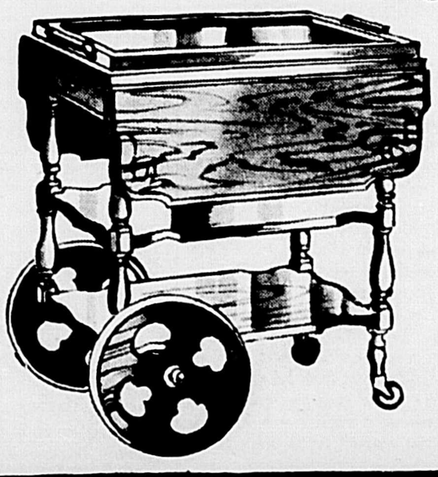
Telle qu'illustrée: vous aimerez cette lampe en verre, de forme attrayante, agrémentée de dessins charmants. Abat-jour en parchemin de bonne qualité.

**$2.69**

**CHAMBRE MODERNE**

Tel qu'illustré: mobilier construit en merisier de choix dans le populaire style "Cascade". Il se compose de quatre meubles dessinés avec goût et rehaussés de décorations simples et charmantes. Un bureau, une coiffeuse, un chiffonnier et un lit double.

**$54.00**



**MEUBLE PRATIQUE**

Tel qu'illustré: ce magnifique wagonnet à thé est de construction tout à fait soignée, en noyer de qualité. Ce meuble élégant est présenté sous une forme des plus attrayantes. Roues caoutchoutées.

**$14.95**

CHICOUTIMI — JONQUIERE
NORMANDIN — HEBERTVILLE
BAGOTVILLE — ST-FELICIEN
DOLBEAU — DESBIENS

LA COMPAGNIE LEGARE LIMITEE

# • Au Foyer •

**Je dois, je veux**

## *Récompenses scolaires*

*Faisant écho à un débat soulevé dans "LE BIEN PUBLIC" des Trois-Rivières, par M. Clément Marchand, Monsieur Omer Héroux, rédacteur en chef du Devoir, écrivait en Premier Montréal du 20 janvier, des considérations très intéressantes au sujet de l'opportunité de substituer aux livres de récompense à l'occasion de la distribution des prix dans les écoles, des certificats d'épargne de guerre.*

*"Les volumes distribués aux écoliers, s'ils sont choisis d'intelligente façon, n'ont pas seulement pour résultat de leur fournir une lecture intéressante, qui complétera leur instruction, excitera leur curiosité intellectuelle, les incitera à pousser plus loin leurs recherches. Indirectement, ils sont le moyen de constituer dans beaucoup de familles un petit noyau de bibliothèque. N'en est-il pas plusieurs où les livres de prix sont à peu près les seuls qui entrent à la maison?..."*

*"L'avantage financier et militaire, forcément assez médiocre, que l'on pourrait retirer de la substitution des certificats d'épargne aux livres, vaut-il la peine que l'on écarte ce modeste moyen de culture?"*

*Nous sommes heureuse de constater que des journalistes avertis comme Messieurs Héroux et Marchand ont la même opinion que l'humble institutrice que nous sommes sur la valeur du livre comme récompense scolaire.*

*Nous serait-il permis, toutefois, de signaler ici que le livre de prix court un danger beaucoup plus grand que celui qui pourrait être représenté par le certificat d'épargne? Nous avons déjà eu l'occasion d'effleurer le sujet en 1938, lors du Congrès des Educateurs de Québec, et de déplorer publiquement la coutume qui s'est introduite depuis une dizaine d'années de substituer aux livres de récompense, au jour de la distribution des prix, quantité d'objets: plumiers, écritoires, statuettes, chapelets, pièces d'or, billets de banque, et quoi encore?*

*Plus des trois quarts des récompenses offertes aux élèves à l'occasion de la distribution des prix sont de cet acabit, et, ce qui est très grave et accuse un mépris notoire du livre, si vous donnez à choisir à l'enfant, entre un objet quelconque et un beau volume, le livre est invariablement laissé pour compte, et c'est à peine si l'institutrice trouve preneur pour les quelques volumes qu'on lui a donnés à distribuer.*

*Ne pensez-vous pas que la concurrence faite au livre par toute cette quincaillerie est beaucoup plus redoutable que celle du certificat d'épargne? Car le certificat, évidemment, ne sera pas toujours d'actualité, tandis que la coutume semble solidement implantée de transformer en bazar le jour de la distribution des prix.*

*A mon humble sens, il serait plus que temps de lancer le cri d'alarme, et l'occasion nous semble propice qu'a fait naître l'article très intéressant de Monsieur le Rédacteur en chef du Devoir. Il serait urgent de démontrer à nos Commissions scolaires et aux Directeurs et Directrices de nos grandes maisons d'éducation, que la récompense de l'étude doit être le fruit même de l'étude, du labeur intellectuel représenté par le livre.*

*Mais pour que le livre produise une impression favorable sur l'esprit de l'enfant, il faut encore qu'il soit judicieusement choisi, dit en substance Monsieur Héroux. Et nous ajoutons: Il y aurait beaucoup à dire sur le peu de discernement avec lequel sont choisis les livres de récompense. Il ne s'agit pas de favoriser tel ou tel auteur, telle ou telle librairie, mais d'offrir des ouvrages intéressants, agréablement écrits, qui inspireront aux enfants le goût du livre et de la lecture au lieu de les en détourner à jamais.*

*Dans quelques semaines, ce sera le temps pour Messieurs les Commissaires de s'inquiéter des récompenses à distribuer aux écoliers à la fin de l'année scolaire. Souhaitons que des plumes plus autorisées que la nôtre reprennent cette idée que nous jetons ici à titre de suggestion et incitent fortement tous ceux qui s'intéressent à l'éducation et à l'avenir intellectuel de nos petits Canadiens français à réhabiliter le livre, ou plutôt à le remettre à l'honneur, au jour de la distribution des prix.*

*Cousine LAURE.*

## Notre Courrier

LUTIN BLEU. — Vous avez cru comme moi qu'on avait passé sous silence le Congrès provincial de la Fédération des institutrices dans la liste des événements publiés le 3 janvier par le Progrès? On en parlé un peu, tout de même, mais on a changé la date et on a mentionné seulement la soirée de clôture, la fixant au 11 juillet, alors qu'elle eut lieu le 7. C'est ce qui nous a toutes trompées. Cet événement, sans doute, était plus important pour les membres de la Fédération des institutrices que pour les autres collaborations de journaux. Mais tout de même... Votre longue lettre m'a vivement intéressée. Je reçois de temps à autres, des nouvelles de votre ancien pays. Vous savez que nous y avons des amies, nouvelles maintenant? Le temps s'enfuit rapidement et c'est à peine si l'on a le loisir de se retourner. Mais il est encore trop long pour ceux qui souffrent, là-bas, en Europe. Plût au Ciel que cette Croisade de prière qui s'intensifie apaise le Ciel et fasse refleurir la paix! Saluez cordialement tous les vôtres et n'oubliez pas que vos lettres font toujours une heureuse, ici, au Foyer...

C.-TEL. — Et elle est la bienvenue! Je vous remercie sincèrement des bons voeux qui sont encore de saison, certainement. Il faut envisager l'avenir avec confiance, en dépit de cette tristesse qui flotte dans l'air. A quoi servirait d'user notre force de résistance par un déprimant pessimisme? J'ai souvent à l'esprit le conseil de Son Altesse Royale la princesse Alice, épouse de notre gouverneur général du Canada donnait l'automne dernier à Montréal: les misères de nos frères et de nos soeurs d'outre Atlantique ne doivent pas nous faire oublier nos oeuvres, et ce qui se passe sur notre continent. Prions, faisons les sacrifices nécessités par les circonstances, mais n'épuisons pas notre réserve de résistance: gardons-la saine et neuve pour les heures où nous serons formellement attaqués, s'il arrive que nous le soyons un jour. Mais nos

## Le coin de la Glaneuse

Pour la petite cousine qui se marie "aux jours gras", et tous ceux et celles qui convoleront, cette saison-ci, en justes noces, nous publions ici les COMMANDEMENTS DU BON MENAGE de Jacques Normand. Lisez-les. C'est bête comme chou, mais amusant tout de même, et ça ne manque pas de sens pratique. Ecoutez-moi ça, Madame, Monsieur...

POUR LA FEMME

Jeune fille, tendre agnelet,
Sans rêver au bonheur complet,
Prends un mari ni beau, ni laid,
Mais dont tu peux dire: "Il me
[plait".

se marier n'est pas imprudent, ma cousine. Il faut que la vie continue à monter. Malgré tout ce qu'on en prétend, je crois que le jour est encore éloigné où le conflit nous atteindra positivement. Etre prudent, c'est parfait, mais je pense qu'en définitive, la botte d'Hitler n'est pas prête à se poser sur notre continent. Mariez-vous donc, ma petite cousine, et soyez heureuse! Je n'ajoute pas une foi bien grande à tous ces langages et significations, mais on dit que la pierre de naissance, pour le mois de février, est l'améthyste et qu'elle signifie la sincérité. Quant au langage du costume de la mariée, la couleur bleue semble très bien choisie puisque "la mariée bleue rendra son mari heureux"... Alors, nageons dans l'azur, ma chère et mes meilleurs voeux vous accompagnent!

Cousine LAURE

Rivière-Mailloux,
Comté de Charlevoix.



## C'EST BON À PRENDRE!

● L'ÉMULSION SCOTT, faite avec la meilleure huile de foie de morue . . . enrichie d'hypophosphites de chaux et de sodium . . . est quatre fois plus facile à digérer que l'huile de foie de morue *ordinaire;* les enfants et les adultes la tolèrent bien. Tout en étant ce qu'il y a de meilleur pour les enfants, l'ÉMULSION SCOTT est aussi un tonique pour les adultes.




**ANTALGINE**
Pour
**Maux de Tête**
de Dents et d'Oreilles,
Rhumes, La Grippe,
Névralgies-Rhumatisme,
Douleurs
En Vente Partout 25¢

## *Fiançailles*

*Vous qui vivez le temps béni des fiançailles,*
*Soyez heureux! Goûtez la tendresse d'un jour*
*Qui ne sait ni regrets, ni doutes, ni grisailles.*
*Dans la ferveur et la douceur d'un bel amour.*

*Le printemps de vos coeurs, comme une aurore rose,*
*Dans vos yeux rayonnants met sa pure clarté...*
*Demain viendra vers vous, dans son apothéose,*
*Tout le cortège éblouissant de votre été.*

*Faites, de ce bonheur de vos jeunes années,*
*De vos désirs, d'un idéal ardent et fier,*
*Une moisson de tendres fleurs enrubannées*
*Que ne fanera pas le plus mortel hiver.*

*Lorsque viendra le temps lointain des feuilles mortes*
*L'âge où l'on se recueille avec ses souvenirs —*
*Tant de parfums secrets garderont votre porte,*
*Que l'oubli ni l'adieu ne la pourront franchir.*

*Restez unis "pour le meilleur et pour le pire",*
*Et Dieu se pencha vers vos coeurs immortels*
*Pour les bénir, pour les guider, pour leur sourire,*
*Jusqu'à l'éternité lumineuse du Ciel!*

Louise LAFAY

Pour tes amis, sois obligeant
En paroles, plus qu'en argent!
De ton mieux fais la charité.
Ménage à propos ta santé
Et prends avec sérénité,
Les choses par leur bon côté.
Tâche, quand tu deviendras vieux,
De conserver l'esprit joyeux,
De n'être pas trop ennuyeux....
Et l'on t'en regrettera mieux.
Voilà, fini mon entretien.
Tous ces conseils sont pour ton
[bien,
Mon ami, mais va! je sais bien
Que tu ne les suivras en rien.

Eh bien! moi, je ne suis pas aussi pessimiste que l'auteur de ces sages commandements et je pense que nos gentils mariés de la saison vont les suivre... éperdument. Car j'ai confiance en eux et je suis sûre qu'ils savent ce que c'est que l'amour véritable et ne s'engagent pas à la légère dans le saint état du mariage. Mais pour les aider, le cas échéant, à voir plus clair encore dans leurs sentiments, je veux leur servir un petit plat tout chaud qui s'intitule:

L'AMOUR VERITABLE

Lisez-moi ça, les fiancés, et faites sérieusement votre examen de conscience:

L'on confond trop le "vrai amour" avec les plaisirs et passions alors qu'il devient dépourvu de sa véridique expression!... l'on emploie trop le verbe "aimer" envers diverses choses qui nous plaisent et nous réjouissent tels les fruits et les roses.

*Ce n'est que par le coeur que l'on peut vraiment aimer, — non par les sens, la vue, l'attrait, car admirer, désirer ou goûter tout ce qui flatte nos sens et notre "ego" ne veut pas dire aimer puisque l'on en désire sans cesse un renouveau.*

Aimer c'est se donner!... c'est-à-dire s'oublier soi-même pour se dévouer envers celui ou celle que l'on aime, et ce, sans arrière pensée de recevoir pour ce que l'on a donné!

Le vrai et pur amour étant libre de tout égoïsme, il ne peut s'exprimer que par des vibrations du coeur qui persistent, malgré les tribulations et désappointements à créer en soi l'abnégation et le dévouement sans attrait matériel de sexe et de sensualité... non pas envers une chose mais un être bien aimé.

Hélas oui, ce qu'il en faut parfois beaucoup d'amour pour un tout petit peu en retour, mais il n'en est pas moins une douce paix profonde en ce coeur où les pulsations d'un pur amour abondent!

UN PEU DE MODE

Puisque cette souveraine régit le monde et courbe sous son sceptre les plus insoumis. Il y a eu ces jours derniers, à New-York, une exposition de nouveaux modèles inspirés d'un thème patriotique.. Une profusion d'étoiles dorées sur les toilettes des élégantes, robes du soir ou d'après-midi. Et plus d'une charmante américaine portera le bonnet d'aviateur en cachemire bleu marin créé par Lily Dache, et garni de braid et d'étoiles dorés.

LEUR PRETENTION

Je parle de celle de Messieurs les Allemands, "cette race supérieure destinée à dominer"... Voulez-vous savoir ce qu'ils pensent et disent d'eux-mêmes? Au fait, faut-il bien qu'ils le pensent et le disent eux-mêmes d'eux-mêmes, car ils ne trouveraient sûrement pas, même dans les coins les plus reculés et les moins policés du globe, quelque ilote pour le penser et le dire. Voici:

RACE SUPERIEURE

*Nés pour commander*

"Nous, Allemands, devons prouver que nous sommes nés pour commander, comme d'autres le sont pour obéir, et que le Destin nous a assigné le rôle de gouverner l'Europe". — Deutsches Allegemeine Zeitung, le 7 octobre 1940.

"Les Français, les Belges, les Hollandais et les autres peuples inférieurs méritent un moindre niveau de confort que le peuple allemand. Une race inférieure n'a pas besoin d'autant de nourriture, de vêtements ou de culture qu'une race supérieure." — M. Fey, chef nazi du Travail, le 31 janvier 1940.

GLANEUSE

**GRATIS**



Montres, coutelleries, robes, poupées, couvre-lits, nappes, serviettes, rideaux, chapelets, donnés **gratuitement** aux personnes qui vendront pour $3.00 de nos graines de jardin à 5 cents le gros paquet. Demandez notre **catalogue** de cadeaux gratis et 60 paquets de graines, à

**Allen Nouveautés**
Saint-Zacharie, P. Q.

*Malgré ses épuisantes occupations*

**•ELLE GARDE LE SOURIRE!**



Et elle fait honneur à sa tâche journalière . . . Heureux mari . . . enfants fortunés, la joie règne dans cette maison! L'épouse plaît, la maman est choyée. Combien de femmes désireraient connaître de nouveau ce bonheur? Veulent-elles un conseil? Ne pas laisser la faiblesse et autres malaises féminins ruiner leur apparence et leur belle humeur.

Eprouvez-vous quelques-uns des troubles suivants: — faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE)? L'approche du retour d'âge vous rend-elle languissante et maussade? Ranimez et vivifiez votre organisme au moyen des bonnes PILULES ROUGES; depuis près de 50 ans des milliers de femmes ont retrouvé par l'usage de ce bon tonique une vie nouvelle . . . pourquoi ne seriez-vous pas de ce nombre vous aussi?

**"Depuis une couple d'années ma santé déclinait. J'étais faible, sans appétit, mon poids diminuait continuellement, j'avais bien mal dans le dos. J'avais essayé divers toniques, mais rien ne semblait m'aider quand finalement, j'ai eu recours aux PILULES ROUGES. Ça n'a pas été long pour que je m'aperçoive que c'était en plein le tonique pour moi. J'ai continué avec ce tonique jusqu'à ce que je sois revenue à mon état normal. Je jouis d'une très bonne santé aujourd'hui, mon teint est bon, je suis pleine de vigueur et c'est aux PILULES ROUGES que je l'attribue . . ."**

(Signé) — Mme Z. MOQUIN
Saint-Hyacinthe, P. Q.

Témoin (Signé) — Y. P.

Par la poste: 50¢ la boîte ou 3, $1.25.

**•PILULES ROUGES•**

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Cie Chimique FRANCO [illegible] Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal

**UN FOIE ACTIF PEUT FAIRE TOUTE LA DIFFÉRENCE DANS VOTRE ÉTAT DE SANTÉ**

Quand vous souffrez de constipation passagère, c'est souvent le foie qui a besoin d'attention. C'est pourquoi tant de gens prennent des **Pilules Beecham's** quand il leur faut un laxatif. Ce composé doux, efficace et purement végétal, n'agit pas seulement sur les déchets alimentaires, mais aide aussi à activer la circulation de la bile du foie afin qu'elle stimule la digestion du gras. De cette manière, les **Pilules Beecham's** agissent d'une façon efficace et agréable. Chez votre pharmacien.

**VOUS**
*pouvez être le gagnant*
**d'un des 133 prix distribués *DEUX FOIS* par mois!**
*au concours de la*
**FARINE CHEF ROYAL**
**(Royal Household)**

**133 PRIX DEUX FOIS PAR MOIS**

Les prix suivants seront attribués deux fois chaque mois, pendant six mois, aux vainqueurs de ce concours:—

| | |
|---|---|
| Premier prix | $100.00 en espèces |
| Deuxième prix | 50.00 en espèces |
| Troisième prix | 25.00 en espèces |
| 10 prix-chacun de | 10.00 en espèces |
| 20 prix-chacun de | 5.00 en espèces |
| 100 prix de.... | 2.50 en espèces |

VOICI LES RÉGLEMENTS

1. Découpez du fond d'un sac de farine les mots "Chef Royal" (Royal Household) et envoyez-le avec votre nom et votre adresse à: Concours Ogilvie Flour Mills Co. Limited, B.P. 6094, Montréal. (A défaut d'une coupure de sac, joignez une fiche de vente récente de votre épicier.) Utilisez le coupon ci-dessous ou écrivez sur une autre feuille de papier si vous le désirez.
2. Deux fois par mois un certain nombre d'inscriptions seront appelées à concourir et les personnes choisies recevront une lettre contenant une simple question. Les différents prix (133 prix bi-mensuellement) seront accordés suivant le mérite des réponses à la question posée. En cas d'égalité, deux prix seront attribués. La décision des juges sera sans appel. On ne tiendra compte d'aucune correspondance au sujet de ce concours.
3. On clôturera le concours chaque quinzaine, soit à minuit le 15 et le dernier jour du mois. Les inscriptions reçues après ces dates seront reportées pour le concours suivant.
4. Vous pouvez faire autant d'inscriptions que vous le désirez, soit sur une ou plusieurs différentes quinzaines.
5. Les juges seront trois personnes impartiales choisies par "The Ogilvie Flour Mills Company, Limited". Aucun employé, ni membre de sa famille, ni aucun employé de l'agence de publicité de "The Ogilvie Flour Mills Company Limited" ne sera admis à participer à ce concours.

**SATISFAITE TOUTE SA VIE**

Aucune louange flatteuse ne pourrait égaler cette candide déclaration établissant cordialement et franchement le fait d'une satisfaction parfaite éprouvée durant toute une vie par l'usage de la Farine Chef Royal (Royal Household)—extrait d'une lettre typique de ce que disent des milliers de ménagères canadiennes:

"J'aimerais beaucoup vous dire que j'apprécie grandement la Farine Chef Royal (Royal Household). J'en faisais usage en Ontario quand j'étais jeune fille et que j'apprenais à cuire; j'en ai fait usage au Manitoba étant jeune mariée; et je l'emploie toujours actuellement, bien que je sois une femme âgée avec des enfants qui tous ont leur propre famille—et, je dois ajouter, eux l'emploient également."

**VOUS AUSSI, VOUS LA TROUVEREZ MEILLEURE**

Cuire n'est jamais une corvée quand vous employez la Farine "Chef Royal" (Royal Household). Entre le moment où vous préparez la pâte jusqu'à ce que les formes soient mises au four, vos mains actives travaillent plus rapidement. Vous ressentez une fierté qui atteint une satisfaction parfaite en constatant les résultats délicieux, appétissants et toujours certains obtenus avec la Farine Chef Royal (Royal Household). C'est une joie d'employer la Farine Chef Royal (Royal Household) pour les pains, gâteaux, petits pains, biscuits, tartes et autres pâtisseries. C'est le moindre de ses mérites—donc achetez-là et faites-en l'essai aujourd'hui.

**THE OGILVIE FLOUR MILLS CO., LIMITED**
*Farine "Chef Royal" (Royal Household)—Ogilvie Oats—Ogilvie Blendies*
MONTRÉAL - FORT WILLIAM - WINNIPEG - MEDICINE HAT - EDMONTON
Moncton, Québec, Ottawa, Toronto, Régina, Moose Jaw, Saskatoon, Calgary, Vancouver Victoria

41-4AF

**FORMULE D'INSCRIPTION AU CONCOURS**

*(Vous pouvez employer un autre papier pour votre inscription si vous le préférez).*

CONCOURS, The Ogilvie Flour Mills Co., Limited,
B.P. 6094, Montréal, Qué.

Ci-inclus veuillez trouver les mots "Chef Royal" (Royal Household) découpés du fond d'un sac (ou une autre preuve d'achat). Veuillez inscrire mon nom dans votre concours. Je déclare accepter les règlements du concours.

Nom.....

Adresse.....

*Les gagnants seront avertis par lettre.*

**SI C'EST "OGILVIE" — C'EST BON**

FEUILLETON DU "PROGRÈS"

# Le Loup Blanc

PAR PAUL FÉVAL

No 50

Sainte Vierge de Mi-Forêt, je vous remercie! murmura la jeune fille avec une ardente dévotion. protégez-le! Si je le sauve, Notre-Dame, je vous donne un cierge, et une couronne, et ma croix d'or, et tout ce que j'ai, bonne Vierge!

Elle se signa, baisa une petite médaille suspendue à son cou, se releva d'un bond et disparut comme une biche sous le taillis.

Elle n'avait même pas aperçu Jude.

—Fleur-des-Genêts! dit le bon écuyer que ces diverses et inexplicables péripéties jetaient dans un complet absourdissement. Qui veut-elle sauver? Et les autres! qui veulent-ils attaquer?

La lumière jaillit presque toujours de l'extrême confusion. Jude se pressa le front de ses deux mains, comme pour en faire sortir une pensée obscure, dont il sentait instinctivement l'importance et qu'il ne pouvait formuler.

Au bout de quelques minutes, il se redressa brusquement et laissa tomber ses bras le long de son corps. La pensée avait jailli; la lumière s'était faite dans les ténèbres de sa cervelle: il comprenait.

—Didier! s'écria-t-il d'une voix brève et coupée; c'est de Didier qu'elle parle; Pelo Rouan le déteste; elle veut le sauver parce qu'il veut le tuer. Et les Loups... par le nom de Treml, il y aura quelqu'un pour le défendre!

Et il se reprit à marcher à pas de géant dans la direction de La Tremlays.

Il semblait avoir retrouvé l'agilité de ses jeunes années, et perçait droit devant lui, au milieu des plus épais fourrés, comme un sanglier au lancer.

En ce moment, pour la première fois, il sentait quelle puissance avait prise au fond de son coeur son attachement pour le jeune capitaine, son nouveau maître. A cette honnête et fidèle nature, il fallait un homme à qui se dévouer, et le souvenir de Treml ne suffisait pas à satisfaire l'éternel besoin d'obéir et d'aimer qui constituait chez Jude presque tout l'homme moral.

En arrivant à la grille du parc de La Tremlays, Jude était plus inquiet encore qu'au départ, car son flair de fils de la forêt lui révélait la présence d'une immense embuscade.

Il sentait d'instinct que le Château était entouré de mystérieux ennemis.

Tout était tranquille encore néanmoins, et Jude resta indécis, n'osant peser sur la corde qui mettait en mouvement la cloche de la grille.

Qu'il entrât par là ou par la maîtresse porte, donnant sur la cour du château, il y avait pour lui danger pareil d'être reconnu; or, Jude ne s'appartenait point, et son zèle pour le capitaine ne pouvait lui faire oublier entièrement et si vite qu'il avait juré de donner sa vie à Treml.

Heureusement, pendant qu'il hésitait, il vit briller la lumière d'une lanterne à travers les arbres, et bientôt il distingua l'imposante tournure de dame Goton, qui, la pipe à la bouche et à la main un énorme trousseau de clés, s'en venait voir, selon sa coutume, si toutes les portes étaient bien closes.

Dame Goton et Jude étaient trop bons amis pour que le lecteur conserve la moindre inquiétude au sujet du vieil écuyer dans l'embarras.

Nous laisserons la femme de charge l'introduire avec tout le mystère désirable, et nous réclamerons place à table dans la salle à manger de M. Hervé de Vaunoy.

Le souper était copieux et bien ordonné. Béchameil, qui avait dormi sur sa rancune et n'était point fâché de veiller personnellement au salut de ses cinq cent mille livres, faisait grand honneur à une seconde édition de son fameux blanc-manger, qu'il avait revue et corrigée pour la circonstance.

Le vin était excellent; l'officier du roi, qui commandait les sergents de Rennes, se trouvait être un joyeux vivant; Didier lui-même accueillait avec plus de bienveillance l'hospitalité empressée de Vaunoy.

Une seule chose manquait au festin, c'était la présence d'Alix, retenue en son appartement par la fièvre qui ne l'avait pas quittée depuis la veille.

Mais Alix, il faut le dire, était merveilleusement remplacée par sa tante, mademoiselle Olive de Vaunoy, laquelle tenait le centre de la table, et faisait les honneurs avec une grâce qu'il ne nous est point donné de décrire.

Parmi les valets qui servaient à table, nous citerons maître Alain et Lapierre. Vaunoy ne les perdait pas de vue; et, tout en faisant mille caresses au jeune capitaine, il paraissait accuser ses deux suppôts de lenteur, et contenait difficilement son impatience.

Le premier service avait été enlevé pour faire place aux rôtis, puis à la pâtisserie, qui, placée au centre de la table, s'entourait d'un double cordon de dessert. On versait les vins du Midi, ce qui semblait causer à Béchameil et à l'officier rennais une notable satisfaction.

Didier tendit son verre par-dessus son épaule. Ce fut Lapierre qui versa. Vaunoy et lui échangèrent un rapide coup d'oeil.

Mais, au moment de porter le verre à ses lèvres, Didier se tourna brusquement et regarda Lapierre en face.

Le saltimbanque émérite soutint parfaitement ce regard, et demeura sans sourciller, à la position du laquais derrière la chaise de son maître.

Didier répandit ostensiblement le contenu de son verre sur le parquet, et fit à Lapierre un signe impérieux de s'éloigner, ce que celui-ci exécuta aussitôt en s'inclinant avec un feint respect.

Vaunoy était devenu pâle.

—Notre vin de Guyenne ne plaît pas au capitaine, interrompit Béchameil qui cherchait un bon mot depuis le potage, ou monsieur le capitaine vous actionnera en calomnie devant notre parlement.

Cela dit, Béchameil crut devoir éclater de rire.

M. Vaunoy, répondit le capitaine avec une froide politesse, veuillez m'excuser, s'il vous plaît. Veuillez surtout faire en sorte que cet homme ne m'approche jamais. J'ai mes raisons pour parler ainsi, M. de Vaunoy.

—Sortez, Lapierre! dit le maître de La Tremlays. Mon jeune ami, ajouta-t-il, choisissez, je vous en supplie, entre tous mes valets. Vous plaît-il être servi par mon majordome en personne.

C'était littéralement tomber de Charybde en Scylla, car Lapierre, en sortant, avait remis au majordome le flacon qu'il tenait à la main.

Didier salua légèrement en signe d'acquiescement, et tendit son verre à maître Alain, qui l'emplit jusques aux bords.

—A la santé du roi! dit le maître de La Tremlays en se levant.

Tous les convives l'imitèrent, excepté mademoiselle Olive, que le privilège de son sexe dispensait de ce mouvement.

—A la santé du roi! répéta Didier, qui but son verre d'un trait.

Un imperceptible sourire plissa la lèvre d'Hervé de Vaunoy.

Il fit un signe à maître Alain.

Celui-ci s'approcha d'une fenêtre ouverte et lança dehors le flacon qui avait servi à remplir le verre de Didier.

Nul ne remarqua cet incident, et le souper continua comme si de rien n'eût été.

Au bout de quelques minutes, Didier cessa tout à coup de répondre aux gracieuses prévenances dont l'accablait mademoiselle Olive. Sa tête pesait sur ses épaules; ses paupières luttaient en vain pour ne point se fermer.

On eût dit qu'il était en proie à un irrésistible besoin de sommeil.

Olive, scandalisée, rentra en un digne silence; ce qui permet au capitaine de s'endormir tout à fait.

(à suivre)

**Le "Progrès du Saguenay"**
Publié par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, Ltée.
R.-R. GRENON, FIDUCIAIRE — C. P. 218 — 12, av. Labrecque, CHICOUTIMI, P.Q
REDACTION et ADMINISTRATION: 12, av. LABRECQUE
TELEPHONE: No 457.
ABONNEMENT:
*CANADA:* $2.00; *A L'ETRANGER:* $3.00

# Le congrès de la Ligue du Dimanche

La Ligue du dimanche vient de tenir à Montréal son congrès annuel. De l'aveu de tous les participants il fut le plus important qui ait encore eu lieu. La plupart des diocèses étaient représentés par deux délégués. La principale question traitée fut la vente des boissons dans les hôtels le dimanche. Après avoir entendu différents rapports, suivis d'un long échange de vue, le Congrès se prononça à l'unanimité pour l'interdiction de toute vente de boisson, vin et bière compris, depuis minuit le samedi jusqu'à 8 heures le lundi matin, comme cela se fait dans les autres provinces. C'est le seul moyen, semble-t-il, d'empêcher les désordres qui profanent actuellement le dimanche. La Ligue ne négligera rien pour obtenir cette réforme radicale.

Le conseil fut réélu en bloc, sauf pour le secrétaire, qui, à cause de ses occupations, ne peut accepter de nouveau la charge. Voici les noms des membres pour l'année 1941: Président: M. le juge Edouard Fabre-Surveyer (Montréal); Vice-Président: M. le juge Charles-Edouard Dorion (Québec); Secrétaire: M. C.-E. Couture (Montréal); Aumônier: R. P. Archambault, S.J. (Montréal); Directeurs: M. J.-E.-A. Dubuc, M.P. (Chicoutimi), M. le magistrat Roland Millar (Hull), M. le magistrat Henri Lemay (Sherbrooke), M. le Lieut.-Col. Henri desRosiers (Montréal), M. J.-Alfred Bernier (Montréal), M. Jacques Cartier, avocat (St-Jean-de-Québec), M. le juge Léon Lajoie (en remplacement du sénateur Charles Bourgeois, décédé (Trois-Rivières), Dr Joseph Lafortune (Joliette).

Des remerciements furent votés à M. Alphonse de la Rochelle, secrétaire depuis huit ans pour les nombreux services qu'il rendit à la Ligue.

## Feu Ferdinand Bergeron

M. Ferdinand Bergeron, agent d'assurance de Kénogami, est décédé à l'hôpital Royal Victoria, à Montréal, à la suite d'une grave intervention chirurgicale. Il était âgé de 39 ans et 6 mois. Le défunt était le fils de M. Joseph Bergeron (Ferdinand), l'époux de dame Laurette Jean et le père d'un enfant.

Le *Progrès* offre ses plus vives condoléances à la famille en deuil.

## Feu Méridée Bouchard

M. Méridée Bouchard, époux de dame Marie Gagnon, de Jonquière, est décédé à l'âge de 65 ans. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 9 h. 30, à St-Dominique de Jonquière.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

## Feu Télesphore Fortin

M. Télesphore Fortin, époux de feu dame Malvina Lajoie, est décédé le 18 janvier, chez sa fille, madame Michel Lavoie, à l'âge de 95 ans et 2 mois.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

## AVIS

Canada,
Province de Québec,
District de Chicoutimi.
No 12804

**Dans la Cour de Magistrat**

EMILE BOIVIN, charretier, de Station d'Hébertville, district de Roberval,
Demandeur;

vs

MERIDE DESBIENS, charretier, autrefois de Clova, district d'Abitibi, maintenant de lieux inconnus,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Chicoutimi, 27 décembre 1940.

(Signé) Percy MARTIN, C.C.M.

## — 1941 —

Département du Travail, des Mines et des Pêcheries

Service des Mines

## Cours de prospection à St-Jérôme-de-Métabetchouan (Lac-St-Jean) du 3 au 8 février inclusivement

Le Service Provincial des Mines offre une série de conférences gratuites au public désireux d'apprendre à reconnaître les minéraux, les roches et les gisements de minerais. Elle sera donnée à St-Jérôme-de-Métabetchouan du 3 au 8 février inclusivement.

Il y aura deux cours par jour, l'un dans l'après-midi à deux heures et demie et l'autre dans la soirée à huit heures. Les conférences seront agrémentées de projections lumineuses.

Le conférencier sera monsieur l'abbé J.-W. Laverdière, Docteur ès-science, secrétaire de la Faculté des Sciences et Directeur du Département de Minéralogie et de Géologie de l'Université Laval de Québec.

Le conférencier traitera aussi des minéraux de guerre.

*Le directeur du Service des Mines,*
A.-O. DUFRESNE.

# Deux maisons incendiées à Chambord

## Un magasin est également détruit.

Chambord. — D. N. C. R. —

Un violent incendie a causé de graves dégâts dans le village de Chambord, vers l'heure du diner, mardi. Le magasin et la résidence de M. J.-E. Bouchard, en face du bureau de poste, ont été détruits de fond en comble. La maison de M. Paul-Arthur Simard, propriété voisine, a été aussi réduite en cendres.

Malgré tous leurs efforts, les pompiers volontaires n'ont pu maîtriser les flammes, l'eau n'étant pas assez abondante. Le nouvel aqueduc de Chambord, qui permettrait de parer à de tels dégâts, n'est pas encore terminé.

## À L'HÔTEL-DIEU

Le mardi, 28 janvier, Son Excellence Mgr Melançon, évêque de Chicoutimi, a présidé une double cérémonie de vêture et de profession perpétuelle à l'Hôtel-Dieu St-Vallier. Il était assisté de MM. les abbés Chs Michaud, aumônier des Religieuses, Alp. Plourde, chancelier, et A. Leclerc, secrétaire de l'Evêché. Le R. P. Nio, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, assistait au sanctuaire.

Sur ce texte: *Veni electa mea... Venez, vous que le Seigneur a choisies*, M. l'abbé J. Lalancette, aumônier de la Maison-Mère de Notre-Dame du Bon-Conseil, a donné un onctueux sermon démontrant la beauté de la vie religieuse: "Grâce la plus précieuse qui part du Coeur de Jésus; vocation à la plus haute sainteté."

Ont revêtu le saint habit de la Religion, les Soeurs Rolande Gagnon de Marie-Auxiliatrice (de Chicoutimi-ouest); Marie-Blanche Tremblay de Marie-Gemma (de Chicoutimi); Gertrude Boivin de St-Arthur (de Bagotville) et Marguerite Lachance de Ste-Rita (de St-Bruno).

Ont prononcé les voeux perpétuels: les Soeurs Blanche Lemay de St-Michel et M.-Jeanne Létourneau de Marie-de-la-Foi.

A la messe conventuelle, M. l'abbé Chs Michaud, aumônier, avait reçu les voeux temporaires des Soeurs Jeanne-d'Arc Tremblay de Ste-Jeanne-de-Valois (de Jonquière) et Lucienne Claveau de St-Eloi (de Chicoutimi).

## Feu Geo. Potvin du Lac-Bouchette

Lac-Bouchette, (D.N.C.) —

D'imposantes funérailles furent faites, le 23 janvier 1941, à M. Georges Potvin, époux de dame Marie Perron, décédé presque subitement, dans son chantier, au nord de Dolbeau, (Lac-St-Jean) à l'âge de 59 ans.

M. Potvin était le propriétaire de l'hôtel Potvin, situé face à la gare du C.N.R. au Lac-Bouchette. M. Potvin est bien connu aussi dans toute la région, surtout au nord du Lac-St-Jean, où il prenait depuis nombres d'hivers de gros contrats de chantiers.

Il emporte avec lui les regrets de tous ceux qu'il a aidés et encouragés de toutes manières. Ses bûcherons qu'il traitait avec bonté savent l'homme de coeur que fut M. Potvin et partageront le chagrin des membres de sa famille.

La levée du corps fut faite par M. le curé Coulombe, qui chanta aussi le service. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par M. le curé Larouche, de St-François-de-Sales, et M. le vicaire Lavoie, du Lac-Bouchette.

Les porteurs étaient MM. Louis Potvin, de Roberval, Adélard et Gilbert Potvin, de Roberval, Théophile Gauthier, Rédempté Perron et Polydore Sasseville.

M. Jos. Tremblay, de Chambord, avait la direction des funérailles. M. Potvin était le père de MM. Laurent, Rodrigue (chauffeur bien connu), Gaston, Stanley, Donat et Rena Potvin; le frère de Mmes Wilbrod Brassard, née Délina Potvin, de Laferté, Abitibi; de Mme William Boivin née Rosanna, de Ste-Jeanne-d'Arc, et de Mme J.-A. Thibodeau, Eva, de Senterre, Abitibi, de MM. William Potvin, du Lac-Bouchette, Théophile et Louis Potvin, de Roberval.

A toute la famille éprouvée, vont nos plus vives condoléances.

*MM. les Curés*

## MES PRÔNES

L'abbé R. Glaude, curé de Gatineau, vient de publier un cahier l'annonces paroissiales (1941) qui a pour titre *"Mes Prônes"*. Un volume solidement relié de 365 pages, format 6 x 9, contenant 2 pages blanches pour annonces de chaque dimanche et 3 pages divisées en deux pour les jours de chaque semaine; à la fin de chaque semaine, une page pour notes paroissiales. En tête du volume, rapport démographique et financier pour l'année précédente. En fin du volume, des formules de publications de mariage. Prix: avec 50 formules "publication de bancs", $1.50, franco $1.65; avec 100 formules "publication de banc", $1.75, franco $1.90.

**Demandez-le à la**

**Librairie Régionale**

**— INC. —**

ÉDIFICE "LE PROGRÈS DU SAGUENAY"

12, ave Labrecque - Chicoutimi

# La Baie St-Paul

Il parait que c'est le plus bel endroit du monde. J'hésite à le dire, car c'est mon pays. N'empêche qu'il y a là toute une nature, une création, un plan d'ensemble de toute beauté, une petite France, quoi? à l'esprit gaulois le plus affirmé, au langage le plus juste quoique souvent en ses vieilles formes, les mêmes principes économiques inchangés et devenus inchangeables — surtout une foi ferme et éminemment féconde.

C'est ici assurément l'une des plus vieilles paroisses du Nouveau-Monde, dans ces montagnes du Nord que Boucher, parlant à Colbert, disait inhabitables. Il admettait toutefois que dans ce pays "de roches et bien haut escarpé", il avait remarqué un seul endroit — la Baie St-Paul — qui paraissait très belle, quand on y passe. Ah! si Boucher y avait vécu! qu'aurait-il pu dire?

Et s'il traversait aujourd'hui nos montagnes, il serait fort surpris de voir tant de belles paroisses sur des côtes et des rochers qu'il croyait incultes.

La tradition nous dit qu'il avait du monde à la Baie St-Paul dès 1649: ces gens s'étaient bâtis sur l'Ecore, de chaque côté de la rivière. Il est vrai que le premier acte inscrit aux régistres date de plus tard. Mais il put se faire qu'il en fût alors comme toujours: les curé du Petit Cap devaient tenir les régistres chez eux jusqu'au temps de la première mission. Le premier acte des registres est celui du baptême de Rosalie Simard, fille de Noël Simard et de Marie-Madeleine Racine, inscrit le 2 mai 1681. Il y avait aussi en ce temps-là des Tremblay, va sans dire, et des Duperré. Entr'autres Pierre Tremblay, qui fut le premier Seigneur des Eboulements. On voyageait par mer en chaloupe, ou sur la grève en voiture. Mais il fallait faire une trentaine de milles sur le rivage à marée basse, et avoir soin de prendre "l'à point de la marée", sinon on s'exposait à périr. Il en fut ainsi jusqu'en 1818, date mémorable de l'ouverture du Chemin des Caps.

Dans les premières années, M. Maizerets, M. Gauthier, prêtres du Séminaire de Québec, et le Père de Crépieul vinrent tour à tour faire des missions. C'est que dans les premiers temps de la colonie, MM. le Procureur et les autres prêtres du Séminaire desservirent souvent par intervalles cette paroisse, lorsqu'ils y venaient pour les affaires de la Seigneurie.

Le premier curé résidant fut M. P.-Paul Gagnon, en 1685. Avant lui jamais un prêtre n'avait hiverné à la Baie St-Paul. La première chapelle fut construite par M. Gagnon en 1698, en face de la mare à Gobeil, au coût de $900. C'était un don de Mgr de St-Vallier. Auparavant on célébrait la messe dans une chapelle domestique. Parmi la population française on voyait souvent des sauvages, qui venaient l'été pour y pêcher. Ils allaient même à l'Ile aux Coudres chasser le marsouin.

Le premier curé en titre fut M. Chaumont, en 1734. Son nom est resté célèbre dans tout le comté, qu'il desservait seul. Il fut curé pendant 36 ans, bâtit l'église à l'endroit actuel en 1755, sur un emplecement concédé par le Séminaire de Québec. La Baie St-Paul dût avoir sa part aux luttes de 1755 — 1760. En 1759, les vaisseaux anglais mouillèrent à l'Ile aux Coudres, la veille de l'Ascension. Les femmes de l'Ile aux Coudres, la veille de l'Ascension. Les femmes de l'Ile effrayées allèrent se cacher à la Baie St-Paul, où elles brirent les bois avec les habitants de la place. Elles restèrent cachées jusqu'en septembre. Les hommes seuls sortaient la nuit et élevaient des fortifications de sable sur le rivage, sorte de dunes, qui existent encore. C'est en ce temps-là qu'on fit deux prisonniers dont Jean-Baptiste Grenon, Grenon le fort, comme on dit. Le premier, un Tremblay, fut jeté à la mer; mais pour Grenon, personne ne put lui ployer les genoux pour le pousser. Alors on l'avait attaché à un poteau du pont du navire et les matelots l'insultaient. Le capitaine, à sa demande, lui délia une main; et Grenon gifla l'insulteur arrogant qui expira sur-le-champ. Voyant un tel prodigue de force, le capitaine ordonna de le remettre en liberté. C'est lui qui plus tard viendra en canot accoster sur une île, où bivouaquaient De Gaspé et ses amis; c'est lui, le petit homme qu'on vit venir portant sur son épaule un arrachis, que 12 hommes n'avaient pu lever.

Un curé remarquable entr'autres fut M. Louis Lelièvre. Il inculqua à la population l'esprit de sage économie qu'elle garde encore. Il fut 40 ans à la Baie St-Paul. On sait que vers 1791 des tremblements de terre violents avaient presque détruit l'église. Et comme en ce temps-là il y avait des habitants jusqu'à St-Urbain, on parlait fort de faire reconstruire l'église sur le côteau des Fortin. M. Lelièvre arrêta les discussions en agrandissant la vieille église au lieu de la rebâtir. M. Lelièvre prépara la construction d'un couvent et laissa un emplacement qu'il demanda à ses successeurs d'employer à cette construction. En plus il légua la somme de $1,732 pour la construction du dit couvent.

M. Decoigne vint ensuite — un expert en liturgie. — Il aimait tant les cérémonies que Mgr Signay dit un jour, en visite, qu'on faisait à la Baie St-Paul les cérémonies mieux qu'à la Cathédrale.

Puis en 1840 ce fut M. Chauvin, le grand vicaire Chauvin, le premier grand vicaire du Nord. C'était un théologien, un historien et un littérateur. Il construisit le couvent de la Congrégation avec les legs de M. Lelièvre et le 17 juillet 1848 les Soeurs y entrèrent. Il fonda en 1857, l'Académie ou école supérieure des garçons. C'est lui qui dota la Baie St-Paul d'une relique de sainte Anne, une partie de doigt, relique qui attira les foules d'alentour à la Baie St-Paul. Surtout en juillet, à la fête de sainte Anne, les pèlerins étaient nombreux, et on y vit plusieurs miracles. En ce temps-là il y avait déjà à la Baie St-Paul 475 maisons, abritant 494 familles et 3,363 âmes.

Il fut remplacé par M. Trudel, historien et écrivain qui écrivit l'histoire de la Baie St-Paul. En 1889 Messire Ambroise Fafard, fonda les Petites Franciscaines de Marie et l'Hospice Ste Anne, institution qui compte aujourd'hui près de 800 religieuses et est une des premières du pays en importance.

Puis ce fut M. Dumas, qu'on appelait "le saint", car il priait toujours. C'est lui qui construisit l'église actuelle. M. R. Tremblay, puis Mgr Belley, homme éminent, puis le Chanoine Girard et M. le Chanoine C. Tremblay, tous deux orateurs distingués, chacun à sa mode, et qui ont laissé le plus cher souvenir. Le curé actuel est M. J.-Bte Boivin, ancien curé de la Pointe au Pic; Vicaire Forain à la Baie St-Paul.

Mais je ne vous ai pas encore parlé de cette nature fantastique qui charme tous les visiteurs. J'ai cru qu'il fallait d'abord en savoir un peu l'histoire.

Pour vous montrer la Baie St-Paul, j'avoue que je suis un peu perplexe. Elle est belle, belle de partout. Je me demande par où arriver? je viens par les Caps. J'ai laissé St-Joachim et j'ai traversé des rangées des plus vieilles montagnes du monde; je croyais courir sur des vagues pétrifiées. Mais voici que je descends la concession de St-Antoine et je retrouve le fleuve, dix fois plus grand que là-bas.



La vieille maison, demeure de Léandre Gobeil, incendiée en 1927. La mare dite "Mare à Gobeil" est en face. La première église de la Baie-St-Paul était juste à côté de la maison.

Ah! la belle Baie! Il faut voir comme elle est belle, car cela ne se dit pas! La mer y entre à peine, elle reste comme à la porte pour respecter le sol choisi des bas-fonds. Elle a rongé pourtant "la largeur de sa langue", car on aperçoit une "digue" de roches" au large, que la marée basse découvre; c'est bien là la bordure des terres de battures d'antan. Les vieux ont bien manqué en coupant tout le bois sur le nord du fleuve. Aussi les vagues ont rongé plus d'un mille de terre et sans les quais du chemin de fer qui protègent une pointe de pins, la batture, on s'inquiéterait avec raison encore aujourd'hui. La vallée couvre environ 3 milles de largeur et s'étend vers le nord jusqu'à environ 12 milles. Elle s'étrangle vers les deux tiers de la profondeur, puis s'ouvre encore, mais moins large, pour former la paroisse de St-Urbain.

Tout autour ce sont des falaises, des terrasses sablonneuses. Quelle étrange formation! La nature a brisé les Laurentides pour faire un tableau et encadrer un chef-d'oeuvre du bon Dieu.

La Baie St-Paul est divisée en deux par la rivière du Gouffre: appellation sinistre! En fait, la rivière est une sorte de torrent, qui vient des montagnes, de ce qu'on appelle à Montréal, le Grand Nord, et reçoit nombre d'affluents qui descendent eux-mêmes des monts, se précipitant avec bruit. Au temps des grosses eaux, ils déracinent, arrachent les arbres, qu'ils entraînent, et s'ouvrent des lits nouveaux, pour aller s'engloutir au plus tôt dans la rivière. La Rhémy sourd du Cap Diamant et saute d'un bond près du vieux moulin. La Rivière des Mares est moins sournoise, mais elle bondit parfois de 200 pieds par saut, et rejoint le Gouffre sans avoir repris calme.

Le Ruisseau Michel arrive des falaises de St-Gabriel de Pérou; il coule sur la pierre à chaux, saute la Pignoronde, et sépare le village du rang de la Mare. Le Bras est le plus terrible. On l'entend mugir au pied des côtes de St-Antoine; il fait cinq ou six bonds successifs, dont l'un d'une centaine de pieds, se partage en deux avant d'arriver au village, remplit d'effroi les habitants, se jouant des obstacles qu'on veut opposer à sa fureur; il emporte souvent au Gouffre les débris de deux ponts. Dans chaque saignée, un torrent. Ajoutez à cela cent petits ruisseaux, qui deviennent des torrents eux-mêmes, qui dépouillent les hauteurs, sursautent en cataractes, se hâtant aussi de porter au Gouffre leur contingent de débris; souvent ils s'abritent sous un feuillage comme pour surprendre le village au milieu duquel ils viennent jeter leurs eaux limpides comme la roche.

En face de la Baie St-Paul, c'est le Cap à la Baleine, pointe ouest de l'Ile aux Coudres, qui cache la belle église de St-Louis. Et c'est le fleuve, large de quelques 20 milles; les goélettes s'y dandinent à l'ancre avant de rentrer dans la rivière; les chaloupes de promenade sont au quai. Autrefois il y avait la Cage, la Cage à un mille des "digues" (1) de roches, la Cage où demeurait le grand Hilaire Tremblay, le gardien, qui, l'amarre sur son épaule de lion, montait sur le sable l'énorme chaloupe d'une capacité de 40 hommes. Il faisait cela comme une chose ordinaire. Lui et son frère Tom s'essayèrent un jour à qui était le plus fort. Il y avait un mat d'épinette verte de 76 pieds de long, 20 pouces de diamètre au gros bout et 13 pouces au petit bout. Tom le prit à brassée, et d'un coup le monta au bout de ses bras. Hilaire le prit à son tour et en fit autant; et Tom dit: Hilaire, c'est assez. Ah! oui, c'était le pays des Grenon, des Hilaire et le pays d'Ernest Leclerc. Ce dernier était encore plus fort, aussi

(à suivre)

(1) C'est le mot du pays pour désigner une chaine de roches...

*La colonisation au Lac-St-Jean*

# Ste-Élisabeth-de-Proulx

## Paroisse fondée en 1931 par la Société de Colonisation de la Baie des Ha! Ha!

## 78 FAMILLES, 538 AMES EN 1940

Nous commençons aujourd'hui même à faire l'histoire de quelques-unes de nos paroisses fondées grâce au mouvement de colonisation depuis les quelques dernières années.

Il est bien entendu que nous n'avons pas tout le mérite des recherches, loin de là; aussi nous tenons à remercier bien sincèrement ceux qui, déjà, ont répondu à notre appel; quant aux autres nous leur demandons de ne pas nous oublier. Ensemble nous pourrons poser une pierre à notre histoire régionale.

D'ailleurs nous croyons que c'est le grand temps de ramasser les "commencements" de l'histoire de ces jeunes paroisses; car, par expérience, nous savons combien il est plus difficile de faire l'histoire d'une vieille paroisse, les premiers témoins n'y sont plus et leurs successeurs immédiats veulent partager la part des absents. Aussi fouiller les archives, quelle corvée pour notre siècle de vitesse; et ces randonnées chez les "vieux", quelle misère, pour ne pas ajouter: souvent, quelles histoires! Il faut contrôler, démêler, exercer une sagacité avertie. Parfois la tradition (sans inspiration, celle-là) est plutôt l'affaire d'une famille et n'a point de relation ou de rapprochement avec l'ensemble de plusieurs faits historiques. On a oublié les noms, les dates, les endroits, les distances, etc. Du *"bedeau" au vicaire, c'est toujours* le souvenir du "bedeau" qui est conservé... "Oui, Monsieur, nous disait un vieillard, j'en aurais des belles choses à vous raconter si je pouvais m'en rappeler". Une telle déclaration n'a guère servi au travail proposé.

Pourquoi donc remettre à plus tard l'historique de ces jeunes paroisses tandis que les premiers témoins, premiers défricheurs, premiers curés-colonisateurs, sont encore là pour rendre un juste témoignage des faits, des événements, des circonstances, des développements qui composent toute l'histoire d'une paroisse.

Et sans vouloir faire d'exception nous commençons par la jeune paroisse de Ste-Elisabeth-de-Proulx.

J.-A. FORTIN.

* * *

Au cours de l'hiver 1930-31 le chômage règnait en maitre un peu partout et cette situation lamentable ne cessait d'inquiéter ceux qui avaient charge du soin spirituel et matériel de ces populations de sans-travail. Les centres industriels surtout, à cause de la crise, fournissaient grand nombre de chômeurs; l'usine ou l'industrie ne pouvait plus permettre aux anciens employés de retourner à l'exercice de leurs métiers afin de gagner le pain quotidien.

Il fallait donc qu'un acte énergique et immédiat fut posé afin d'apporter une solution, un remède aux misères des sans-travail.

On entreprit donc un mouvement de retour à la terre en ouvrant de nouveaux terrains à la colonisation. Et c'est dans ces circonstances que fut fondée dans le diocèse de Chicoutimi "La Société de Colonisation de la Baie des Ha! Ha!".

Cette société avait donc pour but d'établir sur des terres nouvelles ces malheureux chefs de famille devenus chômeurs par suite du fait que l'industrie du papier, autrefois si prospère à la Baie des Ha! Ha! s'était vue obliger de fermer ses portes.

La Société se composait d'un président honoraire, M. le chanoine Arthur Gaudreault, curé de Bagotville, d'un président actif, M. Georges-Henri Lavoie, d'un secrétaire, M. Albert Tremblay et de trois directeurs, tous de Bagotville.

Cet organisme, avec l'entière coopération du gouvernement provincial, s'attaqua ardemment à la tâche et, en peu de temps, les officiers réussirent à établir sur des terres nouvelles, dans les comtés de Chicoutimi et du Lac--St-Jean, un grand nombre de premiers colons. Et c'est avec le concours de cette société de colonisation que la paroisse de Ste-Elisabeth-de-Proulx prit naissance.

Dès le début du printemps 1931, le 12 avril, la société envoya une équipe d'hommes explorer le canton Proulx, situé au nord de la paroisse de Ste-Jeanne-d'Arc. Le rapport des explorateurs ayant été favorable, trente et un chefs de famille donnèrent leurs noms pour aller s'établir à cet endroit.

Le jour du départ fut fixé au 5 mai. Vers dix heures du matin, les trente et un, fidèles à leur parole, montés sur deux camions, — (trois autres camions apportant provisions, bagages, chevaux, etc...) — s'arrêtèrent devant l'église de Bagotville. Là, M. le chanoine Gaudreault leur adressa quelques mots d'encouragement et bénit l'entreprise de ses courageux paroissiens qui quittaient leur belle paroisse avec l'idée bien arrêtée d'aller en fonder une autre tout au nord du Lac-St-Jean.

Voici les noms des ouvriers de la première heure, lesquels, après dix ans, demeurent presque tous dans la paroisse de Ste-Elisabeth, MM. Alfred Dufour, Charles Carrier, Eugène Simard, Amédée Simard, Ernest Desbiens, Alphonse Girard, Eddé Downy, Napoléon Bélanger, Adélard Jackmino, Simon-Henri Gagné, Johnny Simard, Horace Tremblay, Joseph Dion, David Fortin, Juste Girard, Louis Landry, François Girard (Laterrière), Cyrille Emond (Laterrière), Emile Fortin, Antoine Coulombe, Phydime Tremblay, Charles-Edouard Gagnon, Welly Moning, Juvénal Simard, Arthur Lapointe, Patrick Simard, Gonzague Bouchard, Thomas-Louis Duchesne, Louis-Henri Giard, Ephrem Tremblay et Philippe Sergerie.

A leur arrivée dans la colonie, tous logèrent sous des tentes qui avaient été dressées sur le lot de M. Roméo Simard, de Ste-Jeanne-d'Arc, en attendant que les deux milles de chemin qui restaient à faire pour arriver au coeur de la colonie fussent terminés; ce travail fut accompli dans l'espace d'un mois. Le 10 juin, les trente et un quittèrent leurs tentes pour aller habiter dans deux cabanes de planches mesurant 24 pieds de longueur, 18 de largueur et 8 de hauteur; l'une avait été construite sur le lot No 1, rang VIII, canton Proulx, propriété de M. Alphonse Simard et l'autre sur le lot No 52, rang XI, canton Dolbeau, propriété de M. Eugène Simard.

C'est aussi à cette date que fut célébré pour la première fois le saint sacrifice de la messe par M. l'abbé Damase Boulanger, curé de Ste-Jeanne-d'Arc, dans l'humble demeure de M. Alphonse Girard. A partir de ce moment-là les colons se livrèrent avec ardeur aux travaux de défrichement et à la construction du chemin de sortie par Mistassini.

On réussit à semer, le même printemps, et la première terre labourée et ensemencée fut celle de M. Alphonse Girard, cinq acres environ. A part le grain, on sema deux sacs de patates qui en rapportèrent vingt-cinq. Quelques jours plus tard d'autres parties de lots furent aussi ensemencées. Le grain eut le temps de mûrir et, au grand émerveillement de tous les colons, la récolte fut bonne et on constata que le climat était aussi favorable qu'ailleurs.

Les premières femmes qui arrivèrent dans la colonie, le 14 juin 1931, furent Mmes Charles Carrier née Alice Simard, Gabriel Simard née Alice Côté et Mlle Emélie-Jeanne Girard.

Le 8 juillet 1931 restera une date mémorable dans les annales de la colonie; c'est ce jour-là que fut baptisée la nouvelle paroisse. On donna à la jeune colonie le nom de Ste-Elisabeth en l'honneur de la fête du jour. A cette occasion une messe fut célébrée par M. le chanoine Arthur Gaudreault, curé de Bagotville, dans la cabane de M. Eugène Simard. Parmi les étrangers présents on remarquait MM. les abbés Lucien Savard, missionnaire-colonisateur, Damase Boulanger, curé de Ste-Jeanne-d'Arc, M. Auguste Gagné, agent des Terres et M. l'ingénieur Amiraud, de Chicoutimi. Pour commémorer cet événement on érigea une croix qui fut bénie le jour même. Cette croix, située le long du chemin principal qui conduit à Ste-Elisabeth, est conservée comme une précieuse relique et, chaque année, les paroissiens des alentours vont y faire les pieux exercices du mois de Marie.

La colonie fut desservie dans la suite par le missionnaire-colonisateur, par M. l'abbé Damase Boulanger et par son successeur, M. l'abbé Henri Tremblay qui, pendant trois ans, donna régulièrement la mission tous les quinze jours.

Le 8 juillet 1937, arrivée du premier curé résidant, M. l'abbé Charles Girard, encore curé de cet endroit. Coïncidence heureuse, l'arrivée de M. l'abbé Girard tombait le jour même de la fête du titulaire de la paroisse. Ce jour-là, naturellement, toute la population était en joie; le drapeau fut hissé et tous les paroissiens assistaient à la chapelle pour le salut du St-Sacrement présidé par le nouveau curé.

La construction du presbytère, commencée au mois d'août 1937, était terminée le 13 novembre de la même année.

Les offices religieux ont encore lieu dans une chapelle-école construite en 1935, en attendant la nouvelle eglise.

Il y a actuellement à Ste-Elisabeth-de-Proulx 78 familles formant une population de 538 âmes. Sur 150 lots propres à la culture, une centaine seulement, 20,000 acres environ, sont défrichés; il reste donc un total de 80,000 acres à défricher; c'est dire que le défrichement n'est pas très avancé. Plusieurs raisons expliquent cette insuffisance de défrichement; le manque de ressources premières d'abord pour ceux qui exploitent les lots et ensuite le manque d'égouttement. L'automne passé on a commencé certains travaux d'égouttement et si ces derniers sont continués, au moins une vingtaine de lots deviendront immédiatement propres à la culture.

Le mouvement de "colonisation motorisée" que le gouvernement provincial vient d'entreprendre ailleurs avec succès aurait certainement des résultats rapides et efficaces s'il était présentement appliqué dans le canton Proulx, en considérant les milliers d'acres qui restent à défricher.

Il y a encore deux ou trois bons chemins de pénétration à construire; car le manque de chemin est toujours cause qu'un bon nombre de colons ne peuvent coopérer aux diverses organisations paroissiales.

Cependant l'état des chemins dans la colonie est assez bon dans une certaine partie; mais le chemin principal, conduisant vers les principaux centres d'affaires, Mistassini et Dolbeau, est sur une bonne moitié du parcours presque impraticable en temps de pluie et pendant les saisons de l'automne et du printemps.

*Organisation paroissiale*

Les syndicts nommés le 5 août 1937 par Son Exc Mgr Charles Lamarche furent MM. l'abbé Charles Girard, curé, David Fortin, François et Emile Bérubé.

Il existe un Cercle de Fermières fondé en 1937. La présidente fut Mme Georges Tremblay et la secrétaire Mme Georges Dufour. L'une des principales initiatives du cercle, avec le concours du Ministère de la Colonisation, fut de propager les arts domestiques. Le filage et le tissage sont en vogue. Pour alimenter cette petite industrie il a fallu de la laine; c'est pourquoi le Ministère de la Colonisation est venu en aide au cercle par l'achat d'une bonne quantité de laine.

Depuis le 2 mars 1940, grâce au Ministère de la Santé, la colonie bénéficie des services inappréciables d'une garde-malade. C'est Mlle Antoinette Larouche qui remplit cette charge. A cette fin le Ministère a fait construire un dispensaire dans lequel réside la garde-malade depuis le 21 septembre 1940.

Il y a cinq écoles à Ste-Elisabeth. Une commission scolaire a été fondée le 1er juillet 1940. Voici les noms des commissaires: MM. Alcide St-Gelais, président, Joseph Dion, Louis Landry, Aimé Bolly, Louis Harvey et Edmond-Louis Simard, secrétaire.

Les premières institutrices furent Mme Antoine Coulombe et Mlle Hermance Fortin (Mme Joseph Girard), en 1931-32.

M. Armand Ouellet, agronome, s'occupe d'intensifier le mouvement agricole de la colonie.

Le téléphone existe dans la colonie; cette utilité publique a été installée par la Cie Price Brothers pour ses chantiers; cependant la population peut s'en servir pour communiquer avec n'importe quel centre de la région et de la province.

La station du chemin de fer la plus rapprochée est celle de Dolbeau, c'est-à-dire, à onze milles de Ste-Elisabeth.

Le commerce du bois pourrait être avantageux si ce n'était le mauvais état des chemins. Cependant bon nombre de colons vont aux chantiers l'automne et l'hiver pour gagner la subsistance nécessaire à leurs familles.

La cueillette des bleuets, qui ne donne pas toujours un revenu fixe, a rapporté, au cours des années 1937, 1938 et 1939, un montant annuel d'environ $800.00 à $1,500.00.

Il y a dans la jeune paroisse une scierie et un magasin.

X X X

"Faites de la terre et vous ferez des heureux" disait le curé Labelle. Quand les 80,000 acres de terre qui restent à défricher seront faits les colons de Ste-Elisabeth auront le moyen d'être heureux. Et peut-être qu'actuellement c'est là un excellent moyen de prémunir ces gens contre les terribles effets d'après-guerre.

Malgré quelques misères et surtout des privations, le moral des paroissiens de St-Elisabth-de-Proulx est excellent et c'est avec ambition que tous travaillent à édifier une oeuvre durable.

LES TAXES DE GUERRE ET L'ALCOOL

Le peuple canadien supporte des taxes de plus en plus lourdes. Il ne s'en plaint pas trop quand il regarde ce qui se passe de l'autre côté et comprend la nécessité de sacrifices communs. Mais il s'étonne de la répartition de ces taxes. Déjà des voix se sont élevées à la Chambre des Communes, venant des différents partis, pour dénoncer le traitement de faveur fait à l'alcool. Voici une industrie de luxe, s'il en est une, qui est devenue en notre pays, à cause d'abus ouvertement tolérés, un véritable fléau; obstacle non seulement à l'économie, mais aussi source de défaillances morales et ruine de maints foyers. Pourquoi ne pas lui imposer une forte taxe dont profitera le pays sans qu'elle entraîne comme d'autres, des inconvénients sérieux. Quelques associations viennent d'adresser au gouvernement une requête dans ce sens. Il faudrait qu'un grand nombre les imitent.


**10 CENTS PAR JOUR** | **PAIENT UN CLAVIGRAPHE PORTATIF REMINGTON**



SI VOUS AVEZ BESOIN D'UN CLAVIGRAPHE PORTATIF, ACHETEZ LE MEILLEUR — UN NOUVEAU

**REMINGTON**

Plusieurs modèles au choix, tous dotés des particularités des machines plus grosses. Toute l'efficacité du modèle régulier et la commodité de la machine portative. Ecrivez aujourd'hui même pour demander le catalogue illustré et les détails de notre mode de paiements différés.

*La Librairie Commerciale, Ltée, 151, rue Racine, Chicoutimi.*

*Veuillez m'indiquer, sans obligation, comment obtenir un ESSAI GRATUIT du nouveau CLAVIGRAPHE PORTATIF REMINGTON et les détails de votre plan à 10c par jour. Envoyez le catalogue.*

Nom .....
Adresse .....
Ville .....



**CANADIEN NATIONAL**

**Excursions**

ALLER ET RETOUR DE CHICOUTIMI A

**QUÉBEC — $5.70**

PAR LE TRAIN ORDINAIRE DE NUIT

**VENDREDI et SAMEDI — 7-8 février**

RETOUR jusqu'à 10 h. 45 p.m., (h. s.) LUNDI 10 FEVRIER

Tarifs également réduits de plusieurs autres endroits

VOITURES ORDINAIRES SEULEMENT. POUR RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ HENRI MORIN, Agent du C.N.R. - Tél.: 615 - Chicoutimi



**PROCUREZ-VOUS UNE**

**sensation nouvelle**

**conduisez *l'Oldsmobile***

**— HYDRAUMATIQUE —**

Vous jouirez pleinement d'un automobile en conduisant ce char au moteur plein de vie, qui ne demande que d'être contrôlé par l'accélérateur.

L'Oldsmobile a éliminé tout ce qu'il y a d'ennuyeux dans un automobile:

Pas de pédale d'embrayage,
Pas de changement de vitesse,
Pas de contrecoups au départ,
Pas de moteur étouffé dans une côte.

Une simple démonstration vous prouvera qu'il ne s'agit plus que de manier le volant, de contrôler l'accélérateur, et de freiner au besoin.

L'Oldsmobile est unique au monde avec sa conduite hydraumatique: la plus simple, la plus souple, la plus pratique.

Votre visite sera vivement appréciée.

CÔTÉ BOIVIN

**CÔTÉ BOIVIN AUTO SERVICE INC**

**— CHICOUTIMI —**

# Chronique financière

## Une autre conférence interprovinciale possible

(De l'Information Financière)

Ottawa. — La conférence interprovinciale d'Ottawa est terminée —de la manière que l'on sait — depuis plusieurs jours; les représentants des différentes provinces sont à peu près tous retournés chez eux; le principal auteur du rapport — coincidence tragique est même décédé—et on parle encore de ces assises, de la façon dont elles ont été conduites ou auraient dû être conduites. On parle même, dans certains milieux au moins, de la tenue d'une deuxième conférence au cours de la présente année.

Naturellement cette conférence n'aura pas lieu immédiatement—les blessures que le gouvernement fédéral a reçues devront être complètement cicatrisées—et, d'autre part la conférence prendra une forme différente.

Mais pourquoi une autre conférence après le fiasco de la première? Tout simplement parce que le gouvernement fédéral et les provinces ne peuvent demeurer dans la situation où ils sont présentement.

M. Ilsley, le ministre des finances, a clairement déclaré qu'il lui faudrait envahir le domaine provincial pour percevoir tous les fonds dont il a besoin pour continuer notre effort militaire. Il aurait voulu, pour cela, qu'on adoptât quelques-unes au moins des conclusions du rapport Sirois. Loin de les adopter on n'a même pas voulu les discuter. En mars donc, lorsque le nouveau budget sera présenté, le ministre des finances mettra ses menaces à exécution. De quelle façon? On ne le sait pas exactement mais il déclarera probablement que les octrois fédéraux pour fins de chômage sont abolis, que le gouvernement fédéral va percevoir une partie de la taxe sur les successions sans compter le rationnement sur l'essence. Il va de soi que ce sont les provinces dont la situation financière est la moins brillante qui seront le plus affectées, surtout quand on tient compte du fait que le gouvernement fédéral n'avancera plus les fonds requis pour le service de la dette obligataire de certaines provinces. Les provinces dont la situation financière n'est pas mauvaise seront aussi affectées mais à un moindre degré.

C'est à la suite de ce discours sur le budget qu'il pourrait bien y avoir une autre conférence.

Il va de soi qu'on profitera de l'expérience de la conférence du milieu de janvier afin de ne pas tomber dans les mêmes erreurs.

Il n'y a aucun doute, en effet, que la conférence d'il y a une dizaine de jours aurait pu marcher si le gouvernement fédéral n'avait pas commis de si grossières erreurs. On semble admettre maintenant que toute la propagande qui a été faite des semaines avant la réunion a causé beaucoup plus d'antipathie que d'autre chose. Pourquoi vouloir nous faire croire qu'il était urgent d'amender la constitution à une époque comme celle que nous traversons? C'est ce qui a donné la chance à M. Hepburn de jeter tout l'édifice à terre avant même qu'on ait commencé la construction. On prétend maintenant qu'on aurait pu en arriver à des ententes avec les provinces sans tout chambarder la constitution du pays.

C'est évidemment M. Hepburn qui a joué le grand rôle à Ottawa. On lui a fourni l'occasion de faire une nouvelle malice à M. King. Il n'a pas manqué l'opportunité, d'autant que ses arguments étaient justifiés.

Tout le monde sait que le premier ministre de l'Ontario déteste souverainement M. King. Pourquoi? Il paraît que cela remonte à plusieurs années, soit lorsque M. Hepburn était député d'Elgin à Ottawa. On dit qu'à cette époque le premier ministre King ne fit absolument rien pour le comté d'Elgin, que M. Hepburn ne put même pas obtenir la construction d'un bureau de poste. Est-ce vrai? Est-ce faux? Seuls MM. King et Hepburn le savent. En tout cas ce dernier s'était toujours promis de prendre sa revanche et on lui en a fourni l'occasion il y a quelques jours. Nous ne prétendons pas, qu'on veuille bien le remarquer, que M. Hepburn n'était pas sincère lorsqu'il a invoqué les arguments que l'on sait à Ottawa. Le fait demeure tout de même que les deux se détestent et que M. Hepburn a pris un malin plaisir à le faire sentir une fois de plus à son antagoniste.

On prétend qu'il y aurait peut-être eu encore moyen de s'entendre sur certains points au cours de la deuxième journée de la conférence mais autre erreur de tactique, on a voulu sortir les grands moyens sous formes de menaces. Le résultat, comme on le sait, fut encore plus désastreux que la veille. La délégation d'Ontario s'est levée et a quitté la place. C'était la fin de la conférence.

Dans le passé Ottawa souriait chaque fois que le premier ministre ontarien faisait une sortie contre M. King. Cette fois Ottawa ne sourit plus car on s'est rendu compte que M. Hepburn a embouché la trompette des grands jours.

Mais il faut, autant que possible en temps de guerre, éviter les frictions qui peuvent devenir dangereuses. C'est pour cela qu'on songe, avant d'envahir le territoire des provinces comme on a menacé de le faire, à convoquer une autre réunion vers le printemps. Il va de soi qu'il ne serait plus question des conclusions du rapport Sirois. On essayera tout simplement de s'entendre entre Canadiens pour régler différents problèmes. Cette fois-ci ce sera le ministre des finances qui exposera aux délégués provinciaux la situation dans laquelle se trouve le gouvernement fédéral. Il dira ce qu'il voudrait faire, pour le temps de la guerre au moins, et il demandera aux provinces de lui faciliter le travail car il s'agit de gagner la guerre.

## Le financement de la guerre en 1941

### Les solutions proposées

La chute de la France et certaines autres phases du conflit ont eu pour effet d'accélérer le rythme de l'effort de guerre canadien, ainsi qu'en témoigne l'exposé budgétaire du 24 juin 1940. Le ministre des Finances y situe le déficit prévu entre 550 et 600 millions de dollars, à supposer que les dépenses de l'année financière en cours atteignent la somme de 850 à 900 millions.

Nos engagements relatifs à la guerre, qui étaient de l'ordre de 941 millions de dollars vers la fin d'octobre, se sont certainement accrus depuis. Mais le délai survenu dans l'invasion prévue de la Grande-Bretagne s'est traduit, ces derniers mois, par une perte de matériel moins lourde qu'on ne croyait et il est sûr que le Trésor ne sera pas forcé d'acquitter certains frais encourus d'ici à la fin de l'année financière. Le chiffre de 850 millions de dollars pour les dépenses de guerre de l'année financière se terminant le 31 mars prochain, constitue l'estimation la plus exacte que nous puissions tenter pour le moment. Du côté du revenu, les derniers relevés mensuels indiquent que le rendement des impôts et des autres sources de revenus ordinaires est supérieur à celui des prévisions budgétaires.

Il est impossible, bien entendu, de prévoir quelles sommes le Canada affectera à son effort de guerre au cours de la prochaine année financière. Nous constaterons inévitablement un accroissement énorme du coût de la guerre à mesure que les hostilités s'intensifieront et que nous passerons de la défensive à l'offensive. Nous ne saurions aller beaucoup plus avant dans le domaine des conjectures. Cependant, en ce qui concerne l'année financière courante, nous pouvons nous faire une idée assez juste de la situation et de nos besoins au moyen de quelques chiffres estimatifs que voici:

| | millions |
|---|---|
| Dépenses de guerre probables du Canada... disons | $850 |
| Dépenses publiques anticipées pour des fins non militaires (Hansard du 24 juin 1940, page 1162) | 450 |
| | $1,300 |
| Moins les recettes (estimation basée sur le régime fiscal actuel) | $780 |
| Déficit approximatif pour l'année financière | $520 |

Il est vrai qu'au début de l'année financière, le Dominion avait en caisse des disponibilités considérables (187 millions), mais il est évident que vu l'envergure du programme actuel, il ne saurait poursuivre ses opérations s'il ne dispose, en tout temps, de sommes considérables. En supposant que les disponibilités du début de l'année dussent être réduites de, disons, 137 millions, il nous faudrait combler un déficit de 383 millions.

Il faut ajouter une somme considérable en secours financiers à la Grande-Bretagne, secours dont il est presque impossible de prévoir l'étendue. (En sus de ses propres dépenses de guerre, le Canada s'est engagé à fournir au Royaume-Uni autant de dollars canadiens que possible afin de l'aider à acheter chez nous du matériel de guerre. On a procédé, à cette fin, au rapatriement d'obligations canadiennes. L'exposé budgétaire de juin prévoyait à ce chapitre une somme de 200 millions, mais il est probable que la somme requise dépassera de beaucoup ce chiffre.) Si nous fixons cette somme à 300 millions et si nous l'ajoutons aux 383 millions précités, nous constatons que, nul compte tenu des besoins de l'an prochain, le Canada devait ou devra prélever durant l'année financière courante, par le moyen soit des certificats d'épargne soit des emprunts de guerre, une somme d'au moins 683 millions.

On ne saurait mieux exposer la situation qu'en citant les paroles suivantes, prononcées à Toronto, le 16 décembre 1940, par l'honorable J.-L. Ilsley, ministre des Finances:

"...C'est se montrer prudent dans l'estimation de nos besoins que d'affirmer que nous devrons emprunter au Canada, au cours de 1941, une somme se rapprochant de beaucoup plus du milliard que du demi-milliard."

Ces chiffres démontrent que les besoins du gouvernement canadien en matière d'argent sont constants et absolus.

Le règlement préalable — ou le règlement par versements — de l'impôt sur le revenu ne constitue pas le seul devoir du contribuable en ce que concerne le financement de la guerre. Cette méthode facile de règlement doit être considérée comme une occasion offerte au contribuable d'alléger son fardeau de façon à pouvoir acheter, à l'occasion, des obligations de guerre et, dans l'intervalle, des certificats d'épargne.

Cette année, à cause de l'abaissement du niveau des exemptions une foule de personnes devront, pour la première fois, remplir des formules aux fins de l'impôt sur le revenu et verser au Gouvernement des sommes plutôt restreintes. Les percepteurs du revenu sont en mesure de fournir tous les renseignements nécessaires.

En général, il se trouve qu'un grand nombre de nouveaux emplois ont été créés dans toute l'étendue du pays, surtout du fait des commandes de guerre. Grâce à ces commandes et aux principes adoptés dans le financement de l'effort de guerre de la nation, notre revenu national accuse un accroissement important. Le revenu national du Canada est la somme des revenus individuels gagnés dans la production des marchandises et des services. C'est l'expression, en un seul nombre, des résultats de toutes les opérations économiques.

En 1941, le revenu national dépassera d'au moins un milliard de dollars celui de 1939. Les contribuables des catégories supérieures seront les moindres bénéficiaires de cette augmentation. Les taxes sur les surplus de bénéfices restreignent les profits. Des exactions fortement majorées frappent les revenus des compagnies et des particuliers dans les catégories supérieures. Une grande partie de cette augmentation d'un milliard de dollars accusée par le revenu national sera versée en salaires aux petits salariés. Un accroissement considérable des emplois rémunérés, de plus fortes sommes touchées par les ouvriers passant de services intermittents à des services continus, en certains cas des échelles accrues de salaires, tout cela représente de grandes sommes d'un nouveau pouvoir d'achat mises à la disposition des ouvriers et de leurs familles.

Le Canada voudrait que ce pouvoir d'achat servit d'abord à faciliter notre effort de guerre et, en second lieu, à nous prémunir contre plusieurs des difficultés économiques qui ont suivi la Grande Guerre. Nos autorités financières à Ottawa croient la chose réalisable. Elles visent à obtenir un minimum mensuel de souscriptions de 10 millions de dollars — 120 millions par année — aux certificats d'épargne de guerre. De prime abord, l'imputation de cette somme sur l'accroissement du revenu national d'un milliard de dollars ne paraît pas d'une difficulté insurmontable.

Si les gens qui touchent des revenus ou des salaires entièrement nouveaux ou considérablement accrus du fait de l'effort de guerre se mettaient tous à acheter follement des choses non essentielles, — des choses exigeant une main-d'oeuvre, des matières premières ou des devises étrangères dont on a besoin dans l'effort de guerre, — les conséquences seraient déplorables et peut-être graves. Un élément considérable de la population disputerait à l'Etat l'emploi de la main-d'oeuvre et de la matière première grandement requises pour les fins de la guerre. Il nuirait à l'effort de guerre et rendrait la victoire plus difficile à obtenir. Il amènerait aussi le relèvement du prix de plusieurs articles, réduisant ainsi la puissance d'achat de chaque dollar que ces gens possèdent ou reçoivent.

Si, par ailleurs, les gens ne se laissent pas aller à la prodigalité et consacrent leurs fonds, jusqu'à la limite même de leurs moyens, à l'achat de certificats d'épargne de guerre, ils aident alors directement à gagner la victoire. En "remettant les vieux articles en usage" ils aident aussi à créer, dans la période de l'après-guerre, la demande de marchandises et à accroître le pouvoir d'achat pour se les procurer. En accroissant ainsi les chances d'emploi du temps de paix, le retour des conditions économiques du temps de guerre à celles du temps de paix s'en trouvera facilité.

Ce plan systématique d'épargnes peut être mis à exécution d'une façon réellement remarquable. Dans son discours de Toronto, l'honorable J.-L. Ilsley disait:

"Les raisons pour lesquelles nous voulons qu'on nous confie ces petites épargnes régulières sont simples et claires. En premier lieu, nous ne pouvons obtenir sans elles tous les fonds dont nous avons besoin. Les riches, les gens à l'aise, les sociétés financières et autres et les acheteurs d'obligations de la classe moyenne ne peuvent pas fournir tout l'argent nécessaire quels que soient les efforts qu'ils déploient à cette fin. Petits salariés, hommes et femmes à traitements fixes, cultivateurs en grand nombre, doivent épargner d'une façon ou d'une autre. Un bon nombre le peuvent et y consentent si nous leur offrons une méthode appropriée et leur en rappelons la nécessité. La nation ne pourra donner son plein effort que si les gens à moyens modestes épargnent régulièrement et suffisamment. Nous serons en danger de perdre la guerre si nous cherchons à accroître la production et la consommation des articles non essentiels".

(*Communiqué*)

### Feu Léopold Simard

M. Léopold Simard, de Bagotville, époux de dame Nathalie Lavoie, est décédé à l'âge de 38 ans. Il était le fils de M. et de Madame Nérée Simard, de Bagotville.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin, à 9 heures, à Bagotville.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

**Choses d'il y a 400 ans**

## La commission de Roberval

*Pendant que depuis plusieurs semaines Jacques Cartier était à l'oeuvre pour organiser les hommes et les choses destinés à l'entreprise de colonisation du Canada, François 1er se décidait de signer une commission qui confiait la conduite de cette entreprise à son favori le Sieur de Roberval. La commission en question est datée du* 15 janvier 1540, *ce qui est effectivement le 15 janvier 1541 selon la forme actuelle de notre calendrier. (L'année nouvelle commençait alors à Pâques).*

*Il y aurait intérêt à citer ce document en entier, mais ce serait intéressant trop longtemps, la pièce couvrant des pages et des pages. Contentons-nous de quelques passages caractéristiques, en modernisant les formes trop compliquées de l'orthographe.*

François, par la grâce de Dieu, Roy de France, à tous ceulx qui ces présentes verront, salut: — Comme pour le désir d'entendre et avoir connaissance de plusieurs pays, partie desquels on dit inhabités et autres possédés par gens sauvages et étrangers vivant sans connaissance de Dieu et sans bon usage de raison, (nous) avons déjà à grands frais et mises envoyés découvrir en plusieurs des dits pays par aucuns bons pilotes et aultres...; en considération desquelles choses, nous avons avisé et délibéré de renvoyer èsdits pays de Canada et Ochelaga et autres circonjacents, même en tous pays transmarin et maritimes inhabités et non possédés et dominés par aucuns princes chrétiens, un bon nombre de gentilhommes nos sujets et autres, tant gens de guerre que populaire, de chacun sexe et arts libéraux et mécaniques, pour plus avant entrer èsdits pays et jusques en la terre de Saguenay et autres pays susdits, afin dans iceux converser avec lesdits peuples étranges, si faire se peut, et habiter esdites terre et pays... pour la communication de notre sainte foy catholique et doctrine chrétienne...; pour les faire vivre par raison et police et en la crainte et amour de Dieu, afin de mieulx parvenir à notre intention et faire chose agréable à Dieu, notre créateur, sauveur et rédempteur, et qui soit à la sanctification de son saint nom et à l'augmentation de notre foy chrétienne et accroissement de notre mère sainte Eglise catholique, de laquelle nous sommes dit et nommé le premier fils:

Pour à quoi parvenir..., Sçavoir faisons que pour la bonne et entière confiance que nous avons par longue expérience de la personne de notre aimé et féal Jehan François de la Roque, chevalier, seigneur de Roberval, ...faisons, constituons, ordonnons et établissons par ces présentes notre lieutenant général, chef, ducteur et capitaine de ladite entreprise, ensemble tous les navires et vaisseaux de mer et pareillement toutes les personnes... qui iront en ladite entreprise; et les susdits nefs et vaisseaults mises en appareil, équipés et munis de gens, vivres, artillerie et autres choses nécessaires, nous avons donné et donnons par cesdites présentes pouvoir, autorité et mandement spécial à notre dit lieutenant général prendre, mener et faire partir des ports et havres de notre dit Royaume... et de passer et repasser, aller venir esdits pays étranges, de descendre et entrer en iceux et de les mettre en notre main, tant par voie d'amitié..., si faire se peut, que par force d'armes..., pour l'entretenement, conquête et tuition desdits pays et pour attraire les peuples d'iceulx à la connaissance et amour de Dieu, et iceulx mettre et tenir en notre obéissance; pourvu toutefois que ce ne soit pas pays tenus, occupés, possédés et dominés ou étant sous la sujétion et obéissance d'aucun princes nos allié et confédérés, et mêmement de nos très chers et aimés frères l'empereur et le roy de Portugal; ...et pour autant que sous ombre de notre dite armée se pourraient ingérer entrer ès voies et détroits conduisant esdits pays de Canada, Ochelaga, Saguenay et autres circonjacents, sans néanmoins se joindre et associer sous l'obéissance de notre dit lieutenant général et faire certain grief, mal ou moleste aux habitants desdits pays qui pourrait être cause de les aliéner et distraire de la bonne volonté et amour qu'ils pourraient porter à nous et à nos gens entrés esdits pays, nous avons défendu et défendons à tous nos sujets de ne eux ingérer naviguer par les voies et détroits susdits sinon qu'ils soient associés et joints à notre dite armée et sous l'obéissance de notre dit lieutenant, leur permettant néanmoins les autres navigations et entrées de terres par nous non défendues...; etc, etc, etc.

Donné à Fontainebleau le quinzième jour de janvier, l'an de grâce mil cenq cent quarante (1541), et de notre règne la vingtseptième".

*Le rapport de Wallop*

*Le 26 janvier 1541, un certain Wallop, agent anglais en France, adressait à son roi, Henri VIII, un rapport sur l'expédition que préparait François 1er en vue d'un établissement de colonisation en Canada. Cet intéressant document a été extrait des papiers d'Etat d'Angleterre par l'Archiviste du Canada en Europe, M. H.-P. Biggar. En voici la traduction.*

Le roy de France envoie certains navires, avec une équipe de cinq ou six cents hommes de pied, pour chercher le commerce des épices par une voie plus courte que celle que suivent les Portugais, essayant de passer par la *mare glasearum* (1). Le pilote de l'expédition est un nommé Jacques Cartier, un Breton, qui est d'opinion que cette mer est navigable pendant trois mois de l'année, c'est-à-dire du milieu de mai au milieu d'août; et le capitaine des dits hommes de pied est un nommé Clément Marot, qui précédemment s'est enfui de ce royaume parce que de la secte luthérienne. Ses dits hommes sont ce qu'on peut souhaiter de mieux: des malfaiteurs et des aventuriers vagabonds.

Le roi risque dans la dite navigation trente mille livres tournois, étant donné qu'il ne s'agit pas seulement d'un voyage aller et retour mais d'une affaire de deux ans. Et si ce voyage tourne à bien, l'argent se trouvera bien placé et les gens ne reviendront plus, ce qui ne saurait être une grande perte vraiment.

Victor TREMBLAY, ptre.

*(1) Peut-être aurait-il fallu lire "mare glareanum", mer de Glareanus. Le géographe Henri Glareanus avait publié à Bâle en 1529, une description assez substantielle des terres et mers outre-Atlantique.*






### Feu Auguste Ratthé

M. Auguste Ratthé, époux de dame Eva Gilbert, est décédé à Jonquière, à l'âge de 67 ans. Le service a eu lieu samedi matin, à 9 heures, à Jonquière.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

### Feu Ulysse Duchesne

Monsieur Ulysse Duchesne, de Shipshaw, époux de feu Aurore Villeneuve, est décédé à l'âge de 94 ans et 4 mois. M. Duchesne était un des plus vieux citoyens de la région.

Son service a eu lieu samedi matin à 10 heures, à Ste-Anne.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

### Trouvé mort dans son camp

**M. Georges Potvin, du Lac-Bouchette.**

Lac-Bouchette, (D.N.C.R.) — M. Georges Potvin, hôtelier, du Lac-Bouchette, et entrepreneur dans les chantiers de la Cie Price Brothers à Dolbeau, a été trouvé mort dans son camp de bûcherons mardi matin.

M. Potvin était âgé d'une soixantaine d'années. Son service et sa sépulture ont eu lieu jeudi matin dans l'église du Lac-Bouchette.

Le *Progrès* offre ses plus vives condoléances à la famille en deuil.

### Cour Supérieure à Roberval

Roberval, (D.N.C.R.) — Un terme de la Cour Supérieure est tenu à Roberval cette semaine. L'hon. juge N. Belleau, de Québec, préside ces assises judiciaires.


# "LA TÂCHE SERA PLUS RUDE EN 1941 QU'EN 1940

## . . . elle exigera plus d'efforts, plus de sacrifices et de plus grands changements dans nos habitudes de vie . . ."

**Le Très Honorable W. L. MACKENZIE KING**
(31 DÉCEMBRE 1940)

DÉJÀ, le mode et le rythme de la vie au Canada, ont subi de profonds changements. Le chômage a diminué rapidement. Quelque 350,000 Canadiens qui étaient sans travail au début de la guerre sont maintenant occupés. On en compte 200,000 autres dans nos armées. Des usines dont la production répondait, récemment encore, aux besoins de la population civile, ont été transformées en arsenaux d'où sortent de grandes quantités de matériel de guerre. Nuit et jour, des équipes de relève sont devenues la règle plutôt que l'exception. Mais notre effort n'a pas encore atteint son maximum.

En 1941, d'autres fabriques encore seront adaptées aux productions de guerre . . . de nouvelles usines seront établies et des milliers d'autres travailleurs seront employés. L'accélération de notre activité doit se poursuivre jusqu'au point où chaque Canadien travaillera et donnera tout son rendement, où chaque usine fonctionnera à plein, où chaque roue tournera à sa plus grande vitesse dans la course où nous sommes engagés contre le temps et l'ennemi. Un plus grand nombre d'hommes travaillent . . . travaillent plus longtemps . . . font plus de munitions . . . gagnent plus d'argent . . . fabriquent plus de marchandises . . . mettent plus d'argent en circulation. La plupart des Canadiens profitent de cet accroissement de la richesse nationale: ils ont plus d'argent en poche.

L'effort que réclame le Premier Ministre s'intensifie, mais beaucoup de Canadiens, en tant qu'individus, n'ont pas encore fait de réels sacrifices.

Les Canadiens de toutes les classes supportent leur part du fardeau, mais il faut reconnaître que jusqu'ici, la plus grande partie de l'argent indispensable à la poursuite de la guerre provient des sociétés et des particuliers ayant de gros revenus. Ce sont eux qui paient les plus lourds impôts. Ils ont déjà souscrit largement aux Emprunts de Guerre.

**Ce n'est pas assez.** La vérité, c'est que la production sans cesse croissante du Canada, pour des fins de guerre, exigera des sommes de plus en plus considérables. C'est pourquoi le Premier Ministre, dans son discours radiodiffusé la veille du Jour de l'An, a prévenu les Canadiens que l'année nouvelle demandera plus d'efforts et de sacrifices.

Que tout le monde—homme, femme, enfant—prête donc son argent au pays! Chaque dollar que vous prêterez contribuera à fournir du travail à quelqu'un . . . qui fabriquera des munitions. Chaque dollar que vous prêterez sauvera peut-être la vie d'un soldat . . . aidera à abréger la guerre. Chaque dollar prêté assurera votre avenir . . . celui de votre femme et de vos enfants. Ceux qui ont un petit revenu doivent, eux aussi, faire leur part.

On ne demande à personne de se priver du nécessaire, mais on exhorte tout le monde à renoncer au superflu, même s'il est peu coûteux et s'il vous est facile de vous le procurer, parce qu'il détourne de la main d'œuvre et des matériaux de la tâche essentielle, qui est de fabriquer les instruments de la victoire.

C'est votre guerre. Tout ce que vous possédez . . . tout ce qui vous est cher . . . est en jeu. Ce message s'adresse à vous . . . c'est un appel à tous les Canadiens . . . un cri de ralliement . . . que chacun fasse son devoir!

Mettez en réserve le montant de votre impôt sur le revenu, dont le paiement vous est facilité grâce au nouveau plan de versements mensuels. Mais, préparez-vous à faire davantage: établissez votre budget de manière à avoir de l'argent disponible pour vous procurer des Certificats d'Epargne de Guerre et pour souscrire aux Emprunts de Guerre. Vous aiderez ainsi le Canada—vous vous aiderez vous-même.

J. L. Ilsley
Ministre des Finances

# TRAVAILLEZ-ÉPARGNEZ-PRÊTEZ-pour la Victoire

I.F.H. 1000

# L'Unité sanitaire de Chicoutimi

## Rapport des activités pour 1940

Tout organisme doit avoir aujourd'hui, une division de la propagande. Chacun dans sa sphère, s'efforce par tous les moyens connus et légitimes, parfois illégitimes, de faire connaitre son existence, son mode de travail et son but. — C'est la propagande.

A l'Unité sanitaire, chaque membre du personnel est un propagandiste en hygiène. Notre première ambition est d'apprendre au public les moyens efficaces pour prévenir la maladie quelle qu'elle soit, sachant qu'au milieu de toutes les préoccupations de la lutte pour la vie, la principale, sinon la seule condition du bonheur est le fait d'avoir une bonne santé.

Dans ce but, au cours de 1940 nous avons, au chapitre de la propagande proprement dite, fait 191 causeries sur l'hygiène au public en général au jeunes filles et aux écoliers. Neuf mille cinq cent quatre-vingt-quatorze personnes ont assisté à ces causeries dont trente et une ont été illustrées par des représentations cinématographiques. — Trois articles de journaux ont gracieusement été publiés dans le *Progrès du Saguenay*. — Cinq mille trois cent quatre-vingt-neuf imprimés se rapportant à tous les domaines de l'hygiène ont été distribués, et au cours de leurs visites journalières, les infirmières ont visité (4,838) quatre mille huit cent trente-huit familles.

*Maladies contagieuses*

Les maladies contagieuses, non comprise la tuberculose à cause de son importance, sont la principale cause de mortalité. — Ainsi en 1939 sur un total de 833 décès dans le comté de Chicoutimi, 244 sont dus aux maladies contagieuses, soit 29.2% sans la tuberculose, et si nous ajoutons la tuberculose, 103 décès, nous aurons un pourcentage de 41.6%. — Ceci démontre toute l'importance que nous devons attacher aux maladies contagieuses quand nous savons que toutes ces maladies sont évitables dans la très grande majorité des cas, sinon dans la totalité. — Quand nous aurons fait disparaitre de l'esprit du public, des jeunes surtout, cette fausse croyance que les enfants doivent inévitablement contracter certaines maladies contagieuses, et que le plus tôt sera le mieux, nous diminuerons ces maladies dans la proportion de 75% et les mortalités dans les mêmes proportions.

519 cas de contagion ont été déclarés au cours de 1940. — Ces cas déclarés ont nécessité de la part de l'Unité sanitaire, la visite de 124 maisons, l'affichage de 86, l'examen de 260 contacts et l'exclusion de 131 enfants des écoles. Cent six enquêtes épidémiologiques ont été conduites en rapport avec ces maladies dans le but de contrôler les sources de contagion.

Complétant le travail de contrôle et de dépistage, dans un but préventif et aussi curatif pour certaines maladies, 3,343,000 unités de sérum anti-diphtérique, 103,000 centimètres cubes de sérum anti-scarlatineux, 590,500 unités de sérum anti-tétanique et 354 ampoules de nitrate d'argent ont été fournis aux médecins. 3,312 enfants ont été vaccinés contre la variole, 113 contre les fièvres typhoides et 2,000 ont été immunisés contre la diphtérie.

*Tuberculose*

La tuberculose étant la question première dans notre comté et la ville de Chicoutimi particulièrement, a été l'objet d'une attention particulière. — Soixante-six (66) cliniques de dépistage ont été tenues au cours de l'année, deux mille deux cent quarante (2,240) personnes ont été examinées; sur ce nombre 91 cas nouveaux ont été diagnostiqués et 343 anciens sont venus consulter pour connaitre leur état actuel. — 64 ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu St-Vallier à Chicoutimi et 34 à Roberval. Les infirmières ont fait 597 visites à domicile concernant la tuberculose.

*Hygiène maternelle et de la première enfance*

Ces deux problèmes étant d'une importance primordiale, tant au point de vue social que national, nous avons continué au cours de 1940 de leur apporter la plus grande attention. — En ce qui regarde l'hygiène maternelle les infirmières de l'Unité sanitaire ont fait 526 visites pré-natales et 1,161 visites post-natales.

Deux mille huit cent vingt-sept (2,827) bébés ont été vus à domicile, et nous avons tenu 224 cliniques de puériculture auxquelles six mille trois cent ving-sept (6,327) bébés ont assisté. Ces cliniques contiennent le travail de propagande en hygiène entrepris aux visites pré-natales. Les bébés ne sont pas traités à ces cliniques, nous donnons seulement des directives quant au régime alimentaire et de vie de l'enfant, régularité des repas, du sommeil, nécessité de l'air et du soleil pour la santé du bébé.

*Hygiène scolaire*

Convaincus que les enfants d'âge scolaire offre le meilleur terrain pour semer les idées de pratique d'hygiène, nous continuons auprès d'eux le travail commencé auprès des mères et des préscolaires.

Au cours d'examens scolaires 2,116 enfants examinés ont démontré que 393 étaient porteurs de défauts qu'il serait avantageux de corriger immédiatement. Les parents ont reçu un avis les mettant au courant et leur conseillant de voir leur médecin de famille pour traitement. Au cours de l'année, 136 causeries sur l'hygiène générale ont été données aux enfants des écoles, et 3,975 enfants ont assisté à ces leçons pratiques.

*Sanitation*

Un bureau de santé ne serait pas complet sans une division pour la sanitation. La sanitation est cette partie de l'hygiène qui s'occupe de l'assainissement, disparition des nuisances, des bâtiments scolaires ou publics, de l'approvisionnement d'eau, du lait, des aliments et de la disparition des déchets, égouts.

Les inspecteurs sanitaires au cours de 1940, complétant le travail de propagande ont fait la visite de 151 logements sur plaintes concernant des nuisances, 74 établissements de coiffure, 171 écoles, 195 laiteries, 182 vacheries, 17 abattoirs, 40 marchés publics, 1,505 inspections à d'autres établissements de victuailles, tels que restaurants, boulangeries, épiceries, étal de boucher etc. Onze inspections d'aqueducs et 10 de puits ont été faites. Au cours de ces diverses inspections qui se chiffrent à 2,577, 1,599 livres d'aliments jugés impropres à la consommation ont été confisqués.

*Laboratoire*

Les laboratoires provinciaux d'hygiène à Montréal, auxiliaires nécessaires des bureaux de santé, ont analysé provenant du comté de Chicoutimi, 399 échantillons d'eau, 188 échantillons de lait, 417 prélèvements pour la recherche de la diphtérie, 24 pour la recherche de la typhoide et 757 pour la recherche de la tuberculose.

Tel est, en résumé, le travail fait au cours de l'année par le bureau de santé (Unité sanitaire) du comté de Chicoutimi.

L'analyse des résultats pratiques apportés par la propagande en hygiène serait longue et compliquée. Il suffira, pour marquer l'intérêt grandissant du public pour la santé et l'amélioration des conditions sanitaires, de signaler l'installation dans le comté de deux usines de filtration pour l'eau à Chicoutimi et à Arvida ainsi que deux nouvelles usines de pasteurisation pour le lait, une à Chicoutimi et une autre à Arvida. Avec la mise en operation d'un nouveau projet, nous aurons bientôt dans les villes de Chicoutimi, Arvida, Jonquière et Kénogami environ 75% du lait vendu pour la consommation qui sera pasteurisé.

C'est un très beau progrès que personne n'aurait osé espérer il y a seulement cinq ans. Enfin, au point de vue tuberculose, dans le but d'aider la lutte entreprise contre ce fléau dans notre ville, la ligue de sécurité sous les auspices de l'Association Canadienne anti-tuberculeuse a organisé dans la ville de Chicoutimi, une campagne du timbre de Noël, qui a donné pour cette première tentative et dans les conditions difficiles que nous traversons, de très bons et encourageants résultats. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur cette question.

En terminant ce long rapport, qu'il me soit parmis de remercier tous et chacun de ceux qui ont aidé de quelque manière à l'accomplissement de ce travail d'éducation. A tous et à chacun je souhaite une bonne santé, sachant que c'est encore le bien le plus précieux pour sortir victorieux de toutes les difficultés qui s'annoncent grandissantes et toujours plus menaçantes chaque jour.

E. POTVIN,
*Médecin-hygiéniste.*

Chicoutimi, ce 23 janvier 1940.

## La journée la plus froide

Nous avons eu lundi la température la plus froide de l'année. S'il avait venté le froid aurait été presque insupportable.

Selon les renseignements obtenus, le thermomètre est descendu jusqu'à 36 sous zéro à certains endroits de Chicoutimi; à 34 au Portage-des-Roches; à 36 à Kénogami; à 40 à Beauchesne. On voudra bien noter que, suivant une nouvelle officielle, il n'y avait que 32 sous zéro lundi matin au lac Manouan, à 150 milles au nord de Chicoutimi.

## Un engagement net

Le Comité d'épargne de guerre à Ottawa a préparé une surprise pour plusieurs des travailleurs du comité à travers le pays en ce qui concerne les engagements d'honneur que l'on devra obtenir durant la campagne de février.

Au lieu de simplement apposer son nom à un engagement général d'acheter des Certificats d'épargne de guerre régulièrement, le citoyen canadien sera prié d'accorder à une agence de ventes indiquée (banque ou bureau de poste avec leur adresse), le permis d'acheter un certificat en son nom aux dates suivantes.....

L'agent comprendra que de tels engagements ne doivent pas être faits pour un montant moindre que $12.00 par année. Ce $12.00 est un minimum absolu.




GUERRE DE NERFS!
Soignez votre homme, Madame. Donnez-lui le tonique qui calmera ses nerfs, le renforcera, lui fournira un surcroit d'énergie vitale-le délicieux

Elixir Tonique du Montier


## Ferdinand Gagnon

### Un livre récent rappelle la mémoire du grand journaliste franco-américain.

*(Du Courrier de St-Hyacinthe)*

Mme Malvina-E. Martineau, de Sterling, Mass., vient de rééditer à Manchester, N. H., l'ouvrage qui avait été consacré à la mémoire de Ferdinand Gagnon, en 1886, au lendemain même de sa mort. Ce livre était depuis longtemps épuisé, et les nombreux amis de la petite histoire sauront gré à Mme Martineau, nièce de Gagnon, de son geste à l'endroit de celui qu'on a nommé le père du journalisme franco-américain. Ferdinand Gagnon nous intéresse à plus d'un titre, mais il a entre autres celui d'être un fils de Saint-Hyacinthe. Il naquit en effet dans notre ville, le 8 juin 1849. Il était fils de Jean-Baptiste Gagnon fabricant de voitures, lui-même originaire de Saint-Denis-sur-Richelieu, et d'Elizabeth Marchessault, dont l'ascendance se retrouve à Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Ferdinand Gagnon fit ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe, sa philosophie exceptée, de 1859 à 1865. Il étudia ensuite le droit, en l'étude de MM. Letendre et Mercier, (Honoré), puis chez Marshall et Chase, à Concord, N. H. Il s'établit ensuite à Manchester, y devint professeur de français, puis secrétaire de la première société franco-américaine de Concord. Toujours à Manchester, Gagnon fondait en 1869 *La Voix du Peuple*, journal hebdomadaire, consacré aux intérêts du *peuple canadien aux Etats-Unis*. C'était les débuts de la presse franco-américaine. Quand Gagnon se maria, le 16 octobre 1869, il prit pour femme une jeune fille qui avait, comme lui, vu le jour à Saint-Hyacinthe. Elle s'appelait Marie-Lucie-Malvina Ravenelle, dit Lallme. Elle avait étudié chez les Soeurs Grises et les Soeurs de La-Présentation-de-Marie, et avait enseigné ensuite à Saint-Théodore d'Acton, (Bagot). Par la suite, Ferdinand Gagnon fonda successivement l'*Etendard National* à Worcester, Mass, *Le Foyer canadien*, *Le Travailleur*. Ce dernier journal eut surtout une grande influence. Gagnon mourut après une longue maladie de sept mois, le 15 avril 1886. Ses funérailles eurent lieu à Worcester, et M. le chanoine J.-R. Ouellette, alors supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, y prononça son oraison funèbre. Détail intéressant, l'ouvrage qui vient de paraitre comporte une longue préface de quelque quarante pages, présentant Ferdinand Gagnon au public, et qui est due à un autre ancien du Séminaire de notre ville: M. Josaphat Benoit, rédacteur à *l'Avenir National*, de Manchester, N.H. On peut se procurer l'ouvrage en s'adressant à Mme Malvina-E. Martineau, Case postale 88, Sterlin, Mass.

## Section Économique Lac-St-J.-Roberval

### Assemblée du bureau de direction.

Roberval, (D.N.C.R.) —

Mercredi, le 22 janvier, avait lieu à l'hôtel de ville de Roberval une réunion du bureau de direction de "La Section Economique Lac-St-Jean-Roberval".

Parmi les membres présents on remarquait MM. J.-Aimé Fortin, N.P., président, Raoul Termblay, Ths-Louis Laberge, directeurs, Th-Louis Bergeron, avocat et aviseur les comités, Adhémar Belzile, régisseur de la Ferme Expérimentale le Normandin, J.-Augustin Fortin, secrétaire-trésorier.

Plusieurs questions de régie interne furent soumises devant les membres du bureau de direction. De l'avis de tous les directeurs l'assemblée générale a été remise au printemps vu la trop grande quantité de membres à réunir et vu aussi le surplus de dépenses durant la saison de l'hiver.

Le secrétaire a été chargé de préparer un rapport des activités de la Section Economique depuis sa fondation. Un mémoire sera préparé à cette fin et distribué à tous les intéressés.

Comme programme de la prochaine année voici les questions soumises et acceptées par les directeurs: Continuer les assemblées populaires dans les paroisses qui n'ont pas encore été visitées; forte campagne de l'Achat Chez Nous; aider activement la Chambre de Commerce à former une section des marchands dans notre district; fournir à cette même Chambre les statistiques obtenues; faire rapport à la Chambre des activités de la Section Economique; organiser des journées d'études sociales et économiques; étudier les possibilités d'organiser un conseil régional de coopération; enfin continuer le travail de souscriptions volontaires afin que la Section Economique puisse poursuivre ses activités.

## Chambre de Commerce de Roberval

### Importante réunion du bureau de direction.

Roberval, (D.N.C.R.) —

Le 22 janvier avait lieu à l'hôtel de Ville de Roberval une réunion du bureau de direction de la Chambre de Commerce de Roberval.

Etaient présents: MM. Ths-Louis Bergeron, avocat et président, J.-Aimé Fortin, N.P., vice-président, Emile Vincent, maire d'Albanel et préfet du comté, J.-S.-N. Turcotte, N.P., A. Montanbault, Armand Levesque, Adhémar Belzile, directeurs et J.-Ed. Boily, secrétaire.

Au début de la réunion M. le secrétaire rend compte de l'administration de la Chambre pour l'année 1940.

Le programme de l'année 1941 ayant été fixé dans un mémoire spécial lors de la dernière réunion, les directeurs étudièrent surtout les demandes à faire pour l'amélioration de notre voirie.

En conséquence, à la demande de tous les directeurs, le président, M. Bergeron, fera les démarches nécessaires pour demander au gouvernement provincial que la route du Parc National des Laurentides soit parachevée dans les quelques endroits qui laissent encore à désirer et pour la raison que cette route est la seule sortie que nous ayons au Lac-St-Jean pour se rendre à Québec. Il faudrait également que tous les conseils municipaux envoient leurs demandes d'améliorations à faire dans notre route régionale. Enfin demander à l'honorable Ministre des Mines que le gouvernement continue ses octrois pour reprendre les travaux dans la route de Chibougamau.

La prochaine assemblée générale de la Chambre de Commerce aura lieu dans la deuxième semaine du mois de mars.

**Radio-ouest française**

## Heures impossibles

Avec "le temps des Fêtes", est passé celui des vacances pour les écoliers, les pensionnaires, les collégiens...

Celui aussi, pour eux, de la *possibilité* d'entendre toutes les *rares* émissions françaises de l'Ouest.

En effet, ces dernières se distribuent comme suit le long des jours:

1° de 7 h.10 à 7 h.14 environ, chaque jour de semaine, les "commentaires en marge des émissions de la journée". L'heure indiquée est celle dite "des montagnes", qui régit l'Alberta et les deux-tiers de la Saskatchewan. C'est celle où nos écoliers se lèvent... et parfois sont à la messe. Au Manitoba et dans l'autre tiers de la Saskatchewan, il est alors 8 h.10 à l'heure dite "centrale", celle où la plupart de nos écoliers ruraux sont en route vers l'école.

2° de 9 h.15 à 9 h.20 environ — une heure plus tard dans la zone manitobaine —, du lundi au vendredi, "court bulletin d'informations". *Tous les écoliers de l'Ouest sont en classe.* Ils sont à la maison le samedi, jour réglementire de congé. Mais le samedi, il n'y a pas de radio-journal français: à la place, une émission de *musique enregistrée* émanant de Toronto.

3° de 2 h.30 à 2 h.45, heure des montagnes, le mardi, les "commentaires de Louis Francoeur", sur disques. *Tous les écoliers sont en classe.*

4° de 2 h.30 à 2 h.45, heure des montagnes, le mercredi, une "causerie", sur disque. *Tous les écoliers sont en classe.*

5° de 2 h.30 à 2 h.45, heure des montagnes, le vendredi, "Un homme et son péché", sur disque. *Tous les écoliers sont en classe.*

6° de 10 h. à 11 h. du soir, heure des montagnes, soit de 11 h. à *minuit*, heure centrale, le dimanche, "L'Heure dominicale", sur disque. *Beaucoup d'écoliers* sont alors évidemment *au lit* dans l'Ouest... car lundi il y a classe...

Ainsi donc, *la jeunesse étudiante* de l'Ouest est dans *l'impossibilité* absolue.., à moins de pratiquer l'école buissonnière... de profiter de la plupart des miettes qui tombent de la part du riche à la radio-ouest.

Nous ne parlons pas des autres personnes qui se trouvent, de par leurs occupations, dans la même impossibilité: religieuses, fermiers, hommes d'affaires, commerçants, employés, etc... La liste une fois faite, il ne reste plus guère que les rentiers et les ménagères...

Nous n'en parlons point parce que, s'il leur ferait grandement plaisir d'entendre du français à la radio, ce n'est pas toutefois pour eux *nécessité* vitale, tandis que c'en est une pour notre *gent estudiantine, saturée d'anglais* jusqu'à l'indigestion, comme nous l'avons démontré au début de notre campagne de revendication.

Nous avons réclamé à plusieurs reprises auprès de la Société Radio-Canada. La réponse a toujours été: RIEN A FAIRE!

Est-ce vrai???

*Les Associations Nationales de l'Ouest*

*(communiqué)*

## Feu Adélard Savard

M. Adélard Savard, âgé de 30 ans et 11 mois, est décédé lundi à Chicoutimi. Il était le fils de M. Xavier Savard et le frère de M. l'abbé Jean-Baptiste Savard, curé de Ste-Rose-du-Nord. Les funérailles ont eu lieu hier matin, à 9 h., à la Cathédrale.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

**Histoire régionale**

## Qui les a connus?

Il y eut autrefois à Chicoutimi un marchand du nom de *Gui Lawrence*. Il a quitté la place avant 1880, puisqu'un vieillard nous dit avoir rencontré sa famille quelque part dans le Wisconsin vers cette époque.

Où se trouvait son magasin?

Aurait-il demeuré longtemps à Chicoutimi?

Y aurait-il quelqu'un de sa famille qui serait demeuré au Saguenay?

Que sait-on de lui et des siens?

Se souvient-on de *Joseph Kelley*, un indien Micmac, qui fut cordonnier à Chicoutimi?

Kelley, nous dit-on était marié à une Canadienne et vécut à Chicoutimi pendant plusieurs années; il y serait même décédé.

Où était sa boutique?

Comment travaillait-il?

A-t-il laissé des descendants parici?

Toute information sur ces sujets sera bien accueillie par la Société Historique du Saguenay, au Séminaire, Chicoutimi.

*Encore une, S. V. P.*

Nous avons demandé à diverses reprises le texte et l'air de certaines chansons qui avaient cours chez nous autrefois, soit de composition locale soit d'importation. Nous les avons toutes reçues, à l'exception de celle où on disait: "Laurier sera vainqueur"; et nous remercions publiquement ceux et celles qui ont eu la bienveillance de répondre à notre appel.

On nous en citait récemment une autre dont voici quelques mots:

C'est Papineau et puis Nelson
Et ce brave McKenzie,
Tous trois de grands hommes
Et de braves guerriers.
*Si nous avions des armes*
Nous irions les aider...

Ce passage indique l'époque de la composition: 1837-38 et le soulèvement des Patriotes. C'est ancien; mais nos vieux qui ont bonne mémoire, et certains de nos plus jeunes qui savent recueillir toutes sortes de choses, nous apportent si souvent des surprises, que nous ne renonçons pas à l'espoir de retrouver le texte complet et même l'air de cette chanson perdue.

*La Société Historique du Saguenay.*
Au Séminaire, Chicoutimi.

## Un sur cinq

Le but principal du Comité d'épargne de guerre durant la campagne de février sera d'engager pour la durée de la guerre une armée régulière de deux millions de personnes qui fassent de l'épargne de guerre. Ceci veut dire que chaque comité local aura pour sa quote-part vingt pour cent de la population soumise à sa juridiction. En d'autres termes, chaque village, ville ou cité doit engager au moins un citoyen sur cinq à acheter des certificats d'épargne de guerre chaque mois, avant que cette municipalité puisse se vanter d'avoir atteint son objectif pour février.

## Liste des curés de Notre-Dame-de-Laterrière

Laterrière, (D.N.C.) —

*1er curé*
L.-A. Casgrain, (1855-1858).

*2e curé*
J.-B. Villeneuve, (1858-1861).

*3e curé*
Jos Hudon, (1861-1870).

*4e curé*
Jos. Mailly, (1870-1876).

*5e curé*
Chs Bacon, (1876-1878).

*6e curé*
F.-X. Delâge, (1878-1889).

*7e curé*
M. Roy, (1889-1895).

*8e curé*
A.-H. Marceau, (1895-1914).

*9e curé*
Elz. Bergeron, (1914-1915).

*10e curé*
Arthur Gaudreault, (1916-1922).

*11e curé*
Alfred Labrecque, (1922-1924).

*12e curé*
Jos. Allard, 1924-1936).

*13e curé*
Chs-Eug. Girard, depuis 1936.

Prions le bon Dieu de nous le conserver longtemps.

X X X

Ceux qui désireraient faire plus ample connaissance avec les vénérables pasteurs qui se sont succédé, à N.-D. de Laterrière, depuis 1855, n'auront qu'à aller faire une visite à la sacristie où ils pourront voir les portraits de ces apôtres qui ont ouvert et ouvrent encore à tant d'âmes les portes du Ciel. Gardons-leur toujours un souvenir reconnaissant.

## ORDONNANCE DU CONSEIL À PORT-ALFRED

### Pour le 9 février

Le Conseil de Ville de Port-Alfred, a passé un règlement ordonnant la fermeture des restaurants, salles d'amusements et patinoires publiques durant toute la journée du dimanche 9 février prochain, jour de prières spéciales pour la paix.

## Décès de M. Jos. Dinovitzer

Vendredi, le 17 janvier dernier, est décédé à Montréal, après une très courte maladie, M. Jos. Dinovitzer, époux de dame Bertha Fickler, à l'âge de 70 ans.

Le défunt, ancien président du Magasin du Peuple, de Chicoutimi, a demeuré longtemps en cette ville. Il fut le dernier juif à tenir magasin chez nous. Etabli avec sa famille à Montréal, il passait la majeure partie de son temps à Roberval, au Magasin du Peuple dans lequel il était intéresse avec son beau-frère, M. Israel Ornstein de Roberval.


TOUX RHUMES
TENACES, ENRACINÉS
Rapidement soulagés par le plus Grand Vendeur au Canada des Remèdes Contre la Toux et le Rhume
21F
BUCKLEY'S MIXTURE

MATEZ CE RHUME
Prenez le Sel de Santé Abbey's si vous sentez l'approche d'un rhume. L'Abbey's non seulement facilite l'élimination mais aide aussi à débarrasser votre organisme de l'excès d'acidité, à écarter un rhume avant qu'il ne s'implante. Il vous confère aussi de la résistance. Prenez un verre de revigorant et rafraîchissant Abbey's chaque matin avant le déjeuner. 12F
ABBEY'S
LE SEL DE SANTÉ



"Le Meilleur GATEAU à la MELASSE j'ai jamais fait!"

● Beaucoup de ménagères trouvent de nouveaux usages pour la Mélasse BEMA. Non seulement est-elle de plus en plus employée sur des beurrées mais elle devient plus populaire dans la cuisson. La Mélasse BEMA donnera à vos gâteaux, vos biscuits, etc., une nouvelle et délicieuse saveur. Elle est salutaire et nourrissante — un produit alimentaire pur — le jus pur de la célèbre canne à sucre Barbade. Elle est riche en vitamines et une source précieuse de fer.

Employez souvent la Mélasse BEMA — aux repas et entre repas . . . et dans votre cuisson. Exigez la Mélasse BEMA. Votre épicier la vend. ●

*Souvenez-vous! Il n'y a qu'une Mélasse BEMA Extra Fancy des Barbades. Demandez-la par son nom.*

45

MARQUE BEMA
MELASSE DES BARBADES
"UN PRODUIT PUR — SANS MELANGE"

Le format de 1 livre a un
NOUVEAU BAS PRIX
CACAO
FRY
CHAQUE LIVRE VOUS DONNE 80 TASSES NOURRISSANTES DE CACAO

Pendant 60 ANS ces principes ont été NOS PRINCIPES DIRECTEURS

DE FOURNIR une sécurité indiscutable et, en même temps, de la protection et autres bénéfices au prix le plus minime qui soit.

DE MAINTENIR une gestion vigoureuse mais prudente afin que la compagnie puisse progresser sainement sur une base financière solide.

DE PROCURER des polices d'assurance-vie capables de satisfaire aux exigences de la vie moderne.

DE CHOISIR ET DE FORMER — comme représentants — des hommes et des femmes de caractère, qui rendront des services intelligents au point de vue de l'assurance-vie.

L'Exercice Financier de notre 60ème Anniversaire

| | |
|---|---|
| Assurances et Annuités en vigueur (*Augmentation de* $8,592,492) | $248,050,137 |
| Nouvelles Assurances et Annuités (*Augmentation de* $1,480,500) | $27,133,409 |
| Actif (*Augmentation de* $2,967,399) | $67,969,282 |
| Réserves Spéciales et Fonds de Surplus (*Augmentation de* $69,561) | $5,627,731 |

NORTH AMERICAN LIFE
ASSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL: ÉTABLIE EN 1903 UNE COMPAGNIE MUTUELLE TORONTO, CANADA

DEUX SUCCURSALES A MONTREAL

J.-DARLEY LeMOYNE, Gérant
614, rue St-Jacques Ouest,
Montréal.

HAROLD-L. WEBSTER, Gérant
522, University Tower,
Montréal.

1881 1941

LA GUERRE

# D'une semaine à l'autre

Pendant que l'Indochine française et le Siam sont en train de négocier la paix, l'Europe est toujours en feu. La situation est peut-être plus compliquée que jamais, parce qu'on ne peut voir clair pour la peine dans les événements qui sont à l'horizon lourdement chargé.

La guerre se confinera-t-elle pendant quelque temps dans les Balkans? Y aura-t-il plutôt tentative nouvelle d'invasion de la Grande-Bretagne? Voudra-t-on forcer la main à Franco et s'attaquer à la forteresse de Gibraltar? L'Irlande du sud sera-t-elle victime de sa neutralité? L'Italie devra-t-elle faire une paix séparée? La Turquie et la Russie finiront-elles par bouger? Voilà autant de questions qui demeurent sans réponses précises, car la quantité d'imprévus, d'impodérables, de surprises extraordinaires est grande dans cette guerre dont on a connu encore qu'une faible partie des horreurs.

X X X

On est unanime à dire que les Etats-Unis devront jouer un rôle de premier plan d'ici quelques mois. En fait, à l'heure présente, presque toute la nation s'accorde à reconnaitre la nécessité d'une aide immédiate et très large à l'Angleterre. Si le débat se poursuit devant le Comité des Affaires Etrangères, c'est moins sur l'opportunité de l'aide à la Grande-Bretagne que sur l'étendue des pouvoirs à accorder à M. Roosevelt que toute la discussion consiste. Peu de pays consultent ainsi les chefs de partis, les chefs de l'armée, tous ceux qui peuvent apporter quelque lumière, avant d'adopter une législation de cette nature. Les Etats-Unis sont un exemple sur ce point comme sur bien d'autres.

X X X

Au Canada, l'effort de guerre de la nation s'accentue chaque jours. On pourra lire en *Page Financière* ce que coûte et ce que coûtera la guerre aux Canadiens. On verra combien large est notre participation qui devait être modérée.

A la session provinciale, reprise cette semaine, il y a vif débat sur la canalisation du St-Laurent et sur l'autonomie provinciale. M. Duplessis et son parti se sont prononcés nettement contre la canalisation qui, disent-ils, est contraire aux meilleurs intérêts du Québec et du Canada. Quant à l'autonomie de la Province, on connait l'avis de M. Duplessis et l'on sait que sa politique rencontre celle de M. Taschereau sur ce point. Si on pouvait en dire autant de M. Godbout!

X X X

Londres n'a pas subi de sérieux bombardements depuis une semaine, mais cela inquiète les Anglais outre mesure, car ils se demandent quel coup les chefs militaires du Reich préparent contre la Gde-Bretagne. Il est vrai que les Allemands ont fort à faire du côté de la Méditerranée pour aider les Italiens, en Italie pour maitriser les commencements d'émeutes, en Roumanie et ailleurs. Le contre-blocus allemand semble incommoder directement les Anglais, si on en juge par les demandes de navires faites aux Etats-Unis par Lord Halifax, arrivé récemment sur un puissant navire de guerre.

X X X

Les Italiens, engagés dans une guerre malheureuse tout en n'étant pas prêts, — c'est ce qui ressort de toute la presse italienne, — échouent dans leurs entreprises en Grèce et surtout en Libye qui va finir par leur échapper bientôt. Les Italiens sont aussi mal engagés en Erythrée où des troupes anglaises sont à compléter le blocus complet de tout ravitaillement à destination de l'Ethiopie italienne; de plus Sélassié, à la tête de ses troupes, fournit une aide considérable aux Anglais. Les Français *libres*, du Général de Gaule, se sont mis de la partie, ces jours derniers, et on dit dans les milieux bien informés que les Italiens seront chassés de la Libye en un rien de temps.

X X X

On dit, malgré les démentis de Rome et de Berlin, qu'il y a eu des émeutes sérieuses à Milan et à Turin ainsi qu'en différents autres points de l'Italie du nord. Ces rumeurs ont été prises sous réserve par la Grande-Bretagne.

Plusieurs des ministres de Mussolini ont quitté Rome pour aller se battre au front, soit en Afrique du Nord, soit en Albanie.

Un nombre considérable d'Allemands sont déjà entrés en territoire italien, sous prétexte de fournir de l'aide aux avions allemands déjà expédiés; en fait pour aider aux fascistes à tenir en main certaines régions de l'Italie, notamment dans le sud. Berlin admet qu'il y a de tels mouvements, et depuis quelques semaines déjà. Il semble qu'Hitler est à établir l'unité du commandement — par les Allemands — du moins sur la Méditerranée et en Albanie. Des avions allemands de plus en plus nombreux prennent part aux raids contre les escadres britanniques en Méditerranée; et les Grecs signalent que les tactiques des aviateurs qui tentent de les harceler en Albanie sont nettement d'inspiration et d'exécution allemandes. On voit l'effet de l'aide allemande, dans les attaques italiennes en Albanie, où ces derniers reprennent un peu d'aplomb.

X X X

Le général Mataxas, premier ministre de la Grèce est décédé hier après une opération chirurgical. Mataxas était un général de premier ordre et c'est lui qui a dirigé la campagne d'Albanie avec les succès que l'on connait. Son successeur est aussi un homme de haute valeur, à la main plus douce cependant.

X X X

En France, la réponse d'Hitler au mémoire de Pétain, datée d'il y a plus d'un mois, se fait toujours attendre. Il est de plus en plus évident qu'il n'y aura pas de collaboration française à la guerre menée contre les Anglais, sur quelque théâtre des hostilités que ce soit. Pour l'heure, toute l'attention des Allemands se porte tant vers les événements méditerranéens que vers les préparatifs d'une nouvelle tentative d'invasion de l'Angleterre par mer, par terre et par les airs. On s'y attend dans les milieux anglais, d'ici trois mois au plus tard et peut-être avant; après cela, ce serait dangereux outre mesure, croit-on, pour les envahisseurs en perspective.

Le maréchal Pétain exercera de nouveau pouvoirs étendus en fait de répression et de punition des actes qu'il estimera néfastes à la France, posés dans le passé ou à l'avenir par des hommes de gouvernement ou des fonctionnaires supérieurs. Ceux-ci devront prêter serment de fidélité au chef de l'Etat, et prendre l'engagement de remplir leurs devoirs officiels avec honnêteté. Ils seront personnellement responsables de leurs actes et cette responsabilité s'étendra à leurs biens et personne; s'ils manquent à leur devoir, au jugement du chef de l'Etat, il pourra, enquête faite selon ses ordres, sévir contre eux. Ce décret a des effets rétroactifs et peut s'appliquer aux anciens ministres, fonctionnaires supérieurs, hauts dignitaires, etc., qui ont exercé leurs fonctions au cours des dix dernières années. Le chef de l'Etat aura donc des pouvoir absolus, qu'il exercera à sa discrétion.

Un décret va restaurer l'enseignement religieux et les écoles chrétiennes en France libre et autorisera les municipalités à les aider de leurs deniers. Dans toutes les écoles de l'Etat, qui étaient neutres, sans Dieu et parfois sectaires, il y aura désormais l'enseignement religieux à jour et heures fixes; et cet enseignement sera inscrit au programme scolaire obligatoire. C'est la reconnaissance de l'enseignement religieux et de la doctrine chrétienne, contre lesquels on a tant travaillé dans maintes écoles d'Etat, pendant des années, sous la IIIe République. Officiellement la France redevient donc nation chrétienne.

X X X

A la vitesse dont les Anglais perdent leurs navires, ils ne peuvent suffire, même avec l'aide des Etats-Unis, à en remplacer la moitié. Berlin a coulé, d'après les statistiques de Londres, plus de 58,000 tonnes de cales anglaises pendant la dernière semaine, ce qui signifie que les torpillages sont à la hausse, — ils étaient tombés précédamment jusqu'à 17,000 tonnes contre une moyenne hebdomadaire de 63,000 depuis septembre dernier. C'est probablement une des raisons qui a fait presser Lord Halifax de demander l'aide des Etats-Unis aussitôt son arrivée. Lord Halifax n'a pas caché aux Etats-Unis que la situation est extrêmement grave, en Europe, et que Hitler fait une tentative désespérée pour accentuer le blocus allemand contre l'Angleterre afin de l'empêcher de se faire ravitailler de l'extérieur. Cette tentative, dit Lord Halifax, exige une contre-campagne à fond de la part de la marine de guerre, de commerce, de l'aviation et de toutes les armes anglaises. "Il est essentiel que nous recevions l'aide de votre pays, à fond; et le plus tôt nous l'aurons, le mieux ce sera pour nos deux nations" a dit entre autres choses Lord Halifax.

X X X

On a rapporté que l'Empress of Australia avait été coulé par un sous-marin, mais l'Amirauté britannique assure, que l'Empress est en lieu sûr, dans un port. Un sous-marin a été coulé cependant.

X X X

Trois ministres canadiens, qui sont allés en Angleterre au cours de l'automne dernier et qui en sont revenus récemment, MM. Ralston, Howe et Gardiner, ont fait ces jours derniers des déclarations.

M. Ralston a dit que la première ligne de défense de l'Angleterre est aussi celle de l'Amérique du Nord et la nôtre et il faut la tenir à tout prix. Pour faire suite aux recommandations de M. Ralston qui s'appuie sur des considérations d'ordre militaire, on croit que le gouvernement portera l'entrainement militaire obligatoire des jeunes Canadiens à quatre mois au lieu de 30 jours.

M. Howe, ministre des Munitions et des Approvisionnements de guerre, a annoncé que des industries anglaises viendront s'établir ici, à la suite du bombardement de leurs usines d'outre-mer, et que cette migration pourrait bientôt prendre des proportions considérables.

A Régina, en fin de semaine, M. Gardiner, ministre des Services de Guerre et aussi de l'Agriculture, a déclaré incidemment, au cours de remarques à des journalistes, que "cette guerre-ci, nous l'espérons, ne durera pas plus que cinq ou six ans".

X X X

L'Angleterre tente présentement de resserrer ses relations commerciales avec l'Amérique du Sud qui commerce surtout avec la Russie et avec l'Allemagne par la Russie. Les Etats-Unis ne sont pas non plus sans faire un fort commerce avec la Russie et l'Allemagne.

X X X

Le blocus anglais commence à se relâcher un peu pour permettre le ravitaillement de la France non occupée qui est exposée à la famine. Un navire vient d'obtenir le droit de passage.

Les Anglais ont fait de nouveaux dégâts dans la flotte italienne bien peu brillante.

X X X

On rapporte que l'Allemagne déploiera une force insoupçonnée si elle décide — Hitler le dira peut-être aujourd'hui — d'envahir la Grande-Bretagne. Elle disposerait de quelque 70,000 avions, de tous les engins de guerre les plus perfectionnés et les plus meurtriers, sans oublier les gaz et toutes les autres ressources de la science moderne.

Les Anglais attendent de pied ferme avec 4 millions de soldats, une aviation devenue presque l'égale de celle du Reich et des armes entièrement secrètes.

On persiste à croire qu'une invasion réussie est impossible. Puisse-t-il en être ainsi, car la défaite anglaise serait une ruine pour le Canada.

X X X

Le 9 février sera jour de prière national. Peut-être Dieu voudra-t-il exaucer la prière d'un peuple qui lui est cher et qui courbera son front devant Celui qui "sait des méchants arrêter les complots".

X X X

# Nouvelles de Jonquière

*Rapport du médecin municipal à Jonquière*

Jonquière. — D. N. C. —

Voici la publication du rapport du médécin municipal, le Dr Joseph Savary, tel que présenté au Conseil de ville à sa séance du 7 janvier dernier.

Ce rapport soumis est le travail fait conjointement par le Bureau de santé de la ville de Jonquière et l'Unité Sanitaire au cours de l'année 1940.

*Maladies contagieuses*

Nous avons le plaisir de noter une sensible diminution des maladies contagieuses, comparaison faite avec chiffres de l'an dernier, soit:

Diphtérie ..... 1939—36—1940— 7
Scarlatine ..... 1939— 4—1940— 0
Tuberculose ..... 1939—18—1940—14

Toutefois nous devons signaler une petite épidémie de varicelle et un grand nombre de cas de coqueluche.

Ce résultat n'est pas le simple effet du hasard ou d'une moindre virulence du microbe, mais bien, lorsqu'il s'agit de la diphérie, le résultat tangible de la campagne d'immunisation entreprise et poursuivie avec vigueur depuis quelques années chez les poupons et la gente écolière de notre ville. Et au cours de cette année même, 200 enfants ont reçu les trois injections qui les rendent réfractaires à la dipthérie.

A ces maladies contagieuses se rattachent l'affichage des maisons et la désinfection s'il y a lieu, besogne faite à la satisfaction de vos officiers par le Lieutenant de police Albert Girard.

*Sérums et vaccins*

Suivant une coutume établie depuis nombre d'années, le Gouvernement, par l'intermédiaire de l'Unité Sanitaire, a distribué aux médecins pour être donné gratuitement des sérums et vaccins. En voici la nomenclature:

Vaccins anti-variolique 450 pintes.
Sérums contre la dipthérie .....160,000 unités.
Nitrate d'argent ..... 48 ampoules.

*Goutte de Lait*

L'assistance moyenne de 47 enfants aux cliniques hebdomadaires dénote que cette oeuvre de la Goutte de Lait est bien appréciée par les jeunes mamans qui ont donné, au cours de l'année 1940, à la ville de Jonquière 576 nouveaux citoyens.

Je n'ai pas à faire l'éloge de cette oeuvre humanitaire que vous connaissez déjà très bien. Qu'il me suffise de rappeler que le taux de mortalité infantile dans votre ville a toujours été en progression décroissante depuis l'établissement de la Goutte de Lait. Et cette année, votre taux de 75.2 par mille qu'il était en 1939 est tombé à 60.7 ce qui est un des taux le plus bas de la Province de Québec.

*Clinique Anti-Tuberculeuses*

La statistique démontre que notre région du Saguenay est une des plus affectées de la Province et du Canada par la tuberculose. Durant l'année 1940, à Jonquière, six personnes sont mortes de tuberculose. D'où l'importance de ces cliniques où 115 personnes ont été examinées.

*Hygiène Educative*

Sous cet item nous voyons que 26 conférences publiques sur l'hygiène et la prévention des maladies ont été données, dont 10 avec projections lumineuses. Environ 1,500 personnes ont entendu ces conférences.

Nous avons également à signaler 492 visites à domicile par l'infirmière. Au cours de ces visites l'infirmière a donné des conseils d'hygiène pratique à 772 personnes.

Notons en plus une circulaire, distribuée à tous les citoyens, traitant du grand nettoyage du printemps.

Et enfin, à l'école, 660 enfants qui y entraient pour la première fois ont été examinés et envoyés au médecin de famille si au point de vue de santé un trouble était douté.

*Eau*

Comme par les années dernières, le fonctionnement de l'appareil à chlorination de l'eau de l'aqueduc municipal a été éprouvé une fois la semaine par le Médécin Municipal, cours de l'année. Et, un échantillon durant tout le cours de l'année. Et, un échantillon d'eau a été envoyé chaque jour au Laboratoire Provincial d'Hygiène pour analyse.

Les rapports d'analyse démontrent que notre eau d'alimentation est bonne et que son traitement au chlore est efficace.

*Sanitation*

Alexis Carrel dans son livre célèbre "L'homme cet inconnu" a écrit ceci "L'homme est traversé par un grand fleuve de matières qui vient du monde extérieur et qui y retourne". Aussi importe-t-il que ces matières extérieures, les aliments, soient aussi purs que possible si on ne veut pas rendre l'homme malade. D'où la nécessité d'une bonne surveillance des denrées alimentaires au point de vue sanitaire. Et c'est là le rôle de l'inspecteur des boucheries, des épiceries et laiteries.

Surveillance de tous les jours et attention continuelle. Le travail de cette sanitation a été réparti de la façon que voici:

Logements visités sur plaintes 30.
Contrôle du lait, vacheries, 97.
Inspection des laiteries, 46.
Sanitation des écoles, 10.
Marchés, 24.
Plaintes et enquêtes, 70.
Epiceries, boucheries, boulangeries, restaurants et autres, 344.
Echantillon de lait, 54.
Aliments confisqués, 2 boeufs, 2 cochons.

Ce rapport se termine avec les remerciements de M. le Dr Jos Savary à l'adresse du Conseil municipal pour l'aide précieuse qu'il a toujours accordée à la cause de l'hygiène en notre ville.

*Nouvelles municipales*

Dans notre dernier compte rendu des nouvelles municipales il s'est glissé une erreur bien involontairement, relativement à la réduction de la taxe municipale en cette ville demandé par la Commission municipale de Québec. Nous avons dit que le résultat du vote était de 3 à 3, mais que le vote prépondérant du maire avait ratifié cette demande de la commission. Nous aurions dû dire que le vote a été de trois à deux. Pour renseigner nos lecteurs le vote s'est donné comme suit. Pour la réduction de la taxe municipale: les Echevins J.-W. Gagnon, J.-Edmond Maltais et André Côté. Les échevins J.-Edmond Munger et Arthur Lepage se prononcèrent contre jugeant que la ville avait besoin de l'ancien taux pour administrer ses biens à la satisfaction des contribuables.

*Assemblée du Conseil municipal*

Il y aura assemblée du Conseil municipal, lundi soir prochain. On se souvient qu'à la dernière réunion, l'échevin Lespérance, président du comité de l'électricité, avisa ses collègues qu'il donnerait un rapport complet des activités de son département, afin de faire cesser les racontars qui se font dans certains milieux. Les contriuables auraient intérêt à assister nombreux à la réunion pour se renseigner sur l'administration de leur ville.

*Les sept dimanches*

Les exercices des 7 dimanches en l'honneur des 7 douleurs et des 7 allégresses de S. Joseph, comme préparation à la fête patronale du 19 mars, commenceront dimanche prochain dans nos paroisses. Comme par les années passées, ces exercices auront lieu à quatre heures le dimanche après-midi dans la paroisse St-Dominique et à sept heures dans la paroisse St-Laurent. Ces pieux exercices se termineront le dimanche 16 mars.

*Décès d'un nonagénaire à Jonquière*

Un nonagénaire de Jonquière est décédé la semaine dernière en la personne de Sieur Thomas Potvin, époux de dame Anna Laforest. Le défunt comptait 90 ans. Il demeurait chez son beau-fils, M. Joseph Boivin "Petit" rue St-Albert.

Ses funérailles et sa sépulture eurent lieu samedi matin à Chambord.

*Décès de Mlle Florence Boivin*

Les funérailles de Mlle Florence Boivin fille, de M. Adélard Boivin et de Laétitia Bilodeau, décédée à l'âge de 10 ans ont eu lieu jeudi, le 23 janvier, à 9 heures, à l'église St-Dominique. M. le curé Joseph Lapointe a chanté le service. La Maison Caron & Fils de cette ville avait la direction des funérailles.

*Décès de M. Auguste Rathé*

Jeudi dernier est décédé à Jonquière, à l'âge de 69 ans, Sieur Auguste Rathé, époux de dame Eva Gilbert. Ses funérailles eurent lieu samedi, le 25 janvier, à neuf heures, à l'église St-Dominique. M. le chanoine Joseph Lapointe, V.F., a fait la levée du corps et a chanté le service. La Maison Caron & Fils avait la direction des funérailles.

*Funérailles de Sieur Edmour Duchesne*

Les imposantes funérailles de Sieur Edmour Duchesne, fils de M. Narcisse Duchesne et de Dame Maria Brassard, du rang St-Jean-Baptiste, ont eu lieu mercredi, le 22 janvier, à 10 heures, à l'église St-Dominique, au milieu d'un grand nombre de parents et amis venus rendre au au défunt un dernier hommage.

M. Duchesne est décédé à l'âge de 30 ans. Il appartenait au Conseil 2756 des Chevaliers de Colomb de cette ville, était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et de la section Curé Lapointe de la J.A.C.

Un grand nombre de représentants de ces associations assistaient aux funérailles.

La Levée du corps a été faite par M. l'abbé Roland Larouche, vicaire de la paroisse, assisté de MM. les abbés Isaïe Coudé et Rosaire Tremblay, comme diacre et sous diacre.

La Chorale St-Dominique a chanté la messe de Requiem, à l'orgue M. Frs-Joseph Brassard.

La Maison Caron & Fils avait la direction des funérailles.

*Euchre-Bridge*

C'est vendredi, le 7 février, à 8 h.15, p.m., dans la grande salle de l'hôtel de ville, qu'aura lieu une soirée de cartes au profit de la Garde St-Dominique Inc. De beaux prix que l'on pourra admirer aux montres du magasin Gagnon & Frère (Meubles) 142 rue St-Dominique, seront donnés.

La Garde St-Dominique, qui compte 11 années d'existence, compte sur la générosité de la population pour lui aider dans ses dépenses qui sont toujours onéreuses quand il s'agit de renouveler uniformes, instruments de musique et autres équipements militaires. Ce mouvement de formation militaire, moral et intellectuel, mérite l'appui de tous. La Garde remercie la population pour l'appui généreux accordé dans le passé et compte encore sur cet appui pour l'avenir. Le dévouement inlassable que démontre ses membres ne suffit pas à maintenir une telle organisation qui fait honneur à notre ville et rend de précieux services dans tous les domaines.

On est prié de prendre note que c'est pour vendredi, le 7 février prochain. Qu'on apporte son jeu de cartes.

# Cours de soins à domicile pour Chicoutimi

## Ils auront lieu le mercredi soir à 8 h., à l'hôtel de ville.

Les Cours de Soins à Domicile de la Croix-Rouge commenceront le 5 février prochain, à Chicoutimi. Ces cours, qui seront donnés à l'hôtel de ville, auront lieu tous les mercredis soir, à 8 heures. Des garde-malades diplômées et des médecins seront les conférenciers.

Les Cours de Soins à Domicile ont déjà fourni à plusieurs milliers de femmes et de jeunes filles les renseignements les plus utiles sur la bonne direction d'une maison et les principes élémentaires de soins à donner aux malades, leur permettant ainsi de remplir, avec beaucoup plus d'efficacité qu'elles n'auraient pu le faire autrement, leurs devoirs dans la vie.

La Croix-Rouge, en organisant ces cours, a été inspirée par son grand désir d'améliorer la santé, de prévenir les maladies et d'adoucir les souffrances. Les Cours d'Instruction ont été établis dans le but de fournir l'enseignement le plus sûr et le plus efficace, d'une manière aussi simple et compréhensible que possible.

Voici le sujet des conférences qui seront données à ces cours ainsi que les noms des conférenciers:

1.—*Maladies contagieuses*, Dr E. Potvin.
2.—*L'Hygiène à la maison*, Mlle Dora Grimard, G.M.G.
3.—*L'Alimentation des nouveaux-nés et des enfants*, Mlle G. Beaudet, G.M.G.
4.—*Les soins de la bouche et des dents*, Dr C.-E. Massicotte.
5.—*Traitements*, Mlle Gracia Boivin, G.M.G.
6.—*La chambre à coucher des bien portants et des malades*, Mlle Anne-Marie Blais, G.M.G.
7.—*Règles de puériculture*, Mlle Laurette Tremblay, G.M.G.
8.—*La nourriture des malades*, Mlle P. McLean, G.M.G.
9.—*Cas d'urgence et légers malaises*, Mlle J. Simard, G.M.G.
10.—*Le soin des malades*, Mlle Lucille Girard, G.M.G.
11.—*L'alimentation nécessaire des adultes*, Dr E. Potvin.
12.—*Les symptômes des maladies*, Mme Jos. Desbiens, G.M.G.
13.—*L'Hygiène maternelle*, Mlle L. Tremblay, G.M.G.

# À la Société d'Agriculture

## M. Ernest Maltais réélu président.

Monsieur Ernest Maltais, de Chicoutimi, a été réélu, mardi président de la Société d'Agriculture du comté de Chicoutimi. M. Ulysse Boulianne, maire de la paroisse de Jonquière et préfet du comté, a été élu vice-président. Monsieur Simon Maltais, a été engagé de nouveau comme secrétaire.

L'assemblée générale a élu les directeurs suivants:

*Chicoutimi.* — MM. Antoine Riverin, Anthyme Tremblay, Philippe Desbiens et Eloi Côté.
*Jonquière.* — MM. Albani Dallaire et Adjutor Tremblay.
*St-Charles.* — M. Joseph Boily.
*St-Ambroise.* — M. Hercule Bouchard.
*Shipshaw.* — M. Joseph Blackburn.
*Falardeau.* — M. Paul Gauthier.
*St-Honoré.* — M. Lorenzo Gauthier.
*Ste-Anne.* — MM. Victor Gravel et F.-X. Boudreault.
*Grande-Baie.* — M. Herménégilde Simard.
*Bagotville.* — MM. Nérée Simard et Didyme Bouchard.
*Laterrière.* — MM. Ernest Gauthier et Aimé Potvin.

## Société d'Agriculture de Roberval

La Société d'Agriculture de Roberval a tenu son assemblée générale annuelle mardi. Tous les directeurs ont été réélus et on a élu en plus M. Bellezile, régisseur de la Ferme expérimentale. Le président demeure M. Augustin Rainville, de St-Prime.

## Feu Mme Ad. Girard

Le 24 janvier, est décédée madame Adélard Girard, née Yvonne Duperré, âgé de 37 ans et 6 mois. Ses funérailles ont eu lieu lundi à Roberval.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

# 28,071 jeunes gens dans les camps d'entraînement

Ottawa. — Vingt-huit mille soixante et onze hommes qui constituent le troisième groupe de recrues appelées en vertu de la Loi de mobilisation des ressources nationales suivent présentement leur instruction à 38 centres d'instruction de réserve de l'armée par tout le Canada. Ce nombre représente ceux qui sont restés sur les 30,605 qui avaient été appelés aux centres d'instruction et avaient subi leur examen médical final. Les 2,552 autres ont été refusés pour raison d'inaptitude physique, ce qui représente une moyenne d'environ 8.33% ou à peu près la moyenne pour les trois groupes.

Durant la période d'instruction en cours, le centre No 11 de Woodstock n'est pas affecté aux recrues, mais il sert de centre d'instruction d'artillerie. Ce changement réduit à 28,750 soit de 1,000 le nombre global de recrues qu'on peut recevoir aux centres d'instruction de la réserve. Comme il est maintenant possible d'établir une comparaison entre les trois premiers groupes, cette étude donne les résultats suivants:

| | Se sont présentés | Ont été refusés | Proportion des hommes refusés |
|---|---|---|---|
| 16 octobre 1940 ..... | 27,599 | 2,092 | 7.55 |
| 25 novembre 1941 ..... | 30,904 | 2,604 | 8.43 |
| 16 janvier 1941 ..... | 30,623 | 2,552 | 8.33 |
| | 89,126 | 7,248 | 8.11 moy. |

# Proclamation du Conseil d'Hébertville-Sta.

ORDONNANCE

ATTENDU que, par une proclamation en date du sept janvier 1941, le Lieutenant-Gouverneur de la Province proclamait le dimanche neuf février prochain, jour national de prières, en vue d'obtenir la paix et la victoire;

En conséquence le Conseil de la-dite Municipalité ordonne ce qui suit:

1o—Que, dans les limites de la Municipalité du Village d'Hébertville-Station, tous les établissements publics, y compris les cafés, les restaurants, services de vente de gazoline et autre, soient fermés le dimanche neuf février prochain;

2o—Que les amusements publics, tels que: patinoire, promenades en skis ou raquettes ou autres, soient aussi prohibés pour ce dimanche.

Le Chef de Police de la Municipalité est autorisé à voir à ce que ladite ordonnance soit observée.

La présente ordonnance sera lue à l'issue de la grand'messe les deux dimanches précédant le neuf février prochain.

Donnée à Hébertville-Station le vingt-cinq janvier mil neuf cent quarante et un.

J.-Raoul DESBIENS, maire.

Théod. GAGNON, sec.-trés.

## Feu Eug. Boucher de Ste-Anne

### Père de M. Johnny Boucher.

L'un des plus vieux citoyens de Ste-Anne-de-Chicoutimi, M. Eugène Boucher, est décédé subitement lundi, à l'âge de 84 ans et 6 mois. M. Boucher vaquait comme d'habitude à ses occupations sur la vieille terre de famille quand il s'est affaissé et a expiré soudainement.

M. Eugène Boucher était le père de M. Johnny Boucher, conseiller municipal et entrepreneur bien connu. Il laisse 7 fils, 6 filles, 80 petits-enfants et 30 arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à 9 h. 30, à Ste-Anne.

Le *Progrès* offre ses plus vives condoléances à la famille en deuil.

## IL SE BLESSE GRAVEMENT

Un jeune homme d'une vingtaine d'années, de St-Joseph-d'Alma, Jean-Charles Duchesne, s'est blessé gravement à l'abdomen, mardi soir, avec une balle de revolver. La balle ne toucha, apparamment, aucune partie vitale et le jeune homme devrait se remettre assez rapidement de sa blessure.

## Feu Mme Nap. Gagnon

Dame Louise Claveau, épouse de feu Napoléon Gagnon, de Jonquière, est décédée à la clinique St-Joseph, à l'âge de 81 ans.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, à Kénogami.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

## Succès dans l'enseignement

Mademoiselle Gertrude Lavoie, institutrice de Chicoutimi, a obtenu, du Département de l'Instruction publique, une prime pour succès dans l'enseignement.

## Feu Mme Eugène Bélanger

N.-D.-de-la-Doré, (D.N.C.) —

Est décédée dame Yvonne Boily, épouse de M. Eugène Bélanger, à l'âge de 46 ans. Elle laisse deux enfants: Jean-René, étudiant au Séminaire et Thérèse Bélanger; ses frères: l'abbé J.-Albert Boily, curé de Notre-Dame-de-la-Doré; M. Charles-Edouard Boily, inspecteur d'écoles de St-Félicien; M. Raoul Boily, gérant sectionnaire de Lorette, Québec; M. Elie Boily, de St-Félicien; M. Philippe Boily, de Baie-St-Paul; ses soeurs: Mme Joseph Allard, Mme Aquilas Gaudreault, de Baie-St-Paul, Mme Joseph Desbiens, d'Hébertville, Mme Edmond Pilote, de St-Félicien; ses beaux-frères: MM. Lorenzo Bélanger, Ephrem Bélanger, Joseph Desbiens, d'Hébertville, Edmond Pilote, de St-Félicien, Charles Tremblay, Arthur Bélanger; ses belles-soeurs: Mme Charles Tremblay, Mme Arthur Bélanger, Mlle Raphaella Bélanger.

Son service et sa sépulture ont eu lieu jeudi matin, le 23.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

## Feu Georges Boucher

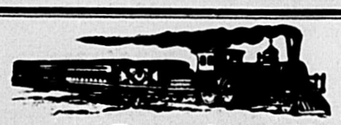
Monsieur Georges Boucher, époux de dame Joséphine Tremblay, est décédé à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, à l'âge de 67 ans. Son service a eu lieu à Kénogami, samedi matin.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

## Remerciements pour sympathies

La famille Ovila Potvin, de St-Cyriac, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de Mlle Georgette Potvin, soit par offrande de messes, de bouquets spirituels ou de fleurs, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

Mme Willie Lindsay ainsi que son fils Emil remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de M. Willie Lindsay, soit par l'offrande de messes, de bouquets spirituels ou de fleurs, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

Excursion à Montréal
5 JOURS
Départ VENDREDI le 21 février
PRIX DE TOUTES LES GARES
Adultes: $7.75 — Enfants: $3.90
— Billets en vente aux gares seulement —

RADIOS: ÉLECTRICITÉ:
Installations et réparations générales
EXPERTS
A VOTRE DISPOSITION
GILBERT & FRÈRE
— ENRG. —
140, rue Racine CHICOUTIMI
Tél. 290

BÛCHERONS DEMANDÉS
On demande 150 bûcherons pour la Rivière-à-Mars et le Lac Haha.
Le bûchage se continuera jusqu'à la fin de février. S'adresser au bureau de
JOHN MURDOCK
Port-Alfred

ASSURANCES
HENRI GAGNON
VIE FEU VOL - AUTO
125 Racine, Chicoutimi. Tél. 511

Demandez-la, essayez cette nouvelle lame.
Comme chez le BARBIER
C'est le rasage que vous obtenez en employant la nouvelle lame dorée

GOLDTONE
Ne rouille pas — Dure deux fois plus. Fabriquée et distribuée par des vôtres
BEST BLADES (Canada) LTD
Sherbrooke, Qué
EN VENTE PARTOUT

Vente au détail et distributeur pour le gros.
Chouinard & Cie
SPECIALITES POUR BARBIERS ET COIFFEUSES
159-161, rue Racine - Chicoutimi
Tél.: 406

HOMMES DEMANDÉS
Solide compagnie canadienne d'assurance sur la vie demande un représentant pour Jonquière et Kénogami, un autre pour Port-Alfred et environs et dans quelques autres localités des comtés de Chicoutimi et Lac-St-Jean. S'adresser à casier "E", Le Progrès du Saguenay.

J.-F.-A. DeJORDY
— CHIROPRATICIEN —
338, rue Racine - Téléphone 650 - Chicoutimi
HEURES DE BUREAU
Tous les jours de 10 hrs a.m. à midi et de 2 hrs à 8 hrs p.m.

Optométriste J.-A. MYETTE Opticien
Spécialiste en réfraction

Examen de la vue
Expérience de 15 années comme Inspecteur Officiel du Canadien Pacifique et du Canadien National.
Bureau de consultation à
121, rue Racine — Chicoutimi
Au-dessus du 5-10-15c (Woolworth)

ATTENTION!
Vous pouvez maintenant nous confier vos réparations en bois de tout genre, à notre atelier situé Rue Place-d'Armes — Chicoutimi.
Les Entreprises Saguenéennes, Inc.
Loi des syndicats coopératifs de Québec, S.R. 1909 6762